



HAL
open science

Les catholiques dans le diocèse d'Alger : un fragile apogée (1930-1939)

Uriel Gadessaud

► **To cite this version:**

Uriel Gadessaud. Les catholiques dans le diocèse d'Alger : un fragile apogée (1930-1939). Histoire. 2020. dumas-02881440

HAL Id: dumas-02881440

<https://dumas.ccsd.cnrs.fr/dumas-02881440>

Submitted on 25 Jun 2020

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

UNIVERSITÉ PANTHÉON SORBONNE
Département d'Histoire (UFR 09)

Mémoire de Master I
Spécialité « Histoire de l'Afrique, du Maghreb et du Moyen-Orient »

Présenté et soutenu par :
Uriel GADESSAUD

Les catholiques dans le diocèse d'Alger : un fragile apogée (1930-1939)



Sous la direction de :
Pierre VERMEREN

Image de couverture : défilé des enfants de Marie boulevard Sadi Carnot (devenu boulevard Zighoud-Youcef après l'indépendance) lors de la procession du Saint-Sacrement du Congrès eucharistique national d'Alger, 7 mai 1939 (cliché : *Algeria. Revue mensuelle illustrée*, mai 1939).

Sommaire

| | |
|--|-----------|
| Avant-propos..... | 5 |
| Introduction..... | 11 |
| Chapitre 1 : Colonialisme et catholicisme en Algérie..... | 33 |
| I. État des lieux du diocèse d'Alger..... | 33 |
| 1) Un diocèse jeune..... | 33 |
| 2) L'épiscopat de Mgr Leynaud..... | 34 |
| 3) Les tournées pastorales..... | 38 |
| II. L'Église, pilier du système colonial..... | 41 |
| 1) Un clergé d'esprit concordataire..... | 41 |
| 2) La prorogation des indemnités de culte..... | 42 |
| 3) L'antimaçonnisme..... | 43 |
| 4) L'anticléricalisme populaire..... | 45 |
| III. Un centenaire en terre d'islam..... | 49 |
| 1) Une fête en trompe-l'œil..... | 49 |
| 2) Un double centenaire..... | 50 |
| 3) Naissance de la question algérienne..... | 51 |
| Chapitre 2 : L'Église face à la question algérienne..... | 53 |
| I. La crise des années trente : le commencement de la fin ?..... | 53 |
| 1) La contestation du régime colonial..... | 53 |
| 2) Les désillusions du Front populaire..... | 55 |

| | |
|--|-----------|
| II. Action catholique et Indigènes..... | 56 |
| 1) L'heure du catholicisme social..... | 56 |
| 2) La semaine sociale de France à Alger (19-23 avril 1933)..... | 58 |
| 3) La semaine d'étude de la J.O.C. à Alger (25, 26, 27 septembre 1936)..... | 60 |
| 4) La quatrième journée d'amitié rurale de la J.A.C. algérienne (19 juin 1937)..... | 62 |
| III. Un regard orientaliste..... | 66 |
| 1) Portrait du colonisé..... | 66 |
| 2) Le fanatisme musulman..... | 67 |
| 3) <i>Super omnia caritas</i> | 68 |
| 4) Une œuvre : l'Assistance morale aux Indigènes nord-africains (A.M.I.N.A.)..... | 70 |
| IV. Une Église en miroir de son époque..... | 71 |
| 1) La mission de l'homme blanc..... | 71 |
| 2) L'opposition au projet Blum-Viollette..... | 72 |
| 3) L'assimilation avant la naturalisation..... | 74 |
| | |
| Chapitre 3 : Le Congrès eucharistique national d'Alger : la résurrection de l'Église d'Afrique ?..... | 77 |
| I. Le centenaire de la restauration de l'Église en Afrique | 77 |
| 1) Le programme (4-7 mai 1939)..... | 77 |
| 2) Le cortège historique (4 mai 1939) : de l'Église romaine à Mgr Lavignerie..... | 79 |
| 3) La procession du Saint-Sacrement (7 mai 1939) : « La cité est une fête »..... | 82 |
| 4) 1939, une année symbolique..... | 86 |
| II. Une union étroite entre Rome, la France et l'Algérie..... | 87 |
| 1) Le soutien des autorités françaises..... | 87 |
| 2) Une Église patriotique..... | 88 |
| III. Une provocation envers l'islam ? | 90 |
| 1) Un esprit d'union de façade..... | 90 |
| 2) L'opposition des mouvements musulmans | 92 |

| | |
|------------------------|-----------|
| Conclusion..... | 97 |
| Sources..... | 101 |
| Bibliographie..... | 103 |
| Annexes..... | 109 |

Avant-propos

« Alger, l'ancienne Icosium de Mauritanie, évangélisée dès les temps apostoliques, ruinée par les Vandales, prise et mise à sang par les Arabes qui l'arrachèrent à la croix après la longue résistance des Berbères réfugiés dans la montagne... »
Mgr Lavigerie, 1867

« Ne vous sentez-vous pas parfois seuls dans une paroisse où presque toujours, les chrétiens ne sont qu'un petit nombre, au milieu de milliers et de milliers de nos frères musulmans... »
Mgr Leynaud, 1953

« En Algérie l'Église, comme elle le doit, n'a pas choisi d'être étrangère, mais d'être algérienne. »
Mgr Duval, 1964

« Permettez-moi ici de rendre hommage à la rare abnégation dont l'Église d'Algérie a fait preuve, aux pires moments de la tourmente, en poursuivant, sans sourciller, sa mission de témoignage et de solidarité humaine dans son pays. »
Abdelaziz Bouteflika, 2000

Au commencement de ce mémoire, il y a un voyage en Algérie, entrepris au mois de janvier 2020. Certes, l'idée de travailler sur le christianisme à l'époque coloniale lui est antérieure. Ce n'est qu'une fois rendu sur place, cependant, que d'un attrait initial pour une histoire encore mal cernée, je suis passé à un projet de mémoire. Auparavant, mes investigations dans les centres d'archives français m'avaient laissé insatisfait et peu sûr d'avoir à ma disposition suffisamment de sources pour contribuer à éclaircir une page d'histoire si méconnue. Mes doutes se sont dissipés quand j'ai pu consulter, à l'archevêché d'Alger, un corpus d'archives aussi riche que varié n'ayant pourtant que rarement été exploité.

Peut-être d'autres facteurs ont-ils conforté mon choix. Assurément, parmi tous les monuments qui composent Alger, les édifices religieux sont ceux qui reflètent le mieux la succession des dominations étrangères. En arpentant la basse Casbah, j'ai admiré la façade de la mosquée Ketchaoua (*Djamaa Ketchaoua* : جامع كتشاوة) dont l'éclectisme offre un curieux

Citations : (1) Mgr Lavigerie, cité par Paul Lesourd, *Les pères blancs du Cardinal Lavigerie*, Paris, Grasset, 1935, page 167 (2) Mgr Leynaud, *Semaine religieuse d'Alger*, 12 février 1953 (3) Mgr Duval, *Le Monde*, 11 janvier 1964 (4) Abdelaziz Bouteflika *Le Monde*, 17 juin 2000.

spectacle au visiteur. Bâtie pendant la Régence d'Alger par le dey ottoman Hassan Pacha, elle fut presque entièrement démolie par la France et remplacée par la cathédrale Saint-Philippe au milieu du XIXe siècle. Lorsqu'elle redevint une mosquée à l'indépendance, les signes catholiques furent camouflés et les bancs retirés. Mais la « mosquée des chrétiens » (*djamaa nsara*, littéralement, des « nazaréens), sobriquet qui lui est parfois attribué, conserve les traits architecturaux d'une cathédrale, avec une forme basilicale allongée et une façade composée de deux tours de campaniles, devenues des minarets, et agencées symétriquement autour d'une galerie à trois arcades surplombant le parvis.

Cette rencontre entre christianisme et islam s'exprime aussi à travers le thème des racines chrétiennes de l'islam et du « partage du sacré »² entre les deux monothéismes. Le père Jean-Pierre Henry, prêtre-archiviste, rappelait ainsi que *Al-Rahma*, le nom de la mosquée qui a remplacé l'église Saint-Charles, rue Khelifa Boukhalifa, signifie en arabe « miséricorde », une notion commune aux deux monothéismes. Ce partage du sacré passe également selon Bernard Heyberger par la fréquentation de sanctuaires chrétiens, même si cela peut également être interprété comme un processus insidieux d'appropriation³. Surplombant majestueusement Bologhine et le quartier populaire de Bab-el-Oued, la basilique Notre-Dame d'Afrique est ainsi visitée par de nombreux musulmans, qui peuvent lire sur l'abside l'inscription encore intacte : « Notre-Dame d'Afrique, priez pour nous et pour les musulmans »⁴.

Entre le christianisme et l'islam, il y a proximité, diront les uns ; confrontation, diront les autres. Qu'en est-il à notre époque ? L'Église en Algérie n'a pas cessé d'exister de 1838 à nos jours mais elle s'est transformée, après l'indépendance : alors qu'elle était une Église métropolitaine, coloniale et missionnaire, elle est devenue une Église algérienne. Cette résilience de l'Église doit beaucoup à l'archevêque d'Alger Mgr Duval (1954-1988) qui appela à l'autodétermination des Algériens⁵, sans oublier la réflexion que mena l'Association d'Études⁶ sur la reconfiguration de leur Église. Cela n'empêcha pas l'Église d'Algérie de perdre l'essentiel de ses fidèles depuis 1962. Avant le départ des pieds-noirs, ils étaient environ

² Bernard Heyberger, *Les chrétiens au Proche-Orient. De la compassion à la compréhension*, Paris, Manuels Payot, 2013.

³ *Lieux saints partagés*, catalogue de l'exposition Lieux saints partagés (MuCEM, 21 avril-31 août 2015), Arles, Actes sud, 2015.

⁴ Voir annexe 4.

⁵ François Bédaria et Étienne Fouilloux, *La guerre d'Algérie et les chrétiens*, Cahiers de l'Institut d'histoire du temps présent, n°9, octobre 1988, p.39-45.

⁶ Il s'agit de chrétiens qui, ayant choisi de rester en Algérie, se réunirent en 1964 pour réfléchir ensemble à l'avenir de leur Église.

920 000. Des 57 000 catholiques encore présents au début des années 1980, il n'en resterait que 6 000 en 2016⁷ dont une grande partie sont issus d'Afrique subsaharienne. Alors que les mosquées de quartier prolifèrent dans les wilayas⁸, la présence catholique se fait désormais assez discrète. Rares sont les Églises où résonne encore la messe le dimanche. En dehors des fêtes, les catholiques algériens sont tout au plus une dizaine dans la cathédrale du Sacré-Cœur, pourtant située en plein centre-ville d'Alger, rue Didouche Mourad. Débutée en 1958 et consacrée en 1961, l'église du Sacré-Cœur a été élevée au rang de cathédrale en 1962. Mesurant trente-cinq mètres, sa tour hyperboloïde repose sur huit piliers, dessinant une forme en tente qui rappelle la phrase de l'Évangile « le Verbe s'est fait chair et il a planté sa tente parmi nous » (Jean 1, 14). Selon le Père Jean Fernandes qui me l'a fait visiter, la forme en tente est aussi une référence aux tentes berbères. Pour l'anecdote, il faut passer par l'arrière pour pénétrer dans la cathédrale car une station essence est implantée à quelques mètres de la façade avant. Cette station d'essence installée par la British Petroleum (B.P.) devait être recouverte d'un parvis, dont le plan est conservé à l'archevêché d'Alger, en vertu d'un contrat, aujourd'hui perdu, qui stipulait sans doute un versement d'argent aidant à la construction de la cathédrale. Depuis, la Sonatrach a remplacé la British Petroleum. Elle bénéficie du contrat et paie un loyer à l'archevêché. Responsable de la cathédrale, le Père Jean Fernandes y célèbre des messes quotidiennement malgré le peu de fidèles. Ils sont en revanche plus nombreux (une cinquantaine au moins) à se réunir le vendredi à la maison diocésaine à El-Biar.

Les relations qu'entretient l'État algérien avec l'Église se veulent cordiales⁹. Si la Constitution reconnaît l'islam comme religion d'État (article 2), elle garantit le respect des croyances et le libre exercice du culte. Soucieuse de l'image de l'Algérie sur la scène internationale, les autorités se montrent tolérantes, comme le veut la tradition d'hospitalité accordée par l'islam aux autres monothéismes. Ainsi la béatification des dix-neuf martyrs catholiques assassinés pendant la guerre civile, dont les sept moines trappistes de Tibhirine, la première béatification dans un pays musulman, s'est tenue le 8 décembre 2018 à la chapelle Notre-Dame de Santa Cruz, vestige de la colonisation dont la statue de la vierge Marie surplombe encore Oran.

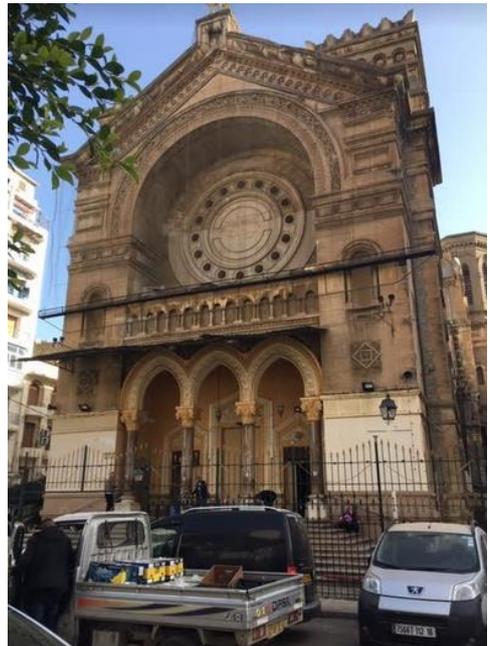
⁷ Voir annexes 1 et 2.

⁸ 536 mosquées ont été construites en 2018 seulement dans la wilaya d'Oran, selon l'historienne et architecte Dalila Senhadji (« Un fait religieux majeur : la construction des mosquées en Algérie », conférence à la Sorbonne, 3 décembre 2019)

⁹ Oissila Saaïdia, « Le cas algérien, entre continuité historique et changement », dans Philippe Delisle, Marc Spindler (dir.) *Les relations Eglises-Etat en situation post-coloniale. Amérique, Afrique, Asie, Océanie. XIX-XXe siècles*, Paris, Karthala, 2003



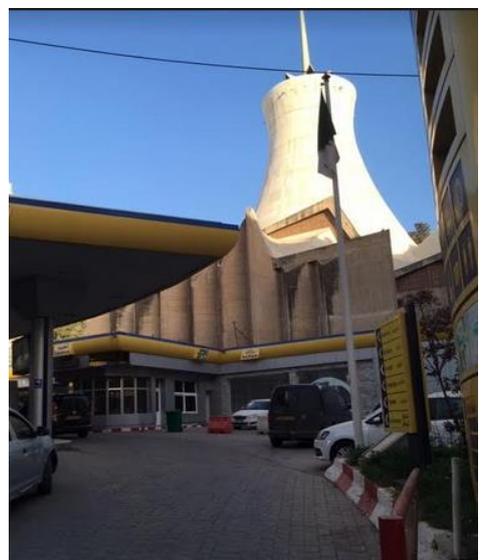
Mosquée Ketchaoua, Alger.



Mosquée Al-Rahma, Alger.



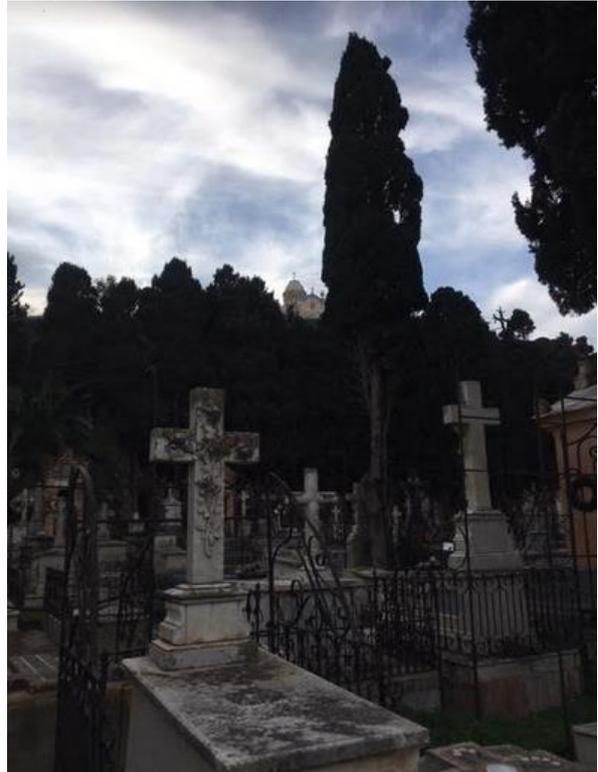
Cathédrale du Sacré Cœur (nef).



Cathédrale du Sacré Cœur, vue de la rue
Didouche Mourad, Alger.



Basilique Notre-Dame d'Afrique, Alger.



Basilique Notre-Dame d'Afrique, vue du cimetière chrétien de Saint Eugène, Bologhine.



Chapelle Notre-Dame de Santa Cruz, Oran.



Église Saint-Louis, abandonnée, Oran.

J'ai pris ces photographies au cours de mon voyage en Algérie en janvier 2020.

Si les relations de bon voisinage sont réelles, il faut les réinsérer dans un contexte régional marqué depuis les années 1980 par le retour du référent religieux au sein du monde arabe. La réaffirmation de l'islamisation du pays remonte à l'ordonnance du 5 juillet 1975, qui abrogea la loi du 31 décembre 1962 reconduisant la législation française en vigueur, et à la Charte nationale de 1976. Le repos hebdomadaire fut déplacé du dimanche au vendredi et surtout, les écoles catholiques furent réintégrées au système éducatif afin de renforcer l'unité du peuple algérien. Parce qu'elle entend soumettre tous ses citoyens à des normes identiques, la législation algérienne rattache les catholiques au statut personnel musulman qui les maintient dans une condition d'infériorité puisqu'il interdit, par exemple, en matière successorale, à un non-musulman d'hériter d'un musulman¹¹.

Depuis le début des années 2000, la médiatisation de conversions au christianisme en Kabylie a suscité un débat. Avec l'action missionnaire des Néo-évangélistes¹², des « micro-chrétiens »¹³ ont émergé dans le Sahara algérien, sans qu'on puisse évaluer précisément l'ampleur du phénomène¹⁴, inquiétant l'Église catholique, qui craint d'être victime d'un amalgame. En 2006¹⁵, le prosélytisme religieux incitant un musulman à l'apostasie a été interdit par la loi et réprimé pénalement¹⁶ tout en laissant une marge d'interprétation conséquente aux juges. Ce regain de tensions a aussi compliqué l'attribution de visas aux prêtres et aux religieux¹⁷.

Cette méfiance est bien sûr motivée par des raisons politiques contemporaines, mais elle s'inscrit aussi dans une histoire plus longue sur laquelle je me suis penchée, celle d'une Église restaurée en pays d'islam depuis le XIXe siècle grâce à la colonisation française.

¹¹ Jean-François Rycx, « Règles islamiques et droit positif en matière de successions : présentation générale » dans Gast (éd.), *Hériter en pays musulman, habus, lait vivant, manyahuli*, Paris, CNRS, 1987, p.19-41.

¹² Les Néo-Évangélistes sont de nouvelles Églises issues de dissidences des Églises réformées d'Amérique du Nord.

¹³ Karima Direche-Slimani, « Dolorisme religieux et reconstructions identitaires. Les conversions néo-évangéliques dans l'Algérie contemporaine », *Annales. Histoire, Sciences sociales*, 64^e année, 2019/5.

¹⁴ Les chiffres avancés font état de 25 000 conversions en Kabylie.

¹⁵ « Ordonnance numéro 06-03 du 29 Moharram 1427 correspondant au 28 février 2006, fixant les conditions et les règles d'exercice des cultes autres que musulmans », Journal officiel de la République algérienne (numéro 12)

¹⁶ Les peines sont fixées de deux à cinq ans et d'une amende de 500 000 à 1 000 000 dinars.

¹⁷ Ces restrictions semblent aller au-delà du clergé puisque le centre diocésain des Glycines n'a pas voulu me délivrer une attestation de logement, après que plusieurs demandes de visas par des chercheurs accompagnées d'une attestation de logement des Glycines ont été refusées par le Consulat d'Algérie à Paris.

Introduction

Présentation de l'objet d'étude

Ce travail porte sur les catholiques du diocèse d'Alger dans les années trente. Il est nécessaire de revenir sur les différents termes qui composent cet objet d'étude. Étymologiquement, *catholique* vient du grec ancien *katholikós* (καθολικός) qui signifie universel. Dans la règle de foi du concile de Constantinople (381), il est dit : « Nous croyons en l'Église une, sainte, catholique ». En ce sens, tous les chrétiens reconnaissent l'Église de Jésus-Christ comme catholique. Cependant, le catholicisme proprement dit n'apparaît dans l'Occident chrétien qu'au seizième siècle, en opposition à la Réforme luthérienne et calviniste. Seule l'Église catholique reconnaît l'autorité pontificale, contrairement à l'Église protestante mais aussi à l'Église orthodoxe. La rupture entre l'Église d'Occident et l'Église d'Orient remonte elle au schisme de 1054 après l'excommunication de Michel Cérulaire par le légat du pape Léon IX, le cardinal Humbert. Ne seront pas pris en compte les quelques protestants et orthodoxes que comptait la société algérienne, pas plus que les juifs algériens, naturalisés en 1870 par le décret Crémieux. Parmi les Européens, les seuls non-catholiques ayant leur place dans ce mémoire sont les athées anticléricaux. Alors que la presse catholique manifestait généralement une forme de bienveillance condescendante à l'égard des musulmans, l'influence des francs-maçons dans les cercles de décision, réelle ou fantasmée, était l'objet de féroces dénonciations.

Mon mémoire porte non sur le catholicisme, ni sur l'Église mais sur *les catholiques*. Un profond renouvellement a traversé l'histoire religieuse dans la deuxième moitié du vingtième siècle. À partir des années 1960, les historiens délaissèrent l'histoire ecclésiastique, celle de l'évêque et du clergé, pour porter leur regard sur les chrétiens ordinaires et leurs pratiques quotidiennes. Ce tournant majeur de l'historiographie religieuse correspondait au souhait de transposer les méthodes de la sociologie religieuse, mises au point par Gabriel Le Bras et l'abbé Fernand Boulard, à l'histoire. Plusieurs travaux pionniers d'histoire méritent d'être cités : *Le*

diocèse de Vannes au XIXe siècle de Claude Langlois¹⁸, *La Vie Religieuse des populations du diocèse d'Arras* d'Yves-Marie Hilaire¹⁹ et *Mentalités, religion et histoire en Haute-Bretagne au XIXe siècle. Le diocèse de Rennes 1815-1848* de Michel Lagrée²⁰. Pour eux, l'« Église » désigne « ses gens », à savoir le clergé et les fidèles au sein duquel il évolue et dont il est issu. Par « catholiques », je désigne donc aussi bien le clergé que ses ouailles, dans un effort pour analyser toutes les dimensions de l'Église, tant son versant institutionnel que les phénomènes de piété populaire.

Il n'est pas aisé de définir qui était catholique car déjà, il y a un siècle, l'engagement dans la foi recouvrait des réalités diverses. Parmi les catholiques, j'inclus ceux qui, malgré leur pratique intermittente, voire leur indifférence religieuse, conservaient des liens avec l'Église par leur milieu social ou par leur origine familiale. La vie religieuse des catholiques *algériens* était-elle différente de celle des catholiques *français* ? La spécificité du contexte colonial n'est pas facile à saisir en Algérie puisqu'il s'agissait à proprement parler de trois départements français (avec les territoires du Sud) depuis 1848. Dotée d'une organisation ecclésiastique identique à celle qui se trouvait en métropole, les trois diocèses d'Alger, Oran et Constantine semblaient constituer en tout point une « autre-France ». L'Église, en Algérie, étant à la fois une Église diocésaine et une Église missionnaire, était composée non seulement d'un clergé séculier qui s'occupait des fidèles, mais aussi des congrégations comme les Pères Blancs en Kabylie. Dans le cadre de ce mémoire, seul le clergé diocésain retiendra mon attention, c'est-à-dire les prélats, les curés, les aumôniers qui s'occupaient de la pastorale auprès des catholiques algériens du diocèse d'Alger.

On pourrait s'étonner que les Européens catholiques soient qualifiés d'« Algériens ». Les Algériens n'étaient-ils pas les musulmans ? Par fidélité aux sources que j'ai utilisées, j'ai pris le parti d'utiliser les catégories des acteurs qui étaient opérantes à l'époque coloniale et non à l'époque contemporaine. Même s'ils descendaient de colons ayant immigré au Maghreb, les Français d'Algérie furent longtemps considérés comme les seuls « Algériens ». Les désigner comme « Algériens » rappelle ainsi leur supériorité au sein du système colonial. Les catholiques se trouvaient, selon Oissila Saaïdia, « dans une situation paradoxale de devoir vivre leur foi en

¹⁸ Claude Langlois, *Le Diocèse de Vannes au XIXe siècle, 1800-1830*, Paris, Klincksieck, 1974.

¹⁹ Yves-Marie Hilaire, *Une Chrétienté au XIXe siècle. La vie religieuse des populations du diocèse d'Arras, 1840-1914*, thèse soutenue à l'Université Lille III, 1976.

²⁰ Michel Lagrée, *Mentalités, religion et histoire en Haute-Bretagne au XIXe siècle Le diocèse de Rennes 1815-1848*, Paris, Klincksieck, 1977.

situation de minorité religieuse tout en étant dans le camp de la domination »²¹. Le phénomène catholique en Algérie doit être lu à l'aune du rapport de force colonial qui y présida.

Les Algériens d'aujourd'hui, eux, étaient traditionnellement désignés par leur statut juridique d'« Indigènes », inscrit dans le Code de l'Indigénat. Ils étaient aussi appelés « musulmans », une étiquette qui n'avait pas un sens purement confessionnel mais aussi ethnique et politique²². Ainsi les musulmans convertis au catholicisme, quoiqu'ils eussent renoncé aux coutumes musulmanes, restaient au regard de la loi des musulmans soumis au statut personnel coranique²³. Reprendre cette taxinomie, c'est respecter les mentalités d'une époque où cette division typiquement coloniale, mêlant identité ethnico-nationale et religion, entre « Indigènes » ou « musulmans » et « Algériens », allait de soi.

Les mentalités et les discours évoluèrent cependant dans l'entre-deux guerres. L'appellation « Algérien » était de plus en plus postposée à « musulman » à la place d'« Indigène »²⁴. Dans le recensement du gouvernement général de 1936, la « population algérienne » rassemblait aussi bien les musulmans que les Européens²⁵. Une nouvelle distinction s'esquissait donc, entre les « Algériens musulmans » et les « Algériens », sans complètement remplacer l'ancienne.

Selon le contexte, je désignerai parfois les « Algériens » comme les « Européens d'Algérie », une expression qu'ils utilisaient déjà à l'époque pour se désigner. La référence à l'Europe plutôt qu'à la seule France rappelle la réalité bigarrée de ce peuplement issu de plusieurs pays méditerranéens. En effet, même lorsqu'ils étaient désignés comme « Français », une grande partie des « Algériens » étaient en réalité des « Européens ». Les Français ne constituaient qu'une part de la population européenne, également composée d'Espagnols, d'Italiens et de Maltais. Cette diversité rappelle combien le monde colonial était fragmenté par des divisions internes. Il arrivait que celles-ci opposassent les coreligionnaires de nationalités

²¹ Oissila Saaïdia, *L'Algérie catholique, XIXe-XXIe siècles*, Paris, CNRS Éditions, 2018, p.23.

²² Le 5 novembre 1903, la Cour d'appel d'Alger a statué que le terme musulman « n'a pas un sens purement confessionnel, mais qu'il désigne au contraire l'ensemble des individus d'origine musulmane qui, n'ayant point été admis au droit de cité, ont nécessairement conservé leur statut personnel musulman, sans qu'il y ait lieu de distinguer s'ils appartiennent ou non au culte mahométan ».

²³ Patrick Weil, « Le statut des musulmans en Algérie coloniale. Une nationalité française dénaturée », *Histoire de la justice*, n°16, 2005.

²⁴ Cette évolution des sensibilités transparissait dans plusieurs discours faisant allusion à tout le peuple algérien en incluant les musulmans.

²⁵ AAA/85.

différentes d'autant qu'il existait, en matière de pratique et d'intensité religieuse, des différences entre les Français et les Espagnols, les Italiens et les Maltais.

Une infime minorité des Indigènes se convertit au catholicisme, quoique les effets de l'apostolat des Pères Blancs eussent été modestes avec seulement 650 baptêmes entre 1905 et 1950²⁶. Ces chrétiens indigènes se trouvaient doublement marginalisés puisqu'ils étaient rejetés de leur communauté, restée musulmane, sans pouvoir prétendre à un statut d'égalité civile avec la population européenne. Leur vécu n'avait donc rien à voir avec celui du reste des catholiques, qui appartenaient à la population européenne, et ne sera donc pas abordé dans ce mémoire.

Le cadre délimité retenu, le diocèse d'Alger, est à la fois civil et religieux puisque le département coïncidait avec le diocèse. Il se situait au centre nord de l'Algérie et comprenait la Kabylie, les régions d'Alger, de Médéa, la partie est de la vallée du Cheliff ainsi que les monts de part et d'autre (Ouarsenis au sud et Dahra vers la côte). Ce très vaste diocèse possédait donc un territoire varié avec des populations diverses : partie septentrionale du Tell avec les plaines fertiles de la Mitidja et terres sèches des hauts-plateaux plus au sud ; vers la Kabylie, agglomération d'Alger et petits bourgs isolés dans l'arrière-pays ; catholiques urbains et colons isolés dans les campagnes, etc.

La période qui m'occupe est celle des « années trente ». Alors que les historiens font généralement commencer cette décennie avec la Grande Dépression de 1929, l'année 1930 m'a semblé s'imposer en raison de sa charge symbolique en Algérie. De janvier à juin 1930, l'Algérie française commémora son centenaire et les mille cinq cents ans de la mort de saint Augustin, tandis que se réunissait à Tunis le Congrès eucharistique de Carthage. Ma borne chronologique finale est l'organisation du XIIe Congrès eucharistique national à Alger, entre le 3 et 7 mai 1939. Cet événement plaça l'Église catholique au centre de toutes les attentions, dans un contexte international tendu. Le déclenchement de la guerre, en septembre 1939, est exclu de ce mémoire, ne serait-ce que parce qu'il fallut attendre la débâcle de juin 1940, pour qu'elle commençât véritablement en France, et le débarquement américain de novembre 1942, pour qu'elle touchât directement le sol algérien. Ma périodisation s'ouvre et se termine ainsi par les célébrations « en trompe-l'œil » de l'apogée d'une Algérie française et catholique.

²⁶ Oissila Saaïdia, *Clercs catholiques et oulémas sunnites dans la première moitié du XXe siècle. Discours croisés*, Paris Librairie orientaliste Paul Greuthner, 2004, p.197.

Un angle mort de l'historiographie

Le catholicisme en Algérie se situe à l'interstice entre histoire coloniale et histoire religieuse. Il aurait donc pu devenir un « lieu » de rencontre entre ces deux histoires. En réalité, ce thème a été délaissé tant par les historiens du colonialisme que par les historiens du religieux. D'où vient ce désintéret ?

Il n'est guère surprenant que les historiens algériens aient dédaigné le catholicisme. Selon Pierre Vermeren, de même qu'à l'époque coloniale « la France insistait sur la continuité avec l'Antiquité chrétienne », de même « les études consacrées à la période islamique monopolisent le champ des études d'histoire dans les universités du Maghreb indépendant »²⁷. L'histoire est considérée comme une affaire d'État en Algérie. Selon l'historien algérien Amar Mohand Amer²⁸, les « porteurs de mémoire » officiels écrivent une histoire qui survalorise l'héroïsme des martyrs, et fait de l'identité islamique de la nation algérienne un adage. Le lien entre sciences islamiques et histoire complique les choses. À l'université d'Oran 1, les deux disciplines sont associées au sein du Laboratoire « Sciences humaines et de la civilisation islamique ». Du reste, l'arabisation de l'enseignement depuis les années 1980 ne facilite pas le choix d'un corpus en français. De telles conditions de recherche ne sont pas propices à l'étude de la religion du « roumi ». Pour un gouvernement qui fonde sa légitimité sur le sang versé par les martyrs, la seule histoire ayant droit de cité est le récit nationaliste de la victoire de l'Algérie. Le musée du Moudjahid, aménagé sous le mémorial des Martyrs (*Maqam al Chahid* : مقام الشهيد), illustre cette confusion entre histoire et mémoire en accusant la France d'un « génocide » le 8 mai 1945, alors que la majorité des historiens s'accordent pour le qualifier de « massacre ». Quant au sort des Européens d'Algérie, il n'est jamais évoqué. Certes, les historiens algériens ne sont pas dupes de l'histoire officielle. Leur désintéret ne se résume pas à une question de censure. Force est d'admettre qu'écrire l'histoire du Front de libération nationale (F.L.N.), comme l'a magistralement fait Mohamed Harbi, apporte probablement plus à la compréhension de la politique algérienne en 2020, qu'écrire celle d'une communauté aujourd'hui réduite à peau de chagrin.

²⁷ Pierre Vermeren, « L'historiographie des deux côtés de la Méditerranée », *Histoire@Politique. Politique, Culture, Société*, n°15, septembre-décembre 2011.

²⁸ Amar Mohand Amer, « Les enjeux de la mémoire en Algérie », conférence à la Sorbonne, 3 mars 2020.

L'impasse faite en France par les historiens de la colonisation est plus déconcertante. Comme le rappelait Benjamin Stora dans un colloque de la Société d'histoire moderne et contemporaine (S.H.M.C.)²⁹, les recherches sur l'historiographie coloniale s'inscrivent dans une problématique générale politique, visant à expliquer pourquoi et comment l'Algérie française céda la place à une Algérie arabo-musulmane. Le thème majeur qui s'en dégage est l'évolution de la société musulmane et la formation du mouvement nationaliste issu de celle-ci. La dimension politique de la religion islamique a donc été abondamment étudiée, ne faisant aucun doute. En comparaison avec les deux autres monothéismes, la portée politico-juridique du catholicisme saute moins aux yeux dans l'Algérie coloniale. Il fallut en effet attendre le décret Crémieux (1870) pour que les Indigènes israélites fussent naturalisés. Conformément au sénatus-consulte de 1865, les Indigènes musulmans qui souhaitaient être naturalisés devaient, eux, renoncer au statut personnel coranique, jugé incompatible avec le Code Civil³⁰. Être catholique, en revanche, ne privait ni ne conférait aucun droit civique : c'était indifférent. Dès lors qu'ils étaient naturalisés, les Algériens disposaient des mêmes droits civiques et politiques, qu'ils fussent catholiques, protestants, orthodoxes ou athées. Peut-être cela contribua-t-il à ce que les historiens soucieux de dévoiler les rouages du système colonial considérassent le fait catholique comme secondaire. Alors qu'il consacrait une part importante de ses travaux au nationalisme musulman et, dans une moindre mesure, aux juifs d'Algérie et à l'antisémitisme algérien, Charles-Robert Ageron écrivit tout au plus quelques lignes sur la religion catholique.

L'évolution de l'historiographie de l'Algérie coloniale explique aussi pourquoi les historiens laissèrent de côté ce problème. Dans un article publié dans *XXe siècle. Revue d'histoire* (1992)³¹, Daniel Rivet résume l'évolution de l'historiographie de l'Algérie coloniale en trois étapes. Pendant l'Algérie française, l'histoire pro-coloniale exaltait les conquérants dans une approche plus apologétique qu'historique. Discreditée à l'indépendance, elle fut supplantée dans les années 1960 par une histoire anticoloniale qui tourna son regard vers les colonisés. Depuis les années 1980, il n'y a plus d'école dominante mais une histoire politique

²⁹ Benjamin Stora, communication présentée oralement à la Société d'histoire moderne et contemporain le 6 novembre 1993, publiée dans le *Bulletin de la SHMC*, 1994, n°1-2, supplément à la *Revue d'histoire moderne et contemporaine*, tome 41, pp.52-58.

³⁰ Cinq coutumes lui sont incompatibles : la polygamie ; le droit de djebir, qui permet à un père musulman de marier son enfant jusqu'à un certain âge ; le droit de rompre le lien conjugal à la discrétion du mari ; la théorie de « l'enfant endormi » qui permet de reconnaître la filiation légitime d'un enfant né plus de 10 mois et jusqu'à cinq ans après la dissolution d'un mariage ; enfin le privilège des mâles en matière de succession.

³¹ Daniel Rivet, « Le fait colonial et nous : histoire d'un éloignement », *XXe siècle, Revue d'histoire*, n° 33, janvier-mars 1992.

d'un côté et une histoire structuralo-marxiste de l'autre. Selon Guy Pervillé³², le tournant entre l'école coloniale d'Alger et la deuxième école d'Alger s'annonçait dès les années 1930 avec les travaux de Charles-André Julien. À rebours du conformisme colonial de l'époque, son *Histoire de l'Afrique du Nord* (1931)³³ ne fait pas commencer l'histoire du Maghreb uniquement dans un rapport avec l'Occident, mais décrit un pays d'origine berbère confronté à une série d'envahisseurs, des Carthaginois aux Français. Aussi garde-t-il un silence presque complet sur l'Eglise catholique. Professeur à la Sorbonne (1947-1961) et directeur de thèse de Charles-Robert Ageron, André Nouschi, et Annie Rey-Goldzeiguer, Julien eut une influence déterminante dans l'historiographie du Maghreb jusque dans les années 1960. Il contribua de façon décisive à tourner le regard de la nouvelle génération d'historiens vers les « Indigènes » d'Algérie. Les Européens d'Algérie, dès lors, furent moins étudiés. A partir des années 1960, l'influence du marxisme universitaire accentua cette tendance. Aux yeux des historiens marxistes (Annie Rey-Goldzeiguer, René Gallissot, André Nouschi, Gilbert Meynier), la déconstruction du système colonial reposait avant tout sur la compréhension de ses ressorts socio-économiques, et seulement dans une moindre mesure du fait religieux. Il n'est pas non plus exclu que l'anticolonialisme et le tiers-mondisme, influents dans les milieux universitaires, reléguèrent au second plan l'histoire de ceux qui étaient désormais appelé les « pieds-noirs » et dont l'image était, après la guerre d'Algérie, assez désastreuse. La « demande d'histoire » la plus légitime semblait être celle des Algériens musulmans. C'est pourquoi leur histoire a été abondamment écrite, alors que celle des catholiques demeure embryonnaire. Curieux paradoxe, puisqu'à l'époque coloniale, ce n'étaient pas les Indigènes qui comptaient mais les Européens, majoritairement catholiques, car ils avaient des droits civiques et faisaient partie du corps électoral. Selon Oissila Saaïdia, « l'histoire s'est donc écrite en fonction des enjeux d'un moment historique qui est celui des guerres de libération et de décolonisation, et non en fonction des priorités réelles de l'époque coloniale »³⁴. Même si les positions institutionnelles du marxisme s'affaiblirent dans les années 1990, les courants historiographiques qui ont renouvelé l'histoire coloniale depuis une trentaine d'année (post-colonialisme, *subaltern studies*) n'ont pas inversé cette tendance.

³² Guy Pervillé, « La production de l'histoire de l'Algérie, en Algérie et en France, après la décolonisation », dans Sophie Dulucq et Colette Zytnicki, *Décoloniser l'histoire ? De l'« histoire coloniale » aux histoires nationales en Amérique latine et en Afrique (XIXe-XXe siècles)*, Actes de la journée d'études du 27 mars 2001 à l'université Toulouse-Le Mirail, Paris, Publications de la Société française d'histoire d'outre-mer (SFHIOM), 2003.

³³ Charles-André Julien, *Histoire de l'Afrique du Nord : Tunisie, Algérie, Maroc*, Paris, Payot, 1931.

³⁴ Oissila Saaïdia, *L'Algérie catholique, op.cit.*, pp.18-19.

Des évolutions plus récentes ont contribué à rendre secondaire l'histoire des catholiques d'Algérie. Depuis les années 1990, la guerre d'Algérie s'est imposée comme l'objet de recherche majeur des historiens de la colonisation. Benjamin Stora fit d'abord le bilan de trente ans d'amnésie dans *La Gangrène et l'oubli* (1991)³⁵, puis après l'ouverture des archives militaires de Vincennes et de l'E.C.P.A.D. (1992), Sylvie Thénault (2001)³⁶ et Raphaëlle Branche (2001)³⁷ publièrent des thèses remarquées. Dans *Misère de l'historiographie du « Maghreb » post-colonial*³⁸, Pierre Vermeren dénombre, sur treize historiens professionnels spécialistes du Maghreb, sept spécialistes de la guerre d'Algérie ou de l'armée coloniale. Il y a désormais moins d'historiens professionnels de l'Algérie coloniale (quatre) et donc a fortiori peu de recherches effectuées sur les Européens d'Algérie³⁹. À la même époque, les événements de la décennie noire mirent en lumière la place centrale de l'islam dans la société algérienne, ce qui a peut-être contribué à accroître le déséquilibre dans les recherches, d'autant qu'une bonne part des étudiants en histoire se tournant vers le Maghreb sont issus de l'immigration. Est-ce trop s'avancer que de dire que l'évolution de la société algérienne, mais aussi, pour des raisons différentes, de la société française, contribuent à un approfondissement des recherches sur l'islam, alors que l'intérêt pour le catholicisme à l'époque contemporaine est plus modéré ?

Si on regarde du côté des historiens du catholicisme, les travaux manquent aussi, pour des raisons différentes. Autant l'historiographie de l'Algérie a fait l'impasse sur le catholicisme, autant l'historiographie religieuse a fait l'impasse sur l'Algérie. L'histoire religieuse resta longtemps en marge des autres études historiques. Elle se confondait alors avec l'histoire ecclésiastique. Comme le rappelle Michel Lagrée, elle était « écrite essentiellement par des clercs, pour un public comptant de nombreux clercs, et dans une visée apologétique »⁴⁰. *Les livres publiés sur l'Église catholique à l'occasion du centenaire algérien* n'y faisaient pas exception⁴¹. Dans les années 1960, l'historiographie religieuse connut de profondes mutations. En se déconfessionnalisant, elle gagna une nouvelle crédibilité scientifique. Une nouvelle génération d'historiens, émancipés des institutions ecclésiastiques, orienta ses travaux vers de nouvelles perspectives de recherche. Délaissant le haut clergé, elle s'intéressa au peuple

³⁵ Benjamin Stora, *La gangrène et l'oubli*, Paris, La Découverte, 1991.

³⁶ Sylvie Thénault, *Une drôle de justice : les Magistrats dans la guerre d'Algérie*, Paris, La Découverte, 2001

³⁷ Raphaëlle Branche, *La torture et l'armée pendant la guerre d'Algérie (1954-1962)*, Paris, Gallimard, 2001

³⁸ Pierre Vermeren, *Misère de l'historiographie du « Maghreb » post-colonial (1962-2012)*, Paris, Publications de la Sorbonne, 2012

³⁹ Ces données datent de 2012 et demanderaient une actualisation (sans doute à la baisse).

⁴⁰ Michel Lagrée, *Religion et modernité : France, XIXe-XXe siècles*, Rennes, PUR, 2003

⁴¹ P. Répeticci, *L'Algérie chrétienne, esquisse historique 1830-1930*, Alger, Librairie A Notre Dame, 1930 ; A. Pons, *La Nouvelle Église d'Afrique ou le catholicisme en Algérie*, Librairie L. Namura, 1930

chrétien et à ses pratiques. L'ouvrage collectif *L'histoire religieuse. Problèmes et méthodes* (1975) de Jean-Marie Mayeur⁴² et un article pionnier de Claude Langlois⁴³ dressaient à l'époque un premier bilan de ce changement de paradigme. Après cet essor, l'histoire religieuse contemporaine perdit de son éclat dans les années 2000. Dans *Faire de l'histoire religieuse dans une société sortie de la religion*, Guillaume Cuchet soutient que la sécularisation des sociétés occidentales et l'inculture religieuse des étudiants ont entraîné un appauvrissement des vocations dans ce champ historiographique⁴⁴.

Peu d'historiens du religieux se sont intéressés aux colonies. Depuis la fondation de l'Association française d'histoire religieuse contemporaine (AFHRC) en 1974, rares sont ses journées d'étude annuelles qui ont été consacrées aux colonies, sauf une portant sur « l'exportation des modèles religieux outre-mer » (1976). Toutefois, d'autres journées ont laissé davantage de place aux colonies, notamment sous l'impulsion d'historiennes comme Chantal Verdeil et Anne Jusseaume. L'histoire religieuse contemporaine a conservé un fort ancrage hexagonal. Les synthèses les plus importantes, celle de Gérard Cholvy et Yves-Marie Hilaire⁴⁵ et celle de Jacques Le Goff et René Rémond⁴⁶, ne font presque aucune mention des catholiques en Algérie. Cet oubli montre selon Oissila Saaïdia que « les historiens du religieux ont relégué l'histoire du catholicisme en situation coloniale aux historiens de la colonisation, créant ainsi une *terra incognita* ». Victime d'un double oubli, l'histoire du catholicisme en Algérie ne pouvait que rester un « angle mort » de l'historiographie.

Quand ils se sont intéressés à l'outre-mer, les historiens du religieux ont principalement déployé leurs recherches dans trois directions⁴⁷. Deux d'entre elles (les relations de la France avec d'autres aires géographiques et celles avec le Vatican) sont sans intérêt direct avec mon thème. En revanche, l'histoire missionnaire constitue un terrain propice à la rencontre entre histoire religieuse et histoire de la colonisation. Autrefois limitée à une historiographie

⁴² Jean-Marie Mayeur (dir.), *L'Histoire religieuse de la France, XIXe-XXe siècle Problèmes et méthodes*, Paris, Beauchesne, 1975

⁴³ Claude Langlois, « Des études d'histoire ecclésiastique locale à la sociologie religieuse historique. Réflexions sur un siècle d'histoire de la production historiographique », *Revue d'histoire de l'Église de France*, vol. 62, 1976

⁴⁴ Guillaume Cuchet, *Faire de l'histoire religieuse dans une société sortie de la religion*, Paris, Publications de la Sorbonne, 2013.

⁴⁵ Gérard Cholvy et Yves-Marie Hilaire, *Histoire religieuse de la France*, Toulouse, Privat, 3 vol., 1984-1988.

⁴⁶ Jacques Le Goff et René Rémond (dir.), *Histoire de la France religieuse*, Paris, Seuil, tome 3, *Du roi très chrétien à la laïcité républicaine, XVIIIe-XIXe siècle*, 1991 et tome 4, *Société sécularisée et nouveaux religieux*, 1992.

⁴⁷ Jacques-Olivier Boudon, « L'histoire religieuse en France depuis le milieu des années 1970 », *Histoire, économie et société*, Paris, Armand Colin, 2012/2, 2012.

congréganiste, l'étude des missions s'est renouvelée dans le monde universitaire, d'abord sous l'impulsion de Jacques Gadille, puis de son élève Claude Prudhomme⁴⁸, ou plus récemment l'élève de ce-dernier Philippe Delisle⁴⁹. Ils se sont penchés sur les phénomènes de contact entre les cultures et sur le concept de mission lui-même, donnant naissance à la missiologie. Lyon s'est imposé comme un pôle de recherche important, avec le Centre de recherches et d'échanges sur la diffusion et l'inculturation du christianisme (C.R.E.D.I.C.), l'axe « religions, sociétés, acculturation » du Laboratoire de recherche historique Rhône-Alpes (L.A.R.H.A.), et enfin, le Centre de documentation des Œuvres pontificales missionnaires (O.P.M.). Grâce au renouveau de l'histoire missionnaire, plusieurs livres ont été publiés sur la congrégation la plus importante en Algérie, la Société des Missionnaires d'Afrique (Pères Blancs), fondée en 1868 par l'archevêque d'Alger, Mgr Lavigerie⁵⁰.

Bien que limitée, la bibliographie sur les catholiques d'Algérie comporte quelques travaux. Les origines de mon travail sont à chercher dans la lecture des travaux de Oissila Saaïdia. Ses recherches se sont principalement orientées autour des relations qui se nouent entre l'État et l'Église aux XIXe et début du XXe siècles⁵¹, sur les missions chrétiennes⁵², et les représentations que le clergé a de l'islam⁵³. Ses pages sur l'Algérie dans *Matériaux pour l'histoire religieuse du peuple français*⁵⁴ font une synthèse des connaissances acquises sur l'histoire du catholicisme algérien, reprise et développée dans *L'Algérie catholique*. Un réel déséquilibre existe entre la période qui va de 1830 à 1914, très travaillée, et celle qui va de 1914 à 1962. Oissila Saaïdia explique au début du chapitre qui couvre cette dernière période qu'il constitue un « état provisoire des connaissances »⁵⁵. La périodisation retenue dans *Clercs catholiques et oulémas sunnites*⁵⁶ est celle de l'entre-deux guerres mais se focalise, s'agissant des catholiques, sur les représentations que les Pères Blancs avaient des musulmans. Travaillant

⁴⁸ Claude Prudhomme, *Missions chrétiennes et colonisations. XVIe-XXe siècles*, Paris, Cerf, 2004.

⁴⁹ Philippe Delisle, *Les relations Eglise-Etat en situation post-coloniale*, Paris, Karthala, 2003.

⁵⁰ J.-C. Cellier, *Histoire des Missionnaires d'Afrique (Pères Blancs) de la fondation par Mgr Lavigerie à la mort du fondateur (1868-1892)*, Paris, Karthala, 2008 ; Francis Nolan, *Les Pères Blancs entre les deux guerres mondiales. Histoire des Missionnaires d'Afrique (1919-1939)*, traduit de l'anglais par Raphaël Deillon, Paris, Editions Karthala, 2015.

⁵¹ Oissila Saaïdia, *Algérie coloniale. Musulmans et chrétiens : le contrôle de l'État (1830-1914)*, Paris, CNRS Édition, 2015.

⁵² Oissila Saaïdia, Laurick Zerbin (dir.), *L'Afrique et la mission. Terrains anciens, questions nouvelles avec Claude Prudhomme*, Paris, Karthala, 2015.

⁵³ Oissila Saaïdia, *Clercs catholiques et oulémas sunnites*, op.cit.

⁵⁴ Oissila Saaïdia, « Algérie » in *Matériaux pour l'histoire religieuse du peuple français : XIXème-XXème siècles, Bourgogne, Franche-Comté et Lyonnais, Savoie et Dauphine, Grand Midi et Algérie*, Lyon, LARHA, 2011, p.130-137.

⁵⁵ Oissila Saaïdia, *L'Algérie catholique*, op.cit., p.213.

⁵⁶ Oissila Saaïdia, *Clerc catholiques et oulémas sunnites*, op.cit.

à partir des archives de la maison généralice des Missionnaires d'Afrique à Rome, Oissila Saaïdia s'attarde moins sur le clergé diocésain et les laïcs. Cette période demeure donc largement inexplorée. C'est pourquoi Oissila Saaïdia encourage les jeunes chercheurs à poursuivre « les investigations systématiques sur le catholicisme algérien durant [l'entre-deux guerres] »⁵⁷.

Quelques autres ouvrages doivent être mentionnés. Dans l'ouvrage collectif dirigé par l'ancien archevêque d'Alger Mgr Henri Teissier (1988-2008), *Histoire des chrétiens d'Afrique du Nord*⁵⁸, le chapitre sur l'Église d'Algérie consacre quelques pages à la période de l'entre-deux guerres, trop peu hélas pour véritablement alimenter mes recherches, bien qu'il fournisse des indications utiles. Autrement plus déterminante fut la lecture de l'ouvrage de Gérard Grimaud, *Les catholiques d'Algérie et leur église*⁵⁹. Les chapitres VIII « Une cohabitation sans destin national » et IX « Une population européenne établie. Éveil d'aspirations contenues » évoquent notamment l'Action catholique, le centenaire, le congrès eucharistique et l'émergence de la question algérienne. S'il s'agit d'un des rares ouvrages racontant l'histoire des catholiques et de leur clergé dans l'Algérie coloniale, l'intérêt historique de son travail doit être nuancé par le fait qu'il ne soit pas historien et qu'il appartienne soit lui-même pied-noir et catholique, ce dont il ne fait aucun mystère. Sans que celui lui ôte de sa valeur, il serait plus juste de considérer son travail comme un témoignage que comme un livre d'histoire. En définitive, malgré l'existence de plusieurs travaux de qualités, l'objet d'étude de ce mémoire constitue bien un « front pionnier » à défricher.

La bibliographie sur l'Algérie coloniale est pléthorique mais elle souffre de nombreux déséquilibres. D'une part, la guerre (1954-1962) a fait l'objet de nombreuses publications, alors que les années qui précèdent la Deuxième Guerre mondiale ont été moins étudiées. D'autre part, l'histoire des Européens d'Algérie souffre de lacunes majeures. Délaissée par une grande part des historiens de la colonisation, la marginalité de leur histoire a laissé la publication de livres de témoignages occuper le champ éditorial. C'est par exemple le cas du livre de Gérard Grimaud. Selon Benjamin Stora⁶⁰, le manque de contrepoint historique face au « trop-plein de

⁵⁷ Oissila Saaïdia, *L'Algérie catholique*, op.cit., p.213. Dans un échange par mails, Oissila Saaïdia m'a conseillé de m'intéresser à l'entre-deux guerre.

⁵⁸ Henri Teissier (dir.), *Histoire des chrétiens d'Afrique du Nord*, Paris, Desclée, 1991.

⁵⁹ Gérard Grimaud, *Les catholiques d'Algérie et leur église. Histoire et tragédie (1830-1954)*, Paris, L'Harmattan, 2012.

⁶⁰ Benjamin Stora, « L'histoire de l'Algérie, sources, problèmes, écritures », *Insaniyat*, 25-26, 2004.

mémoire » a souvent entravé le bon fonctionnement de ce champ épistémologique. De nombreux livres ne parviennent pas à se départir d'une forme de sympathie à l'égard des Français d'Algérie, au risque d'occulter ou de minimiser les logiques de domination inhérentes au système colonial. L'ouvrage de Jeannine Verdès-Leroux, *Les Français d'Algérie*, n'échappe pas à cet écueil⁶¹. Un de ses principaux mérites est d'avoir resitué dans leur contexte les mentalités des années 1930, notamment en analysant les fêtes du centenaire. Elle rappelle combien les discours élogieux de la métropole sur les liens intangibles entre la France et l'Algérie contribuèrent à forger la vision que les « Algériens » avaient d'eux-mêmes et expliquent plus tard leur sentiment d'abandon par la France. Son enquête orale auprès de Européens d'Algérie (170 entretiens) permet de donner d'eux une image nuancée, mais cette méthode présente l'inconvénient de dessiner une réalité à partir de souvenirs lointains et parfois romancés. Autre écueil : si elle dénonce à juste titre la facilité avec laquelle les Européens d'Algérie furent érigés, indistinctement, en bouc-émissaires, Jeannine Verdès-Leroux se montre très discrète sur la part de responsabilité qui leur incombe, regrettant seulement que le poids politique des « gros colons » faussât leur image. L'historien Jacques Frémeaux, né à Alger, écrit à ce propos qu'en tant que pied-noir il ne peut qu'approuver l'effort que constitue ce livre, mais qu'en tant qu'historien il estime que la partie historique mériterait d'être réécrite⁶². Un contrepoint à cette vision trop angélique m'a été apporté par la lecture de l'ouvrage que Pierre Nora rédigea après ses quelques années d'enseignement en Algérie à la fin des années 1960⁶³. Il y dénonce les contradictions des Français d'Algérie, mais se montre peut-être trop univoque dans sa critique, notamment vis-à-vis des « libéraux »⁶⁴.

D'autres lectures sur l'Algérie coloniale m'ont été précieuses. Incontournable, le second tome de *l'Histoire de l'Algérie contemporaine* de Charles-Robert Ageron⁶⁵ dresse un tableau limpide et précis des évolutions économiques et sociales de l'Algérie et des jeux de force politiques entre 1871 et 1954. Plus succinct, *Histoire de l'Algérie coloniale (1830-1954)* de Benjamin Stora m'a servi de complément⁶⁶. Dans *Le Maghreb à l'épreuve de la colonisation*,

⁶¹ Jeannine Verdès-Leroux, *Les Français d'Algérie de 1830 à aujourd'hui : une page d'histoire déchirée*, Paris, Fayard, 2001.

⁶² Jacques Frémeaux, Compte rendu de Jeannine Verdès-Leroux, *Les Français d'Algérie, op.cit., Outre-Mer. Revue d'histoire*, 336-337, 2002.

⁶³ Pierre Nora, *Les Français d'Algérie*, 2^{ème} édition revue et augmentée, Christian Bourgeois, Paris, 2012. L'ouvrage fut publié une première fois chez Julliard en 1961.

⁶⁴ C'est le reproche que lui adressa son ancien condisciple de khâgne Jacques Derrida, né près d'Alger, dans une lettre que Pierre Nora fit publiée dans la 2^{ème} édition.

⁶⁵ Charles-Robert Ageron, *Histoire de l'Algérie contemporaine*, II, *De l'insurrection de 1871 au déclenchement de la guerre de Libération (1954)*, Paris, PUF, 1979.

⁶⁶ Benjamin Stora, *Histoire de l'Algérie coloniale (1830-1954)*, Paris, La Découverte, 2004.

Daniel Rivet adopte lui une approche comparée qui offre une compréhension du phénomène colonial à l'échelle du Maghreb⁶⁷. Un ouvrage collectif, *Histoire de l'Algérie à la période coloniale*, réunissant les articles de plusieurs historiens (dont Sylvie Thénault, André Nouschi, Gilbert Meynier, René Gallissot, Benjamin Stora...) ⁶⁸ constitue également un excellent outil pour la compréhension de l'Algérie coloniale. Sur les questions économiques, *Chère Algérie. La France et sa colonie (1930-1962)* de Daniel Lefeuvre⁶⁹ montre, à la suite de Jacques Marseille, que l'Algérie française n'était pas rentable, confirmant la dimension avant tout politique du maintien de la présence française. Ces ouvrages ont en commun la faible part qu'ils consacrent à la question catholique. Sans être directement utiles à mes recherches, ils m'ont néanmoins été indispensables pour comprendre le fonctionnement de la société coloniale algérienne. Sur les questions religieuses, en dehors des travaux de Oissila Saaïdia, quelques chapitres de *La France en terre d'islam* de Pierre Vermeren⁷⁰ sont consacrés à la question de la coexistence du christianisme avec l'islam en Algérie. Je signale également la présence d'un mémoire conservé à la bibliothèque universitaire de Lyon 3 sur la vie des catholiques dans le diocèse d'Oran après la Première guerre mondiale⁷¹.

Quant à l'histoire du catholicisme, j'ai préféré les synthèses publiées à partir du renouveau de l'histoire religieuse dans les années 1960. Les travaux précédents s'apparentent trop à une histoire ecclésiastique rythmée par la succession des pontifes, à l'instar de *l'Histoire du catholicisme en France* d'Étienne Delaruelle, André Latreille et René Rémond⁷². Si *Les catholiques dans la France des années 1930* de René Rémond⁷³ donne un aperçu des divisions de l'opinion catholique à partir de textes de presse, il s'agit encore d'une histoire « par le haut », davantage préoccupée par les querelles qui opposèrent Emmanuel Mounier et le général de Castelnau que par le vécu des fidèles. J'ai fait un plus grand usage de *L'Histoire des catholiques en France* dirigée par François Lebrun⁷⁴, qui porte sur l'histoire des mentalités et des pratiques

⁶⁷ Daniel Rivet, *Le Maghreb à l'épreuve de la colonisation*, Paris, Fayard, 2002.

⁶⁸ Abderrahmane Bouchène, Jean-Pierre Peyroulou, Ouanassa Siari Tengour, Sylvie Thénault (dir.), *Histoire de l'Algérie à la période coloniale (1830-1962)*, Paris, La Découverte, 2014.

⁶⁹ Daniel Lefeuvre, *Chère Algérie. La France et sa colonie (1930-1962)*, 2^e édition, Paris, Flammarion, 2005.

⁷⁰ Pierre Vermeren, *La France en terre d'islam. Empire colonial et religions (XIXe-XXe siècles)*, Paris, Belin, 2016.

⁷¹ Cyprien Mycinski, *Une chrétienté après l'épreuve. La vie religieuse des Européens de confession catholique du diocèse d'Oran au sortir de la Grande Guerre d'après la Semaine Religieuse (1918-1924)*, Mémoire de Master II dirigé par Oissila Saaïdia, Université Lyon 2/ENS de Lyon, 2014.

⁷² Étienne Delaruelle, André Latreille, Jean-Rémi Palanque, René Rémond, *Histoire du catholicisme en France*, tome III, *La période contemporaine*, Paris, Éditions Spes, 1963.

⁷³ René Rémond, *Les catholiques dans la France des années 1930*, 2^e édition (1^{re} édition en 1960 sous le titre *Les catholiques, le communisme et les crises*), Paris, Editions Cana, 1979.

⁷⁴ François Lebrun (dir.), *Histoire des catholiques en France du XVe siècle à nos jours*, Paris, Privat, 1980.

religieuses. Un ouvrage plus récent de Jacques Prévotat, *Être chrétien en France au XXe siècle*⁷⁵, a servi de complément. *L'Histoire religieuse de la France contemporaine* de Gérard Cholvy et Yves-Marie Hilaire⁷⁶ constitue pour sa part un ouvrage pionnier en raison du double dépassement qu'il opère. D'une part, il adopte une approche pluriconfessionnelle attentive aux ressemblances et aux dissemblances entre le catholicisme, le protestantisme et le judaïsme. D'autre part, l'histoire religieuse n'est pas réduite à sa dimension institutionnelle et place sur le devant de la scène le fait religieux proprement dit, avec la totalité de ses acteurs, le clerc comme le croyant de base. *Histoire des organisations et mouvements chrétiens de jeunesse en France (XIX-XXe siècle)* de Gérard Cholvy m'a aussi été utile⁷⁷. Adoptant la même démarche pluriconfessionnelle, le tome IV de *L'Histoire de la France religieuse* de René Rémond et Jacques le Goff⁷⁸ est également une base de travail très sûre, en particulier le chapitre écrit par Étienne Fouilloux. Cet historien de la piété chrétienne, des croyances et de la spiritualité est aussi l'auteur d'*Au cœur du XXe siècle religieux*⁷⁹ et des chapitres sur l'histoire religieuse de la France dans le tome XII de *L'Histoire du christianisme* dirigée par Jean-Marie Mayeur, Charles et Luce Piétri, André Vauchez et Marc Vénard⁸⁰. Référence incontournable pour comprendre les transformations du christianisme sur le temps long, cet ouvrage, auquel ont collaboré quinze historiens, a aussi l'ambition de sortir de l'ecclésiocentrisme et de l'eurocentrisme. Pour cela, Jean-Marie Mayeur avertit en introduction que « les auteurs ont le plus grand souci de situer et d'insérer l'histoire du christianisme dans l'histoire générale » et de ne pas « donner une histoire vue d'Europe ». La cinquième partie consacrée aux Églises chrétiennes en Afrique, Asie et Océanie, écrite par Jacques Gadille, m'a donc particulièrement intéressé, même si j'ai regretté que seulement quelques paragraphes soient consacrés à l'Algérie, sans s'attarder sur sa spécificité par rapport au reste de l'Empire français. Enfin, le *Dictionnaire de l'histoire du christianisme* d'Encyclopædia Universalis⁸¹ est un instrument de travail qui m'a aidé à pallier les carences de ma culture religieuse. En définitive, si les travaux de l'histoire religieuse de la France sont nombreux et de bonne qualité, ils se rejoignent aussi par la faible part qu'ils accordent à l'Algérie.

⁷⁵ Jacques Prévotat, *Être chrétien en France au XXe siècle, de 1914 à nos jours*, Paris, Seuil, 1998.

⁷⁶ Gérard Cholvy, Yves-Marie Hilaire, *Histoire religieuse de la France contemporaine*, op.cit.

⁷⁷ Gérard Cholvy, *Histoire des organisations et mouvements chrétiens de jeunesse en France (XIXe-XXe siècle)*, Paris, Cerf, 1999.

⁷⁸ René Rémond, Jacques le Goff, *Histoire de la France religieuse*, op.cit.

⁷⁹ Étienne Fouilloux, *Au cœur du XXe siècle religieux*, Paris, Les Éditions ouvrières, 1993.

⁸⁰ Jean-Marie Mayeur et alii (dir.), *Histoire du christianisme*, XII, *Guerres mondiales et totalitarismes (1914-1958)*, Paris, Desclée-Fayard, 1990.

⁸¹ Jean Delumeau et alii, *Dictionnaire de l'histoire du christianisme*, Paris, Encyclopædia Universalis et Albin Michel, 2000.

Un corpus d'archives éclectique mais incomplet

La documentation des archives sur le catholicisme en Algérie pose plusieurs problèmes. La difficulté initiale à laquelle je me suis heurté tient à leur dispersion hors de Paris et hors de France. La plupart des centres d'archives franciliens (les Archives nationales à Pierrefitte-sur-Seine, les Archives diplomatiques à la Courneuve, les Archives militaires à Vincennes, l'E.C.P.A.D.) ne sont pas d'une grande aide pour mon sujet. Seule la Bibliothèque nationale de France (B.N.F.) est un lieu incontournable car on y trouve *La Semaine religieuse d'Alger* (S.R.A.), conservée sous la forme de microfilms.

S'agissant de la documentation, il y a à Lyon deux fonds majeurs pour l'histoire du religieux : le fond « Histoire des religions et croyances » de la bibliothèque universitaire de Lyon 3 et du Laboratoire de recherche historique Rhône-Alpes (L.A.R.H.A.)⁸² et celui de la bibliothèque des Œuvres pontificales missionnaires (O.P.M.)⁸³, dont je remercie la bibliothécaire Laurence Broglie pour son aide précieuse.

Une grande partie des archives de la colonisation sont conservées à Aix-en-Provence, aux Centre d'archives d'outre-mer (C.A.O.M.)⁸⁴ inauguré en 1966 au lendemain des indépendances coloniales. Les fonds conservés aux C.A.O.M. représentent 37 km linéaires et se répartissent en trois catégories : les fonds ministériels, qui regroupent les archives des administrations centrales de l'empire colonial ; les fonds territoriaux, qui se composent des fonds rapatriés des territoires d'outre-mer ; les archives privées et d'entreprises⁸⁵. La conservatrice du patrimoine chargée de mission responsable du fonds de l'Algérie est Juliette Patron. Les années 1930 sont peu documentées sur les catholiques, à l'exception de quelques archives trouvées dans le carton du Service des affaires politiques et de l'information du Ministère d'État chargé des Affaires algériennes.

Les archives de l'archevêché d'Alger (AAA)⁸⁶ m'ont été ouvertes sans restriction. Rangées dans 500 casiers, elles couvrent assez régulièrement la période coloniale. Ce travail de conservation semble avoir été mené de longue date, le classement le plus ancien remontant à

⁸² 18 rue Chevreul, 69 007 Lyon, salles 415-416. Mail : christine.chadier@univ-lyon3.fr Tél : 04263189 28.

⁸³ 12 rue Salat, 69287 Lyon. Mail : bibliotheque@opm-france.org Tél : 04 72 56 99 66.

⁸⁴ 29 Chemin du Moulin de Testas, 13 182 Aix-en-Provence. Mail : anom.aix@culture.gouv.fr Tél : 0442933850.

⁸⁵ Ousmane Mbay, « Le CAOM, un centre d'archives partagées ? », *Afrique et histoire*, 2009, p.291-299.

⁸⁶ 13 rue Khelifa Boukhalfa, 16 000 Alger. Mail: pjrhyen@yahoo.fr. Tél : +213 774 64 67 56.

août 1953⁸⁷. Des répertoires existent sur place mais le prêtre archiviste Jean-Pierre Henry regrette les remaniements multiples de ses prédécesseurs, parfois peu sensibles à la conservation. Il y a des fonds classés selon le titulaire du siège épiscopal (correspondance, discours, instructions, brochures, coupures de presse, photographies) et d'autres fonds thématiques (relations avec les Algériens musulmans, monographies et tournées paroissiales, associations et syndicalisme chrétien, etc.). Près de 2 000 registres de catholicité (baptêmes, mariages, décès) sont conservés sur place⁸⁸. Je tiens tout particulièrement à remercier le Père Henry pour sa confiance et l'intérêt qu'il porte à mon travail de recherche. Son aide et sa relecture m'ont été d'un secours inestimable et se sont poursuivies par correspondance bien après mon départ d'Algérie. Quant à la bibliothèque diocésaine des Glycines, elle contient plusieurs livres anciens introuvables dans les bibliothèques françaises. Grâce aux indications du documentaliste Abderrahim Hadji, j'ai pu consulter *L'Effort algérien* qui y est conservé.

J'ai ainsi pu rassembler un corpus d'archives varié quoique délicat à maîtriser dans sa totalité à l'issue du M1. S'il eût été plus facile de m'en tenir à un seul type de source, cela aurait risqué d'éclipser tous les points de vue à l'exception d'un seul, au risque d'appauvrir mon étude. Réunir une documentation plurielle me permet de croiser des sources de nature différente. Les décrets, les notes de renseignement, les instructions et la correspondance de l'administration montrent les rapports qu'entretient l'État avec l'Église en Algérie au tournant des années 1930. Malgré quelques blancs (à l'endroit de l'auteur ou de la date) qui peuvent gêner la compréhension, ces documents officiels sont dans l'ensemble bien conservés et faciles d'accès. Ils peuvent être mis en regard des archives de l'archevêché d'Alger, où se trouvent la correspondance du clergé, le journal de Mgr Leynaud, des coupures de presse, ou encore la revue mensuelle illustrée *L'Algérie catholique*⁸⁹. Quant aux nombreuses photographies, elles m'ont aidé à mieux saisir le déroulement des cérémonies, leur fréquentation, les habits revêtus et la gestuelle adoptée. Disponible sur le site de la cinémathèque de Bretagne, un court métrage documentaire amateur et muet de vingt-cinq minutes filmant le Congrès eucharistique national d'Alger (1939) a également été particulièrement précieux⁹⁰.

⁸⁷ Il s'agit d'un document de Mgr Gaston Jacquier (futur auxiliaire de Mgr Duval et assassiné en 1976) en AAA/238/8 : « *Classement provisoire – Classement fait à Saint Eugène pour transfert à l'Archevêché – août 1953 – Gj* ». Saint Eugène était jusqu'en 1976 la résidence des archevêques d'Alger, près de Notre-Dame d'Afrique. Jusqu'en 1962 l'Archevêché n'était pas celui d'aujourd'hui mais l'ancien « Dar el Aziza », la résidence de la fille du dernier dey d'Alger, située en face de la mosquée Ketchaoua.

⁸⁸ Akihito Kudo, Raed Bader, Didier Guignard, « Des lieux pour la recherche en Algérie », *Bulletin de l'Institut d'histoire du temps présent*, numéro 83, 2004, p.158-168.

⁸⁹ Voir annexe 8.

⁹⁰ <https://www.cinematheque-bretagne.bzh/Exploration-970-18473-0-0.html>.

Le bulletin diocésain *La Semaine religieuse d'Alger* est l'organe officiel de l'archevêché d'Alger et de la vie catholique du diocèse⁹¹. Créée à Paris en 1853, *La Semaine religieuse* se développa dans la plupart des diocèses de métropole, avant que le modèle s'exportât en Algérie : à Oran en 1899, à Alger en 1900 (sous l'épiscopat de Mgr Oury) et à Constantine après la Première guerre mondiale. Tirant à 2100 exemplaires au début des années 1930, *La Semaine religieuse d'Alger* avait une diffusion limitée mais comptait quelques lecteurs dans toute l'Afrique du Nord et en métropole⁹². Paraissant chaque semaine, *La Semaine religieuse* et comportait des informations liturgiques (le calendrier des saints de la semaine, des rappels sur le sens des fêtes chrétiennes) et pratiques (les horaires de la messe ou des cérémonies du diocèse). On y trouvait des lettres pastorales de l'archevêque à ses fidèles, des comptes rendus d'événements religieux du diocèses (tournées pastorales de l'archevêque, bénédictions d'un nouvel édifice religieux, fêtes) et le bulletin paroissial résumant l'actualité du diocèse. Le journal se terminait avec des récits édifiants et des appels aux dons ainsi que quelques publicités. *La Semaine religieuse* permettait d'analyser les positions de l'archevêché, notamment à travers les lettres pastorales de l'archevêque. Les déclarations du haut-clergé français et romain comme les encycliques pontificales, avaient aussi leur place dans la *Semaine religieuse*. Il aurait toutefois été difficile de se limiter à la *Semaine religieuse* dans la mesure où celle-ci reflétait seulement les positions de l'archevêché. L'information se concentrait sur ce qui se passe autour de l'archevêque, introduisant un déséquilibre entre Alger et les paroisses reculées dans les terres (en particulier au sud du diocèse, près de la Kabylie). La mission des pères blancs en Kabylie auprès des Indigènes faisait l'objet d'articles mais c'était la seule occasion où ils étaient mentionnés. Les articles de *La Semaine religieuse* adoptaient généralement un ton élogieux, donnant une image embellie du diocèse qui ne reflétait pas forcément le vécu des fidèles, et ne s'attardait pas sur les événements temporels.

Il est donc nécessaire de compléter le bulletin diocésain par la presse catholique algérienne, constituée de la presse de la jeunesse catholique (*La Jeunesse catholique*, et *L'Étudiant catholique* algérien), et d'un hebdomadaire d'information créé en 1927 pour aider les catholiques à penser les problèmes de leur temps sous l'éclairage de la foi : *L'Effort algérien*⁹³. Proche du catholicisme social, il se présentait comme un « journal d'action et d'organisation catholique sociale ». *L'Effort* couvrait ainsi l'actualité de l'Action catholique et

⁹¹ Voir annexe 5.

⁹² « Diocèse d'Alger. Action catholique. Rapport présenté à S.E. Mgr l'Archevêque. Année 1932 », dans AAA/83.

⁹³ Voir annexes 6 et 7.

avait une ligne éditoriale reflétant ses préoccupations⁹⁴. Avec un tirage limité entre 2000 et 2500 numéros par semaine (dont 1500 abonnés), *L'Effort*, qui avait seulement trois pages de texte, s'adressait néanmoins à un lectorat limité⁹⁵ :

« Les catholiques africains ne soutiennent pas leur presse comme il le faudrait. (...) Avouons-le franchement, il n'y a pas, dans l'Afrique du Nord, de presse catholique digne de cette vaste région, (...) il n'existe pas un seul grand journal sûr du lendemain, établi commercialement et administrativement, susceptible d'atteindre ce million de catholiques de toutes origines, de toutes opinions, de toutes classes. (...) Allez à Madagascar, et vous pourrez y acheter deux journaux catholiques en langue malgache, tirant à 6500 exemplaires, et une revue (Ny Feon'ny Marina) tirant à 14 000. »⁹⁶

La presse confessionnelle, assez limitée en Algérie, peut donc être mise en regard de la presse catholique métropolitaine (*La Croix*) et de la presse laïque de l'Algérois (*L'Écho d'Alger*, *La dépêche algérienne*, *Alger républicain*), en particulier lorsqu'un événement important est évoqué. Ces titres de journaux sont presque intégralement disponibles sur Gallica.

La littérature peut aider à comprendre certains aspects de la vie des Européens. Le regard que portent les écrivains algériens sur les Européens est plein d'acuité, à l'instar de l'autobiographie *Histoire de ma vie* de Fadma Aïth Mansour Amrouche, éduquée par les Sœurs Blanches en Kabylie et convertie au christianisme, ou à l'instar des descriptions de femmes européennes par Assia Djebar dans *L'amour. La fantasia*. Quant à la littérature des Français d'Algérie portant sur l'Algérie coloniale de l'entre-deux-guerres, elle m'a parfois aidé à comprendre la foi des catholiques algériens. À la fin des années trente, le milieu littéraire algérien se partageait entre le mouvement « algérieniste »⁹⁷ en déclin et l'« École d'Alger » réunissant des écrivains⁹⁸ autour de l'éditeur Edmond Charlot et Albert Camus. Les *Chevaux du soleil*. *Chronique d'Alger* de Jules Roy peuvent également être cités.

⁹⁴ Ex. pour justifier son soutien aux congés payés des ouvriers : « Les catholiques doivent bien comprendre que leur influence dans les milieux populaires ne grandira pas aux prix de concessions sur le chapitre des idées comme ils le font trop souvent, mais par des hardiesses raisonnées et raisonnables sur le terrain des faits », dans *L'Effort algérien*, 3 mars 1933.

⁹⁵ Selon le Père Henry, qui connut ce journal dans sa jeunesse peu avant sa disparition, c'était un journal que lisaient « les bonnes familles ».

⁹⁶ *L'Effort algérien*, 28 février 1931.

⁹⁷ Il visait à la reconnaissance d'une littérature spécifiquement algérienne. Peuvent être cités *Robert Randau*, Albert Truphémus, Paul Achard, Charles Courtin, Edmond Brua.

⁹⁸ Notamment Louis Bertrand, Emmanuel Roblès, Jules Roy, Max-Pol Fouchet et Jean Grenier.

Je termine cette présentation de mes sources en indiquant que je conçois mon mémoire de Master 1 comme une étape vers le rendu définitif en Master 2. D'ici juin 2021, il me faudra retourner à Alger pour faire un dépouillement systématique des archives de l'archevêché⁹⁹. La question se posera alors de savoir si je me limite au diocèse d'Alger, ou si j'inclus Oran dans mes recherches. Pour cela, il me faudrait retourner au centre diocésain Pierre Claverie¹⁰⁰, où l'évêque d'Oran, le Père Jean-Paul Vesco, m'ouvrit ses archives, sans que je dispose d'assez de temps pour me les approprier¹⁰¹. Il m'a aussi été signalé les archives de la préfecture apostolique de Ghardaïa, située dans le sud de l'Algérie à Laghouat et qui dépend à Rome de la Congrégation de la propagande. Dans la mesure où mon sujet ne s'étend pas à toute l'Algérie et ne concerne pas la mission, il n'est toutefois pas nécessaire de m'y rendre¹⁰². A plus court terme, je vais reprendre le dépouillement de la *Semaine religieuse d'Alger* à la BNF. Je vais essayer de consulter, de manière annexe, les archives du Grand Orient, pour avoir un point de vue critique. Enfin, j'aimerais trouver des archives privées (lettres, mémoires) datant de l'entre-deux guerres, afin de mieux saisir comment les catholiques ordinaires vivaient leur foi en Algérie. Peut-être pourrais-je avoir accès à de telles sources en m'adressant à un cercle algérieniste.

Problématique

Après un début de siècle mouvementé, les années trente marquaient un renouveau pour l'institution ecclésiale. Sous l'épiscopat de Mgr Leynaud (1917-1953), les indemnités allouées par l'État aux clercs furent prolongées, le séminaire de Saint Eugène réouvert, l'enseignement libre développé, plus d'une quarantaine de nouvelles églises bâties. La structuration du catholicisme dans le diocèse d'Alger semblait confirmer une lecture téléologique de l'histoire selon laquelle l'Église coloniale était vouée à s'enraciner sur le sol africain. Ces succès, l'Église les célébra à deux reprises au cours de la décennie : lors du centenaire en 1930, qui était aussi le XVe centenaire de la mort de l'évêque d'Hippone saint Augustin, et lors du Congrès eucharistique d'Alger en 1939, un autre centenaire, celui de la restauration de la hiérarchie catholique en Afrique. À la nostalgie de l'Église antique se mêlaient les certitudes de l'époque

⁹⁹ Je veux notamment revoir les archives des paroisses, la comptabilité s'il y en a et les registres de catholicité.

¹⁰⁰ 5 rue des Frères Ould Ahcene, Oran. Mail : jeanpaulvesco@gmail.com.

¹⁰¹ Contrairement aux archives de l'archevêché dont le Père Henry a fait l'inventaire, les archives du diocèse d'Oran ne sont pas classifiées. Le Père Vesco m'a fait savoir qu'il cherche un stagiaire archiviste pour accomplir ce travail.

¹⁰² Entre 1919 et 1941 le responsable était Mgr Gustave Nouet, préfet apostolique de Ghardaïa au Sahara. L'évêque actuel est Mgr John Macwilliam, Père Blanc. Mail : evecheghardaia@gmail.com.

sur la mission civilisatrice, à laquelle le clergé entendait prendre part. Alors que le Vatican conservait une réserve prudente sur la colonisation, comment l'Église participa-t-elle à ce triomphalisme colonial en Algérie ?

Le diocèse d'Alger n'était pas un diocèse comme les autres : son étendue, son peuplement, le régime colonial, rappelaient que « l'Autre-France » était, malgré la création de départements, une colonie nord-africaine. Certes, tout en revendiquant leur particularisme, les catholiques algériens étaient mus par un sentiment d'appartenance à l'Église de France. Les ennemis : francs-maçons, socialistes, communistes, étaient les mêmes. Si le clergé algérien, dont le développement en Afrique du Nord dépendait du bon-vouloir de l'administration coloniale, préférait le consensus à la discorde, les tensions entre cléricaux et « laïcards » pouvaient ressurgir épisodiquement. Malgré les bonnes relations affichées entre l'Église et l'État, l'anticléricalisme restait un phénomène diffus, dont l'intensité dépendait du type de population de la paroisse¹⁰³. Ces ressemblances étaient nuancées par des enjeux spécifiques, liés au régime colonial. L'Algérie, en effet, avait été pendant des décennies le creuset de différentes nationalités méditerranéennes (Espagnols, Italiens, Maltais) : les catholiques avaient-ils développé un catholicisme *algérien*, bigarré, caractérisé par des pratiques religieuses spécifiques ?

La coexistence avec les musulmans différenciait également les catholiques algériens de leurs coreligionnaires français. S'adressant aux prêtres, Mgr Leynaud écrivait dans sa dernière lettre pastorale :

« Ne vous sentez-vous pas parfois seuls dans une paroisse où presque toujours, les chrétiens ne sont qu'un petit nombre, au milieu de milliers et de milliers de nos frères musulmans (...) ? »¹⁰⁴

Placés en situation de minorité religieuse, comment les catholiques algériens vivaient-ils leur foi en terre d'islam ? Leur vécu différait certainement selon qu'ils habitassent dans les villes du Tell, où la population européenne se repliait lentement dans les années trente, ou qu'ils demeuraient dans les bourgs ruraux isolés de l'arrière-pays, comptant parmi les rares Européens restés au milieu d'une population musulmane en pleine expansion. Source

¹⁰³ En consultant les registres de catholicité, on peut ainsi se rendre compte que les baptêmes sont plus nombreux dans certaines paroisses du diocèse que dans d'autres, à population égale. Ce travail, qui a été mené en M1 pour la paroisse de Fouka, pourrait être généralisé à l'ensemble du diocèse en M2, notamment pour faire des comparaisons avec les diocèses métropolitains.

¹⁰⁴ *La Semaine religieuse d'Alger*, 12 février 1953.

d'émulation, la coexistence avec une religion rivale apparaît indissociable du rapport inégalitaire qui se nouait entre le colonisateur et le colonisé au sein du système colonial. La chrétienté, qui constituait aux yeux de ses adeptes le ferment de la civilisation occidentale, devenait alors un critère de distinction manifestant leur supériorité. En quoi le contact avec l'islam renforça-t-il la dimension identitaire de la religion catholique ? Comment celle-ci se manifestait-elle, en particulier lors des grandes démonstrations de foi, qui étaient tout à la fois célébration religieuse, fête patriotique et hymne à l'Empire ?

Face au réveil du nationalisme musulman en Afrique du Nord, ces spectacles grandioses glorifiant le catholicisme en terre d'islam apparaissent néanmoins, avec le recul, comme des maladroites qui justifiaient l'idée d'une collusion de l'Église avec l'administration coloniale, au demeurant bien réelle sur certains aspects. Depuis l'encyclique de Benoît XV *Maximum illud* (1919), le Vatican encourageait pourtant les Églises à se démarquer de la colonisation. Mais cela était-il possible en Algérie, où le rétablissement de la hiérarchie catholique avait été rendu possible par la colonisation ?

Au cours des années trente plusieurs évolutions furent toutefois amorcées. La revendication d'un prosélytisme assumé avait laissé place à une « foi de témoignage » adoptée par les Pères Blancs en Kabylie et à un intérêt renouvelé pour l'islam avec la création de la revue *En terre d'islam*. Dans l'Algérois, le développement des associations de jeunesse spécialisées, encouragé par l'épiscopat, donnait lieu à des enquêtes et à des journées d'études régulièrement relayées par la presse catholique et dont certaines étaient consacrées aux Indigènes. L'Action catholique, conçue pour rechristianiser les Européens via un apostolat du milieu (ouvrier, agricole, etc.) mené à partir de laïcs appartenant à ce milieu, semblait difficile à mettre en œuvre dans un contexte colonial, où les catholiques côtoyaient des ouvriers et fellah musulmans. Comment l'Action catholique se développa-t-elle en Algérie ? En quoi l'influence du catholicisme social amena-t-elle une partie des catholiques algériens à entamer une réflexion sur les conditions de vie des Indigènes et les relations mutuelles entre les différentes populations ?

Rendue nécessaire par les événements qui secouaient l'Algérie, cette réflexion sur la « question algérienne », dont le sens était d'ailleurs assez flou¹⁰⁵, n'était pas sans limite. Le

¹⁰⁵ L'expression était apparue pour désigner les enjeux soulevés par la montée des mouvements musulmans. Ces enjeux étaient d'abord politique, mais par également sociaux, économiques, voire moraux et religieux.

thème de l'assimilation des Indigènes, très populaire parmi les catholiques algériens, désignait-il autre chose que leur évangélisation ? Non seulement l'idée d'indépendance restait inconcevable dans les mentalités de l'époque, mais la naturalisation des Indigènes était massivement rejetée, l'opposition au projet Blum-Viollette en fit la démonstration. Dans quelle mesure ces débats préparaient-ils, malgré tout, des évolutions ultérieures de l'Église, qui soutint l'autodétermination des Algériens à partir de l'épiscopat de Mgr Duval (1953-1988) ?

Le sujet de ce mémoire porte donc sur l'évolution des mentalités et des pratiques des catholiques du diocèse d'Alger dans les années trente. L'intérêt se concentre sur la conception que les catholiques avaient de leur Église et du regard qu'ils portaient sur les problèmes temporels de leur colonie¹⁰⁶. Les discours ecclésiastiques, les actes de piété, mais aussi l'Action catholique et les grandes manifestations de foi comme les congrès eucharistiques, caractéristiques de l'entre-deux-guerres, permettent d'esquisser les contours de l'existence des catholiques algériens dans les années trente, dont la spécificité mérite d'être interrogée.

Plan

Afin de répondre à ces interrogations, ce mémoire s'organise en trois temps. Le premier chapitre présente une Église solidement établie dans le diocèse d'Alger, bénéficiant du soutien de l'administration coloniale dont elle célébra les réussites et les bienfaits lors du centenaire. Le deuxième chapitre montre comment, face à l'essor du réformisme musulman, les catholiques entamèrent une réflexion sur la question algérienne et essayèrent d'y apporter des solutions concrètes dans l'Algérois, en particulier à travers l'Action catholique. Le troisième chapitre est consacré à un événement marquant dans l'histoire du diocèse, le Congrès eucharistique d'Alger, qui permet de mieux saisir certains traits de la piété et de la mentalité des catholiques algériens, en particulier leur attachement à l'Église d'Afrique et à la colonisation française.

¹⁰⁶ Même si l'Algérie était composée de trois départements français, l'existence d'un Gouvernorat général et d'un code de l'Indigénat rappellent qu'il s'agissait malgré tout d'une colonie, un terme qui était déjà utilisé par la presse algérienne à l'époque.

Chapitre 1 :

Colonialisme et catholicisme

en Algérie

État des lieux du diocèse d'Alger

Un diocèse jeune

La fondation du diocèse d'Alger remontait à 1838. Soucieux d'affirmer ses prérogatives religieuses dans le territoire nouvellement conquis, le gouvernement français avait préféré étendre le régime concordataire plutôt que de laisser le Vatican en faire un vicariat apostolique. Ce nouveau diocèse fut placé sous l'autorité métropolitaine d'Aix-en-Provence par une bulle du pape Grégoire XVI et confié à Mgr Dupuch (1838-1845) puis à Mgr Pavy (1845-1866) qui multiplia les paroisses, fonda un grand et un petit séminaire, et développa l'apostolat en milieu musulman. Le 25 juillet 1866, la bulle papale *Supremum Pascendi* promut Alger en archidiocèse et plaça sous son autorité les deux nouveaux diocèses d'Oran et de Constantine.

Son successeur, Mgr Lavigerie (1866-1892), ancien directeur des Œuvres d'Orient, devenu archevêque d'Alger, fonda la Société des Missionnaires d'Afrique en 1866 à Maison-Carrée. Nommé préfet apostolique pour le Sahara et le Soudan par Pie IX, il voyait probablement au-delà de l'Algérie. Si les Pères Blancs contribuèrent à enraciner la chrétienté sur le continent africain, en Algérie la mission se heurta à un islam profondément enraciné et peut-être à une certaine hostilité de l'administration coloniale qui s'appuyait sur les notables musulmans pour assujettir la population indigène. Quand la Tunisie devint un protectorat français en 1881, Mgr Lavigerie se fit nommer vicaire apostolique par le Saint-Siège de Tunis puis de Carthage, qui fut reconnu en 1884 siège d'archevêché et primat d'Afrique. Archevêque

d'Alger, cardinal et archevêque primat de Carthage, Mgr Lavigerie, en plus d'avoir donné ses assises aux diocèses nord-africains, était mêlé aux principales affaires de l'Église de France. En ces temps d'anticléricalisme, il prononça à la demande de Léon XIII le premier ralliement à la République avec le « toast d'Alger » en 1890. Sous les épiscopats de Mgr Dusserre (1892-1898) et Mgr Oury (1898-1905) et Mgr Combes (1908-1916), le diocèse d'Alger connut des temps moins heureux, en partie à cause de la politique anticléricale des gouvernements français, auteurs des lois anti-congréganistes de 1901 et 1904, à l'exception des Pères Blancs, et de la loi sur la séparation des Églises et de l'État en 1905, dont la portée en Algérie fut nuancée par le maintien d'indemnités versées aux ministres du culte à partir de son application en 1907.

Ce résumé succinct de l'histoire du diocèse d'Alger de sa fondation en 1838 jusqu'à 1930 permet d'en discerner quelques aspects principaux : un diocèse jeune, qui allait fêter son centenaire en 1939 ; sa dépendance vis-à-vis de la puissance coloniale et des populations qu'elle avait envoyée en Algérie ; la double nature de cette Église, à la fois diocésaine et missionnaire, avec d'un côté, le clergé séculier assurant la pastorale auprès des Européens, d'un autre, l'apostolat des Pères Blancs en Kabylie ; un clergé d'« esprit concordataire », proche de l'administration coloniale par nécessité mais non moins fier d'accomplir sa part de l'œuvre civilisatrice de la France en Afrique du Nord.

L'épiscopat de Mgr Leynaud

Nommé par le Vatican le 24 décembre 1916, Augustin Fernand Leynaud resta à la tête de l'archevêché d'Alger pendant trente-six ans, jusqu'à son décès en 1953. Né en Ardèche en 1865 (son diocèse d'origine est Viviers), il avait rejoint le grand séminaire de Kouba en 1881, où il fut ordonné prêtre en 1888 par Mgr Dusserre (futur successeur de Mgr Lavigerie) et commença vicaire à Saint-Bonaventure. Proche de Mgr Lavigerie, il fut son secrétaire pendant quelques années et le suivit à Tunis où en plus d'être secrétaire général de l'archevêché de Carthage, il fut nommé curé de La Goulette en 1891. Il y resta une décennie mais continua d'exercer une influence à Alger par le truchement de Mgr Picquemal, qui avait été son curé à Saint-Bonaventure et était désormais évêque auxiliaire d'Alger. Fin lettré, Mgr Leynaud publia plusieurs travaux d'histoire antique sur l'Église d'Afrique comme *Les catacombes africaines* (1922) et sur les œuvres de l'Église en Tunisie comme *Le cardinal Lavigerie à Biskra* (1900).

Sacré archevêque le 6 mars 1917 et intronisé à Alger le 22 mars 1917, Mgr Leynaud reprenait un diocèse fragilisé par les lois anti-congréganistes et par la mobilisation du clergé pendant la guerre. Durant son épiscopat d'une rare longévité¹⁰⁷, Mgr Leynaud s'appliqua à renforcer une Église affaiblie institutionnellement, apparaissant aux yeux des catholiques algériens comme « le grand restaurateur de l'Église d'Alger »¹⁰⁸. L'archevêque s'était entouré de prélats de talent, en particulier ses deux vicaires généraux, le curé d'El-Biar Mgr Dauzon, chargé des œuvres, et Mgr Poggi.



Mgr Leynaud, archevêque d'Alger, dans son palais archiépiscopal.

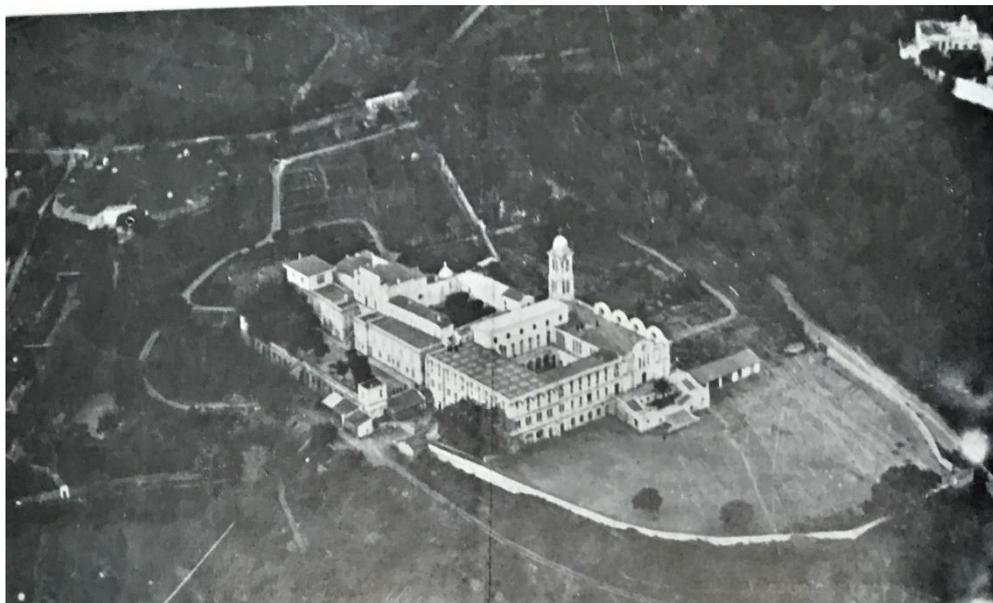
¹⁰⁷ Mgr Duval fut archevêque d'Alger pendant trente-quatre ans (1954-1988), Mgr Lavigerie pendant vingt-cinq années (1867-1892), Mgr Pavy pendant vingt ans (1846-1866), Mgr Teissier pendant vingt ans (1988-2008). Voir annexe 3.

¹⁰⁸ Henri Teissier (dir.), *Histoire des chrétiens d'Afrique du Nord*, op.cit., p.133.

Depuis l'application en Algérie de la loi de séparation des Églises et de l'État, le diocèse d'Alger était privé de séminaires, Kouba et Saint Eugène ayant disparu dans la tourmente. Les vocations sacerdotales se raréfiant, Mgr Leynaud entreprit la restauration du séminaire de Saint Eugène, qui comprenait le petit séminaire¹⁰⁹ et le grand séminaire¹¹⁰, comptant en 1936 75 petits séminaristes et 40 grands séminaristes¹¹¹. Il encouragea dans le même temps le développement de l'enseignement libre dans le diocèse d'Alger, qui comptait en 1930¹¹² 51 écoles, dont les deux-tiers étaient des écoles de filles, et totalisait 5 700 élèves, même si le manque de professeurs (environ 200) était un objet d'inquiétude constant dans *La Semaine religieuse* :

« Assurer par les Séminaires la relève des prêtres (...) est l'angoisse première. Il y en a une autre : fournir à nos écoles libres le personnel nécessaire (...) c'est, pour l'heure, "l'autre angoisse" (...). »¹¹³

« L'enseignement libre est un apostolat. Cet apostolat, sans être une carrière de fonctionnaire, ne laisse pas de mourir ses gens. Notre corps professoral n'est délaissé ni dans la maladie, ni dans la vieillesse. Et pourtant, autour de lui, règne une atmosphère d'oubli et d'indifférence. Il est délaissé pour d'autres situations plus lucratives. (...) D'où vient cette indifférence pour l'enseignement libre ? (...) il faut que nos jeunes se ressaisissent, que par eux nos écoles vivent (...). »¹¹⁴



Le séminaire de Saint Eugène.

¹⁰⁹ Le petit séminaire était une école secondaire avec les mêmes enseignements du lycée et du collège préparant au baccalauréat et préparatoire au Grand séminaire.

¹¹⁰ Au grand séminaire étaient enseignés l'histoire ecclésiastique, l'écriture sainte, le droit canonique, la liturgie, le chant, la prédication, la sociologie, la théologie pastorale.

¹¹¹ *L'Algérie catholique*, janvier 1937.

¹¹² *L'Effort algérien*, 8 mars 1930.

¹¹³ *La Semaine religieuse d'Alger*, 4 mars 1932.

¹¹⁴ *La Semaine religieuse d'Alger*, 25 mars 1932.

L'enseignement libre connut un développement important sous l'épiscopat de Mgr Leynaud puisqu'il rassemblait, en 1955, 11 500 élèves¹¹⁵. Avec Mgr Lavigerie, aidé du directeur des œuvres diocésaines Mgr Dauzon, se multiplièrent à nouveau les œuvres (Saint-Vincent-de-Paul, Dames de la Charité), en particulier de jeunesse (Cœur Vaillants), les patronages, l'Action catholique et des fondations, dont le couvent des Clarisses en 1932.



Mgr Leynaud au milieu des élèves du petit séminaire de Saint Eugène.

Sous l'épiscopat de Mgr Leynaud, l'église redevint « une grande bâtisseuse ». À la fin des années 1930, sur les deux cents églises construites depuis un siècle dans le diocèse d'Alger, 40 l'avaient été sous l'épiscopat de Mgr Leynaud¹¹⁶. Les chroniques diocésaines de la *Semaine religieuse* étaient ainsi rythmées par les bénédiction de nouvelles églises, comme Sainte-Anne de la Redoute (1930), Sainte-Marcienne du Télémy (1931), Sainte-Monique du Ruisseau (1931), etc.

¹¹⁵ Gérard Grimaud, *Les catholiques d'Algérie et leur église*, op.cit., p.191.

¹¹⁶ *L'Effort algérien*, 23 octobre 1936.

Les tournées pastorales

Dans la conduite de ses fonctions, Mgr Leynaud était souvent amené à effectuer des tournées pastorales pour se rendre au plus près des curés et des fidèles, dont *La Semaine religieuse d'Alger* rendait compte, comme par exemple en avril 1932 quand l'archevêque partit pour plusieurs semaines visiter le sud de son vaste diocèse. Parcourant des centaines de kilomètres en automobile, Mgr Leynaud traversa les vignes de la Mitidja puis les montagnes de l'Ouarsenis, puis la région des hauts plateaux algériens de Sersou, jusqu'aux limites de l'Oranais, et s'arrêta dans la plupart des bourgs, parfois le temps d'y rester seulement quelques heures : Bou-Medfa, Hamman-Rhiga, Vesoul-Benian, Affreville, Téniet-el-Haâd, etc. À chaque fois, il était accueilli par le curé, les fidèles, et des notables locaux. La visite de l'archevêque, qui célébrait une messe et parfois la communion ou la confirmation, constituait un petit événement dans ces villages isolés, qui s'étaient préparés pour l'occasion :

(...) La première halte est Bou-Medfa. La population chrétienne y est en grand nombre à l'arrivée de Monseigneur, annoncée pour 9h30. Avant la cérémonie religieuse de l'église, Son Excellence est saluée devant le monument des morts par M. le Président des Anciens combattants, un grand mutilé. Elle répond en quelques brèves phrases où passe tout son patriotisme et la reconnaissance nationale aux héroïques défenseurs de la France. (...) »

« À trois heures, Monseigneur était à Affreville, dont l'église était décorée, avec soin, de fleurs, de bannières et d'une longue draperie aux couleurs papales (...) Dès 4h30, après un passage plutôt rapide, mais commandé par un horaire qui ne laisse pas de loisirs, Son Excellence quittait le zélé curé et les fidèles d'Affreville. »¹¹⁷

Le diocèse d'Alger s'étendait sur un territoire immense, dont les limites coïncidaient avec celles des trois départements algériens. Avec 52 700 km², il était presque huit fois plus vaste que la moyenne des diocèses français (7 000 km²). C'était toutefois le plus petit des trois diocèses algériens, Oran mesurant 67 300 km² et Constantine 87 000 km². Il comptait environ 300 000 Européens¹¹⁸ au début des années 1930 pour une population totale de 2 millions d'Algériens¹¹⁹. Si la population totale était bien supérieure à la population moyenne d'un diocèse métropolitain (400 000 à 500 000), la population catholique était forcément plus

¹¹⁷ *La Semaine religieuse d'Alger*, 29 avril 1932

¹¹⁸ Charles-Robert Ageron, *Histoire de l'Algérie contemporaine*, op.cit., p.476.

¹¹⁹ « Recensement de la population algérienne du département d'Alger 1931-1936 – Service central de statistiques de la Direction des services économiques du Gouvernement général de l'Algérie » dans A.A.A./85.

faible¹²⁰. La singularité des diocèses algériens ne tenait donc pas au nombre de ses fidèles mais à leur dispersion sur un territoire très étendu. Des diocèses si vastes eussent nécessité un personnel ecclésiastique abondant. Malgré le dynamisme du séminaire de Saint Eugène sous Mgr Leynaud, il était difficile de couvrir tout le diocèse, à la fois par manque de clercs¹²¹, et parce qu'une partie de la population catholique était disséminée entre des centres éloignés les uns des autres, obligeant certains curés à accomplir de grandes distances pour aller les voir. Avec l'accroissement de l'exode rural des Européens lesquels, se sentant de plus en plus isolés dans les campagnes, se repliaient lentement sur les villes du Tell pendant l'entre-deux-guerres, la population catholique se faisait plus rare à l'intérieur des terres, dans les petits bourgs et plus encore dans les communes mixtes. Être catholique à Alger, comptant 230 000 Européens pour 120 000 musulmans au milieu des années 1930, et être catholique dans des paroisses situées en milieu rural et dans les terres (comme ici, au sud de l'archidiocèse), en situation de minorité par rapport aux musulmans, impliquait certainement des vécus très différents.

« Après Téniet-el-Haâd, commence l'immense région du Sersou, région des hauts plateaux algériens propice à la culture de céréales. Quatre prêtres seulement desservent cette région parsemée de centres de colonisation éloignés les uns des autres et, au prix des fatigues d'un dur climat, assurent à nos populations chrétiennes la pratique de leur religion (...). »

Dans certains bourgs, il n'y avait parfois pas même d'église :

« L'humble village de Hardy [n'a] pas d'église hélas ! une mesure sert ici de chapelle (...). »

L'isolement croissant des catholiques ruraux, en particulier dans les terres, était un phénomène incontestable dans les années trente, quoique cet exode rural fut minimisé au moment du centenaire, parce qu'il contredisait la mythologie des colons enracinés dans le bled¹²². Les catholiques algériens restés dans les bourgs enclavés étaient aussi certainement davantage en contact avec les musulmans, tandis que les catholiques habitant les villes européennes pouvaient plus facilement vivre entre eux. Par ailleurs l'aspect pittoresque de ces « centres de colonisation » décrits dans la *Semaine religieuse* rappelait que la majorité des catholiques, loin d'être des grands propriétaires terriens, vivaient dans des conditions modestes,

¹²⁰ En l'absence de données précises sur l'effectif des catholiques dans le diocèse d'Alger à ce jour, je peux seulement procéder par déduction, les catholiques représentant une part des 300 000 Européens.

¹²¹ En 1950, on dénombrait 228 prêtres séculiers et 320 000 catholiques, donnant un rapport supérieur à la moyenne des diocèses français où en moyenne 1 prêtre s'occupe de 1 400 fidèles. Source : Service d'information du cabinet du gouverneur général d'Algérie, « Série culturelle/religion », numéro 48, 8 juillet 1940.

¹²² Charles-Robert Ageron, *Histoire de l'Algérie contemporaine*, op.cit., p.476.

70% des Européens ayant un niveau de vie inférieur de 15 à 20% au niveau de vie moyen en métropole¹²³.

En plus d'être un événement religieux pour les paroisses visitées, la tournée pastorale avait une dimension populaire et patriotique. Certes, une partie des catholiques algériens venaient des pays méditerranéens. Toutefois, le peuplement de l'Algérois était plus francisé que celui de l'Oranais, où les Espagnols étaient installés en nombre, et que celui du Constantinois, rassemblant davantage d'Italiens et de Maltais. Dans l'entre-deux-guerres, les naturalisations¹²⁴ et la raréfaction de l'immigration, l'empreinte laissée par l'Union nationale peut-être, et certainement l'habitude du vivre-ensemble, avaient éclipsé le thème du péril étranger agité autrefois. Tout en conservant des particularités, l'ensemble des Européens formaient désormais la population algérienne, sans distinction entre « néo-Français » et « français de souche »¹²⁵.

« [À] Téniet-el Haâd (...) une fillette offrit une gerbe fleurie à Son Excellence impatientement attendue (...) à 7h, Monseigneur montait à l'autel pour célébrer la sainte messe (...) La cérémonie solennelle eut lieu à 9h, suivant les rites accoutumés. Nous avons remarqué la parfaite décoration de la grande place entourée de banderoles tricolores, prêtées par une bienveillante municipalité (...) Au premier rang prirent place les autorités civiles et militaires, puis la foule des paroissiens, heureux de témoigner leur vénération à leur archevêque. »

L'accueil officiel réservé par les autorités à l'archevêque reflétait les bonnes relations entre l'Église et l'État, pour lesquelles Mgr Leynaud – décoré de la Légion d'honneur – avait beaucoup œuvré. Dans son testament spirituel publié le lendemain de sa mort, il célébrait encore « la France, appelée en Afrique pour y répandre la civilisation chrétienne, pour le plus grand bien de tous les habitants »¹²⁶. Dans les années 1930, l'Église constituait en effet plus que jamais un pilier du système colonial.

¹²³ Benjamin Stora, *Histoire de l'Algérie coloniale*, op.cit., p.88.

¹²⁴ Elles firent diminuer la population étrangère de 148 342 en 1931 à 126 772 en 1936.

¹²⁵ Charles-Robert Ageron, *Histoire de l'Algérie contemporaine*, op.cit., p.477.

¹²⁶ *La Semaine religieuse d'Alger*, 6 août 1953.

L'Église, pilier du système colonial

Un clergé d'esprit concordataire

Dans l'entre-deux-guerres, les relations entre l'Église et l'État s'étaient apaisées après le rétablissement des liens diplomatiques entre la France et le Saint-Siège en 1920 et la mise à l'index de l'Action française par Pie XI en 1926, qui constitua un « second ralliement » du pontificat à la République. Malgré les victoires de l'union des gauches en 1932 et du Front populaire en 1936, les affrontements entre anticléricaux et catholiques ne retrouvèrent jamais l'intensité qu'ils avaient connue au début du siècle.

Loin de former un bloc homogène, les catholiques étaient eux-mêmes traversés par des divisions politiques. Mélange de tendances politiques et de considérations religieuses, l'« opinion catholique » française s'articulait, selon René Rémond, autour de deux pôles antagonistes, celui des catholiques de gauche et celui des catholiques de droite¹²⁷. Les uns adhéraient à la démocratie, les autres – les maurassiens en particulier – rejetaient encore le régime advenu en 1789. Le catholicisme social, adoubé par le Vatican avec *Rerum novarum* (1891) et *Quadragesimo anno* (1931), se heurtait à une poignée de catholiques très conservateurs représentés par la Fédération nationale catholique (F.N.C.) du général de Castelnau. La promotion de la paix par la diplomatie pontificale depuis Benoît XV n'unissait pas davantage en une période de nationalisme exacerbé.

L'opinion catholique algérienne était elle aussi traversée par des tendances antagonistes. Dans le diocèse d'Oran, l'élection de l'abbé Lambert, antisémite militant qui avait mené toute sa campagne en soutane, à la mairie d'Oran en 1934, étala au grand jour ses divisions avec l'évêque Mgr Durand, qui lui avait interdit le culte, jugeant sa conduite peu édifiante incompatible avec les pratiques de la foi. La nécessité d'entretenir de bonnes relations avec l'État était néanmoins partagée par l'ensemble des catholiques algériens. Mgr Leynaud resta en ainsi en bon termes avec l'administration coloniale tout au long de son épiscopat. En contexte colonial, le clergé algérien était en effet demeuré « d'esprit concordataire »¹²⁸.

¹²⁷ René Rémond, *Les catholiques dans la France des années 1930*, op.cit., pp.11-13.

¹²⁸ Oissila Saaïdia, *L'Algérie catholique*, p.86.

La prorogation des indemnités de culte

L'Algérie vivait officiellement sous le régime de la séparation des Églises et de l'État. La loi du 9 décembre 1945 y avait été appliquée avec un certain retard, décidant en son article 43 que des règlements détermineraient les conditions de son application en Algérie et dans les colonies. Depuis le décret du 27 septembre 1907, le principe de la séparation des Églises et de l'État devenait le même en Algérie qu'en France : « La République ne reconnaît, ne salarie ni ne subventionne aucun culte (...) seront supprimées des budgets de l'Algérie, des départements et des communes toutes dépenses relatives à l'exercice des cultes ». Cependant le décret de 1907 apportait des dérogations à la loi de 1905 en prévoyant l'octroi d'indemnités de fonction temporaires aux ministres du culte de certaines paroisses, assurant ainsi la poursuite du modèle concordataire.

Cette dérogation au principe de neutralité de l'État en matière religieuse trouvait son fondement dans la notion d'« intérêt public et national » expressément visée dans le décret de 1907 :

« Lors de l'organisation du nouveau régime qui laissait désormais les frais de culte à la charge exclusive des fidèles, il avait semblé que les habitants des centres de colonisation, disposant à peine de ressources nécessaires pour assurer leur existence, ne seraient pas en mesure de faire immédiatement l'effort pécuniaire nécessaire à l'entretien des ministres du culte ; afin de ne pas priver ces populations du secours de leur religion, on avait estimé de bonne politique d'user de ménagements spéciaux vis-à-vis de ceux qui ont pour mission de franciser le sol algérien et qui sont les pionniers de la civilisation dans ce pays (...) Cette dérogation au principe de neutralité de l'État en matière religieuse trouve son fondement dans la notion d'« intérêt public et national » expressément visé dans le texte même du décret (...) »¹²⁹

L'anticiérisme n'était pas « un article d'exportation » (Gambetta) pour la République, qui ne voulait pas affaiblir une institution favorable à l'assimilation des catholiques originaires d'Espagne, d'Italie ou de Malte, et préférait éviter que des prêtres étrangers s'établissent faute de financement¹³⁰ :

¹²⁹ « Note au sujet de l'application, en Algérie, du régime de la séparation des Églises et de l'État », année inconnue, dans ANOM 81F 828-829.

¹³⁰ Oissila Saaïdia, « L'anticiérisme, article d'exportation ? Le cas de l'Algérie avant la première guerre mondiale. », dans *Vingtème siècle. Revue d'histoire*, n°87, 2005, pp.101-112, et Oissila Saaïdia, *L'Algérie catholique, op.cit.*, pp.61-69.

« D'autre part, il était à craindre que les autorités ecclésiastiques ne fussent mises dans l'obligation de faire appel au concours de ministres du culte étranger qui, relevant des subsides de leur pays d'origine, auraient pu assurer le service du culte plus facilement que des ministres français dont la situation matérielle eût été insuffisante ; il en serait résulté un obstacle étranger, en même temps que l'influence française aurait été mise en péril dans un pays où elle doit conserver tout son prestige en raison même de la diversité des nationalités qui s'y trouvent juxtaposées. »

L'Église avait tout autant intérêt à préserver des liens avec la République à laquelle elle devait son développement en Algérie. Une grande partie de la population européenne était composée d'étrangers et l'épiscopat craignait non moins que les autorités qu'ils fissent appel à des prêtres de leur pays.

Le clergé algérien continuait de voir certains de ses membres rétribués par l'État dans les années 1930, les considérations d'« intérêt national » n'ayant rien perdu de leur valeur. Le décret du 19 septembre 1917 avait prorogé les indemnités de ses membres pour une période de cinq ans, puis le décret du 31 août 1922 pour une période de dix ans. Après avoir été relevé à plusieurs reprises, le montant de l'indemnité de fonction des ministres du culte sans les majorations était de 8000 francs. Il fut une nouvelle fois prorogé pour une période de dix ans par le décret du 25 septembre 1932¹³¹.

La prorogation des indemnités de culte ne suscita presque aucune polémique en Algérie, où l'anticléricalisme avait toujours été tempéré du fait du contexte colonial et de la pression invisible exercée par l'islam. Des protestations de la fédération nord-africaine de la Libre pensée, qui furent relayées par quelques députés auprès du ministre de l'Intérieur, estimaient venu le moment « d'appliquer intégralement à l'Algérie » la loi de 1905, mais leur écho resta limité.

L'antimaçonisme

Si en Algérie, comme l'explique Oissila Saaïdia, les affrontements entre cléricaux et laïques furent éclipsés par la recherche d'un consensus, l'Église n'en dénonçait pas moins comme en métropole la franc-maçonnerie, la libre pensée et le socialisme, autre apôtre de la laïcité. La présence des musulmans était souvent évoquée pour s'en prendre à leur

¹³¹ Voir annexe 9. Les indemnités de culte furent reconduites sans limitation de durée par le décret du 19 mai 1941.

irresponsabilité. La presse catholique, comme en métropole, dénonçait la morale laïque et ses dérives présumées¹³² et sa mauvaise influence sur les Indigènes¹³³. La guerre d'Espagne réactiva la crainte d'une persécution franc-maçonne, dont l'influence néfaste était âprement dénoncée dans la presse catholique algérienne dès la fondation de la république espagnole :

« Si les pouvoirs français ont mis vingt-cinq ans pour déchristianiser officiellement la France, la jeune république espagnole n'a pas eu de ces scrupules de prudence. En moins d'un an, elle a fait disparaître tous les signes officiels grâce auxquels on pouvait affirmer que l'Espagne était la nation la plus catholique du monde. (...) La franc-maçonnerie ne respecte que les forts, et la Papauté est faible, humainement parlant, puisqu'elle n'a pas d'armée. Le gouvernement franc-maçon de Madrid n'avait donc pas à se gêner. (...) Depuis la fondation de la République, les catholiques espagnols font l'objet de persécutions indignes d'un peuple libre. »¹³⁴

À mesure que la situation s'aggravait en Espagne, les articles de soutien aux catholiques espagnols et hostiles aux républicains se multiplièrent¹³⁵.

La défense de l'école libre contre l'« école de l'État » était un autre thème galvaudé dans les années 1930. Les lois anti-congréganistes de 1901 et 1904 avaient entraîné l'expulsion des congrégations de France, à l'exception des Pères Blancs qui obtinrent une dérogation, et la fermeture des écoles congréganistes¹³⁶. Néanmoins d'anciens établissements d'enseignement congréganistes furent sécularisés, et d'autres écoles privées furent créées, assurant une certaine permanence de l'Église sur le terrain scolaire¹³⁷. Après la Première Guerre mondiale, plusieurs congrégations revinrent en France et la querelle scolaire, qui avait enflammé l'Oranie en 1908-1909, s'apaisa. Si les écoles libres n'étaient plus directement menacées, des litiges persistaient, en particulier sur les subventions municipales aux enfants pauvres des écoles libres, qui avaient donné lieu à des actions en justice. S'appuyant sur la jurisprudence du Conseil de l'État selon laquelle le secours aux élèves pauvres ne constituait pas une subvention accordée à l'école privée, *L'Effort* rappelait ainsi aux « municipalités libérales » qu'elles pouvaient voter des dons pour les enfants indigents des écoles libres, tout en regrettant d'être obligé de s'appuyer sur la loi pour rappeler un principe d'humanité¹³⁸.

¹³² *L'Effort algérien*, 30 décembre 1932.

¹³³ « Sous l'œil des Indigènes », *L'Effort algérien*, 2 mai 1931.

¹³⁴ *L'Effort algérien*, 2 septembre 1932.

¹³⁵ « Ce ne sont pas les catholiques espagnols qui ont commencé », *L'Effort algérien*, 30 mai 1931.

¹³⁶ Patrick Cabanel (dir.), *Le grand exil des congrégations religieuses françaises (1901-1914)*, Paris, Cerf, 2005.

¹³⁷ Oissila Saâdia, *L'Algérie catholique*, op.cit., 69-84.

¹³⁸ *L'Effort algérien*, 30 décembre 1932.

L'antichlérisme populaire

L'antichlérisme n'était pas seulement le fait de certains notables, affiliés ou non à la franc-maçonnerie. Sans être un phénomène général, l'antichlérisme pouvait rencontrer une adhésion au sein du peuple algérien dans certaines paroisses. Un exemple évocateur de ce « mauvaise esprit » dénoncé par les curés pourrait être celui du village de Fouka, comptant entre sept cents et mille habitants¹³⁹ et situé à proximité de Castiglione dans l'arrondissement de Koléa¹⁴⁰. Dans les années 1930, la municipalité qui se serait surnommée « Fouka la républicaine », avait fait sceller un urinoir contre l'église, afin que les habitants du village pussent uriner « patriotiquement ». Mgr Leynaud intervint personnellement auprès du préfet pour demander le déplacement de cet urinoir, rappelant que « quand un fait analogue s'était produit (...) au sujet d'une mosquée l'urinoir avait été déplacé » et avertissant qu'autrement une action civile serait intentée à la commune, mais au début de 1935 rien n'avait encore été entrepris contre « l'édifice inconvenant », tandis que d'autres avanies avaient frappé l'église entre-temps.

Dans la nuit du 23 octobre 1934, un incendie, apparemment criminel, détruisit en grande partie l'église de Fouka, qui avait été restaurée trois années auparavant, suscitant une vive émotion parmi les catholiques algériens. Mgr Leynaud consacra une lettre pastorale indignée contre « cet acte de barbarie », fruit d'« une éducation sans Dieu » et des « doctrines (...) impies » des « sectes antireligieuses ». L'incendie de l'église de Fouka attisa une vive polémique entre l'Église et la municipalité, soupçonnée d'être impliquée dans le méfait. La presse catholique se montrait en particulier ulcérée par l'indifférence, supposée ou réelle, des autorités :

« Dans la nuit du 23 octobre (...) des antichléricaux forcenés (...) recouvraient d'essence ou de pétrole l'Église catholique du petit village de Fouka, dans le département d'Alger. Ils y mettaient le feu, et au bout de quelques heures, du temple chrétien il ne restait plus que des ruines. (...) Les policiers n'arrivaient pas à mettre la main sur les auteurs du méfait. Six semaines ont passé depuis ce jour ; de multiples dépositions ont été recueillies, des noms de coupables probables ont été prononcés, des pistes ont été suivies... Et toujours rien... rien que ces quatre murs de fumée qui, en plein pays indigène, constituent une insulte à la tolérance et à la civilisation française (...) Tout le monde sait que les incendiaires habitent Fouka, que cette commune est une petite agglomération ne comprenant que quelques centaines d'Européens, et que par des

¹³⁹ AAA/430.

¹⁴⁰ Après l'indépendance : Bou Ismaïl, situé dans la wilaya de Tipaza.

recoupements, des questions habilement posées et au besoin des arrestations préventives, c'eût été l'enfance de l'art que de découvrir les coupables parmi les gens connus pour leurs sentiments violemment antireligieux »¹⁴¹

L'Effort dénonçait la différence de traitement et d'attitude dont faisaient, selon lui, preuve les autorités contre les actes de vandalisme :

« Ah ! Si cela avait été une mosquée ou une synagogue qui eût été la proie des flammes, on en aurait entendu une musique ! Que de gens descendus dans la rue ! Que de représailles ! (...) en Algérie, plus que partout ailleurs, les catholiques doivent donner l'exemple du calme et de la tolérance, mais à une condition, c'est qu'on ne se paie pas leur tête. Or dans cette affaire de Fouka, il semble bien qu'on l'ait fait royalement... ou plutôt républicainement. »

Pour protester contre l'incendiaire et contre l'impuissance des autorités, deux cents catholiques d'Alger se rendirent en décembre 1934 devant les murs calcinés de l'église de Fouka pour se recueillir pacifiquement et prier.



L'église de Fouka après l'incendie.



L'urinoir installé contre l'église avait, lui, échappé aux flammes.

¹⁴¹ *L'Effort algérien*, 7 décembre 1934.

Toutefois, des groupuscules anticléricaux (en l'occurrence « les Travailleurs sans Dieu ») diffusèrent des tracts relayant l'idée d'un complot orchestré par l'Église, et agitait « la menace d'une sainte Barthélémy sur Fouka » :

« L'incendie de l'église de Fouka : à qui profite le crime ? (...) Fouka, centre essentiellement anticlérical et athée, est choisi par les incendiaires (...) La presse cléricalo-fasciste *La Dépêche algérienne*, *Presse libre*, *Effort algérien*, *Journal du Tell*, etc. accusent les marxistes et les antifascistes, hurlent à la persécution et font appel à la répression. Mais ce que cette presse ne dit point : c'est que dans l'église se trouvait une moto appartenant au curé ; ce qu'elle ne dit pas non plus, c'est que l'installation électrique avait été faite par un jeune boy-scout non patenté, que la réglementation du cahier des charges n'a nullement été observée, qu'il a été fait emploi de chatterton et que dans la sacristie qui servait de garage se trouvait le compteur et les fusibles de départ, juste au-dessus de deux bidons d'essence (...) La cléricaille parle d'une expédition punitive, une croisade sans doute ? (...) Barrons la route à l'inquisition. »

Comme la vie religieuse s'était arrêtée à Fouka, il fallut bientôt engager les réparations de l'église. Les nombreuses lettres adressées par Mgr Leynaud à la municipalité restèrent sans réponse, une indifférence reflétant sans doute celle d'une partie de la population locale dont une majorité d'élus étaient anticléricaux. La réparation de ce « pauvre blédard de clocher » (*L'Effort*), s'élevant à 100 000 francs dans le devis de l'architecte, était trop coûteuse pour que le diocèse prît seul en charge son coût. L'archevêque Mgr Leynaud intervint personnellement pour solliciter auprès du préfet et auprès du gouverneur général une aide financière publique.

« L'église de Fouka devient de plus en plus un danger public, et la municipalité s'entête à ne rien faire. Faudra-t-il la laisser tomber ? Quoique n'ayant pas de fortune personnelle et malgré la pauvreté du diocèse qui a de la peine à faire vivre ses prêtres, je ne le permettrai pas, dussé-je vendre ma croix et mon anneau. Ne pourriez-vous m'aider de quelque manière à réparer cet édifice communal ? Déjà les bons paroissiens de Fouka ont fait une collecte qui a produit environ deux mille francs (...). »

Cependant dans sa réponse le préfet rappela que l'État ne pouvait pas subventionner cet édifice religieux, conformément à la loi de 1905. Le diocèse dut ainsi prendre intégralement en charge les réparations avec l'aide des fidèles, une quête spéciale dans les églises et une souscription permettant de réunir la moitié de la somme.

L'affaire eut des répercussions assez durables à Fouka, dont la vie religieuse s'arrêta pendant presque deux années, et fut relayée dans le diocèse par la presse catholique afin de mobiliser toutes les autres paroisses pour aider aux réparations. Un an plus tard *L'Effort*

rappelait encore l'incendie de « la pauvre petite église de Fouka » avec colère, mettant en cause le maire tout juste décédé de la commune :

« (...) cet acte de vandalisme (...) n'était ni plus ni moins qu'une brimade contre nos convictions religieuses, une insulte à toute la chrétienté d'Algérie (...) l'on avait compté sans la politique qui se chargea d'entraver le cours normal de la justice (...) au printemps, le maire de Fouka était emporté d'une mort presque foudroyante, dans laquelle certains voulurent voir le bras vengeur de Dieu qu'on ne brave pas impunément »¹⁴²

Le chanoine Poggi s'irritait lui que, bien que l'église fût consumée, « l'urinoir, lui n'a pas brûlé comme tout le reste » et exigeait, de nouveau, que la commune le déplaçât. Le culte reprit finalement en juillet 1936.



La bénédiction de l'église de Fouka par Mgr Leynaud, en octobre 1936.

L'anticléricalisme populaire dépendait vraisemblablement du type de population de la paroisse ou, parfois, de personnalités localement influentes. Dans la paroisse de Fouka, il n'y avait eu que deux baptêmes, en 1934, année du sinistre, alors que Douaouda, tout proche, en avait eu huit, et que dans des zones très différentes du diocèse d'Alger, Burdeau en comptait vingt, Rovigo dix-neuf et Vialar seize, pour un nombre équivalent d'Européens, entre 700 et 1000¹⁴³.

¹⁴² *L'Effort algérien*, 18 octobre 1935.

¹⁴³ Registres de catholicité de 1934 dans les AAA.

Un centenaire en terre d'islam

Une fête en trompe-l'œil

1930 constitua un apogée pour la colonisation française en Afrique. Au rythme des multiples commémorations (exposition coloniale de Marseille en 1929, exposition coloniale internationale de Vincennes en 1931) la France entretenait la mythologie d'une présence irréversible en Afrique. En Algérie, le centenaire de sa conquête entre janvier et juin 1930, glorifiait « le génie colonisateur de la France, des héros, des pionniers de la civilisation, des réalisateurs de la plus grande France »¹⁴⁴, pour populariser l'idée de la réussite en Algérie¹⁴⁵.

Pour l'occasion, plusieurs travaux plus ou moins scientifiques furent publiés comme *Les cahiers du centenaire*¹⁴⁶. À l'exception de quelques travaux comme ceux de Charles-André Julien, l'histoire de l'Afrique du Nord restait largement fantasmée à cette époque. Les Français étaient présentés comme des libérateurs face aux Turcs et l'Algérie comme une terre encore imprégnée du souvenir gréco-latin. Les festivités se déployèrent de janvier à juin mais les commémorations officielles réunies en mai et furent marquées notamment par l'inauguration d'un monument aux colons à Boufarik en présence du président de la République Gaston Doumergue¹⁴⁷.

Avec du recul, le centenaire n'était ni plus ni plus moins qu'une vaste opération de propagande. Il fut constitué d'une suite de « célébrations officielles, sans rapport avec la situation coloniale », où les Indigènes étaient réduits à de simples figurants et dont la religion était décrite dans *Le Livre d'or du centenaire de l'Algérie française* comme « la fantaisie ou les rêves d'un personnage qui est à la fois le prophète, thaumaturge et prestidigitateur »¹⁴⁸.

¹⁴⁴ *L'Écho d'Alger*, 6 mai 1930.

¹⁴⁵ Charles-Robert Ageron, « La célébration du centenaire de l'Algérie française » dans *Histoire de l'Algérie contemporaine*, *op.cit.*, pp.403-411.

¹⁴⁶ Consultables sur internet à l'adresse : <http://aj.garcia.free.fr/index1.htm>.

¹⁴⁷ Voir annexe 10.

¹⁴⁸ Charles-Robert Ageron, *Histoire de l'Algérie contemporaine*, *op.cit.*, p.404.

Un double centenaire

Mgr Leynaud saisit l'occasion du centenaire pour faire de 1930 à la fois la célébration du rétablissement de l'Église en Algérie et celle du XVe centenaire de la mort en 430 de saint Augustin figure historique du christianisme en Afrique du Nord. Le centenaire religieux de l'Algérie française s'ouvrit en amont des commémorations officielles par un rassemblement à Notre-Dame d'Afrique le 2 février 1930. Notre-Dame, consacrée basilique en 1873, située sur un plateau dominant la mer à 124 mètres d'altitude, était un des hauts-lieux spirituels de la chrétienté en Afrique¹⁴⁹ et Mgr Leynaud entendait ainsi rendre hommage à l'importance de la dévotion mariale en Algérie¹⁵⁰.

Une autre manifestation religieuse eut lieu le 6 avril 1939 avec la bénédiction de l'église de Sainte-Croix restaurée, qui était en effet une ancienne mosquée (Djama el- Berrani) bâtie en 1622, puis affectée au culte catholique en 1839 par le premier évêque du diocèse, Mgr Dupuch. Cette bénédiction très symbolique évoquait à la fois le passé chrétien de l'Afrique et les succès présents et à venir de l'Église. Dans une vision assez téléologique de l'histoire, Mgr Leynaud rappelait qu'à « presque cent ans d'intervalle », la cérémonie de bénédiction se répétait, marquant dans l'Église « l'invariable désir d'étendre le règne de la croix et, par lui, le règne de la vraie civilisation et de la charité dans l'Afrique du Nord »¹⁵¹. D'autres événements religieux marquèrent encore le centenaire, comme l'organisation du dixième congrès national des étudiants catholiques à Alger (20-27 avril).

Signe de la bonne entente qui régnait entre le clergé et les autorités coloniales, le cardinal Verdier et sa délégation furent reçus protocolairement à la maison de France par le gouverneur général Pierre Bordes (1927-1930). L'étroite association de l'Église aux célébrations du centenaire montre selon Charles-Robert Ageron qu'« à l'heure où “le Vatican pensait que dans quarante ans l'Europe aurait perdu toutes ses colonies” (*L'Ordre*), la hiérarchie catholique (...) célébra “le puissant génie colonisateur de notre chère France” (cardinal Verdier). Prélats, militants, fidèles : tous croyaient, en Algérie, au génie colonisateur de la France qui, unie à l'Église, allait christianiser le sol nord-africain. « Évangélisation et patriotisme devaient aller

¹⁴⁹ Des pèlerinages s'y déroulaient tous les ans. Voir annexe 11.

¹⁵⁰ *L'Écho d'Alger*, 3 février 1930.

¹⁵¹ *L'Effort algérien*, 12 avril 1930.

de pair pour aboutir à l'assimilation »¹⁵². Alimenté par le discours officiel, ce dithyrambisme le plus aveugle allait forger en profondeur les certitudes des catholiques algériens, alors même que le centenaire précipitait l'émergence d'un nationalisme algérien.

Naissance de la question algérienne

Le centenaire algérien fit parti d'une suite d'événements qui, en 1930, constituèrent le « point de bascule » en Afrique du Nord française, selon Pierre Vermeren¹⁵³. Au Maroc, la crise du dahir « berbère » était instrumentalisée par les nationalistes, dénonçant une collusion entre colonisation et évangélisation. Ce dahir, obtenu par le résident général Lucien Saint auprès du sultan Sidi Mohammed, donnait une plus grande autonomie aux tribus berbères en consacrant la supériorité du droit coutumier tribal sur la compétence juridictionnelle du caïd. Des déclarations parues dans la presse catholique (*En terre d'islam, Le Maroc catholique*), sincères mais maladroites, véhiculèrent l'idée que la politique du dahir berbère visait à soustraire les berbères à l'islam pour les évangéliser. Même si l'idée d'assimilation était partagée, le protectorat ne visait pas la christianisation du Maroc, s'appuyant au contraire sur l'islam sous la résidence du général Lyautey conformément au traité de Fès (1912) et à rebours de l'expérience algérienne. Face au réveil du nationalisme musulman, le prosélytisme des missionnaires fut interdit et la résidence se désolidarisa de l'Église, sans empêcher la naissance d'une première organisation nationaliste structurée dans le protectorat avec la création d'un Comité d'action marocaine en 1934.

Pendant ce temps en Tunisie, le premier Congrès eucharistique à être organisé en Afrique se déroulait à Tunis du 7 au 11 mai 1930 pour célébrer les 1 500 ans de la mort de l'évêque d'Hippone saint Augustin et la restauration à Carthage de l'archevêché primat d'Afrique. Multipliant les maladresses, les prélats donnèrent une célébration grandiose en pays musulman, glorifiant le souvenir de l'Église antique et des martyrs chrétiens persécutés par les Arabes, célébrant le retour de l'œuvre civilisatrice apportée par la colonisation et faisant parader des milliers d'enfants déguisés en croisés au cours de processions monumentales. Alors que les catholiques se félicitaient de la réussite du Congrès eucharistique de Tunis, il suscita chez les

¹⁵² Charles-Robert Ageron, *Histoire de l'Algérie contemporaine, op.cit.*, p.407.

¹⁵³ Pierre Vermeren, « 1930 en Afrique du Nord : le point de bascule », dans *La France en terre d'islam, op.cit.*, pp.347-363.

musulmans une réaction identitaire et religieuse, habilement exploitée par les nationalistes pour fonder le Néo-Destour d'Habib Bourguiba en 1934.

*

* *

Témoignant dans *L'Effort algérien*, le Père Joyeux, des Missions d'Afrique, faisait remonter la genèse de cette question algérienne au début des années trente bien qu'elle soulevât « des problèmes généraux résultant de notre présence et de notre politique en Afrique du Nord »¹⁵⁴. En 1931, le cheikh Ben Badis fonda ainsi l'Association des oulémas pour défendre l'histoire arabe et islamique du pays.

Le centenaire en Algérie, le dahir berbère au Maroc et le Congrès eucharistique en Tunisie jouèrent un rôle d'accélérateur de l'histoire, en justifiant les dénonciations de la collusion entre l'Église et l'administration coloniale. En Algérie, l'Église dépendait effectivement de l'État en raison de sa pauvreté et représentait une religion minoritaire et dont le retour sur le sol nord-africain avait été permis par la conquête française.

En s'impliquant dans les fêtes de 1930, l'Église adoptait sans le savoir à l'époque une position compromettante, à l'aube du réveil du nationalisme musulman, mais logique au regard du rapport de force qui prévalait encore à l'époque. Par ses maladresses, elle attisait même la flamme nationaliste en prêchant ouvertement l'évangélisation. De l'autre côté, le raidissement salafiste et la montée de l'antijudaïsme allait bientôt donner l'impression que le pays se trouvait aux prémises « d'une guerre de religion »¹⁵⁵, doublement inquiétante pour les fidèles, menacés en tant qu'européens et en tant que catholiques. Prenant conscience de l'avènement de la « question algérienne » et des dangers qu'elle représentait pour l'Église, des catholiques algériens proches du catholicisme social entamèrent au cours de la décennie une réflexion plus avancée sur le sort des Européens et des Indigènes, préparant peut-être, dans une certaine mesure, les évolutions ultérieures que connut l'Église dans les années 1950.

¹⁵⁴ *L'Effort algérien*, 5 avril 1935.

¹⁵⁵ Pour citer les propos du Dr Bendjelloul dans *Marseille-Matin* le 13 août 1936.

Chapitre 2 :

L'Église face à la question algérienne

La crise des années trente : le commencement de la fin ?

La contestation du régime colonial

Citant l'anthropologue Jacques Berque, l'historien Daniel Rivet rappelait que pronostiquer l'inexorable déclin de l'Empire français en Afrique du Nord au lendemain du centenaire reviendrait à « prophétiser l'advenu » : « En 1939, à la veille de l'affrontement avec les puissances de l'Axe, rien n'est définitivement acquis, ni perdu. Les forces de conservation et de dislocation de l'empire néo-latin construit par la France au Maghreb s'entrelacent encore avec une véhémence dont témoigne l'intensité des luttes politiques. (...) Il faut relativiser ce que cette poussée des nationalistes indigènes annonce d'irréversible ». Pourtant, les difficultés s'amoncelaient en Algérie : crise économique, montée du nationalisme, espoirs de réformes déçus, montée des violences. Mgr Leynaud s'alarmait ainsi dans son journal d'un possible « commencement de la fin » :

« Le préfet (...) m'a confié les inquiétudes que causent les mouvements indigènes de ces jours derniers et que je dois noter, parce que je les considère comme très graves ; c'est le commencement de la fin de l'autorité française telle qu'elle s'était affirmée jusqu'ici, si on les laisse se produire encore : 5000 indigènes musulmans se sont réunis en congrès, dimanche dernier, à 9h30 au Majestic, pour réclamer à l'unanimité l'octroi aux Algériens musulmans de tous les droits politiques, tout en conservant leur statut personnel ; une représentation des Algériens musulmans au Parlement, élue par un collège unique au suffrage

universel . Pauvre France ! Pauvre Algérie ! Quel recul ! Quelle faiblesse ! Mon Dieu, ayez pitié de nous ! »¹⁵⁶

La revendication de droits politiques par les musulmans en Algérie, pudiquement appelée « question algérienne » par les Européens, prit son essor dans le contexte de la Grande Dépression. À partir de 1931, l'effondrement du cours des produits miniers (phosphates, minerai de fer, etc.) et des céréales provoqua une chute des exportations et des prix en Algérie, ruinant de nombreux fellahs et ouvriers indigènes. Par l'ampleur de ses répercussions sociales, la crise avait ébranlé la confiance placée dans le système français et bientôt la contestation politique, autrefois limitée aux élites, gagna les masses¹⁵⁷. L'éclosion d'une opinion publique algérienne, défiante à l'égard du système colonial, se manifestait par des gestes de protestation, comme les démissions massives des élus départementaux, une montée des violences à l'égard des caïds et une hostilité profonde vis-à-vis des autorités civiles. La dégradation de la sociabilité intercommunautaire, symbolisée par la fin de la mixité du sport, se traduisait par une recrudescence de l'antijudaïsme et par des pogroms à Constantine (août 1934) et à Sétif (février 1935). Pour Daniel Rivet, « il s'agissait de débordement de colère ancestrale contre une minorité faisant office de boucs émissaires en temps de troubles. On se déchargeait contre le juif de la peur engendrée par l'invasion imminente du chrétien. (...) D'une certaine manière, on fait subir au juif, Français d'adoption, le traitement qu'on voudrait bien infliger à l'opresseur colonial »¹⁵⁸.

Les Européens d'Algérie, apeurés par les violences, refusaient tout compromis et soutenaient l'administration coloniale dans sa politique visant à préserver le statu quo. En juin 1933, le ministre de l'Intérieur Camille Chautemps (1932-1934) refusa de recevoir une délégation d'élus musulmans proches des oulémas sous la pression du gouverneur général d'Algérie Jules Carde (1930-1935). Lors de son retour à Alger ce-dernier fut acclamé par une foule européenne en liesse, renforçant le sentiment d'humiliation des musulmans. Alors que des troubles continuaient d'agiter l'Algérie, le ministre de l'Intérieur Marcel Régnier (1934-1935) effectua un voyage d'enquête à l'issue duquel il émit en mars 1935 un décret frappant d'illégalité les « manifestations contre la souveraineté française » et « la résistance contre l'application des lois, règlements ou ordres de l'Autorité », immédiatement qualifié de décret « scélérat » par les mouvements musulmans.

¹⁵⁶ 11 juin 1936 dans AAA/138-140.

¹⁵⁷ Charles-Robert Ageron, *Histoire de l'Algérie contemporaine*, II, *op.cit.*, p.419.

¹⁵⁸ Daniel Rivet, *Le Maghreb à l'épreuve de la colonisation*, *op.cit.*, p.340.

Les réformes avortées du Front populaire

Dans ce contexte agité, la victoire du Front populaire en 1936 souleva d'importants espoirs dans les milieux politiques musulmans. Réunissant pour la première fois tous les militants algériens d'opposition, un Congrès musulman algérien organisé en juin 1936 s'accorda pour qu'une charte revendicative fût portée devant le président du Conseil Léon Blum, qui assurait refuser « que les musulmans algériens soient traités en parents pauvres ». Son ministre d'État, l'ancien gouverneur général d'Algérie (1925-1927) Maurice Viollette, entendait supprimer le décret Régnier et accorder la citoyenneté à 25 000 Indigènes tout en les laissant bénéficier du statut coranique. Cependant face à l'hostilité des élus algériens, le Front populaire ne parvint pas à concrétiser ses promesses. Décevant les espoirs placés en la métropole, l'échec du Front populaire montrait que « le pouvoir réel dans l'Algérie française ne se situait pas à Paris »¹⁵⁹.

La charte du Congrès musulman contenait un programme révolutionnaire (suffrage et éligibilité universels pour les musulmans, répartition des grands domaines inexploités entre les petits fellahs et les ouvriers agricoles, instruction obligatoire pour tous les enfants des deux sexes, etc.) mais envisageait encore « le rattachement de l'Algérie à la France » avec suppression du Gouvernorat général. L'unité s'était cependant réalisée autour de la dénonciation du régime colonial et non de l'assimilation à la France. Alors que l'octroi de la citoyenneté était défendu par le Dr Bendjelloul avec l'appui de la Fédération des élus de Constantine, les Oulémas avaient obtenu que la Charte défendît l'identité arabe et musulmane (reconnaissance de l'arabe comme langue nationale officielle, restitution des biens, maintien du statut personnel) et l'Étoile Nord-Africaine (E.N.A.) de Messali Hadj prônait la libération nationale.

Alors que la papauté observait une réserve prudente sur la colonisation, l'Église restait très proche de l'administration coloniale en Algérie. La collusion entre catholicisme et impérialisme reflétait une certaine dépendance du clergé et l'adhésion des fidèles à l'idée de mission civilisatrice. Cependant l'Église était attachée à des aspects purement religieux qui la distinguait en partie de la colonisation : universalisme, priorité accordée au salut de l'âme, charité envers son prochain, relèvement moral de la population. À côté des discours célébrant

¹⁵⁹ Charles-Robert Ageron, *Histoire de l'Algérie contemporaine*, op.cit., p.450.

le génie colonial, des catholiques algériens proches de l'Action catholique ou des œuvres entamèrent une réflexion plus lucide sur les conditions de vie et de coexistence des populations en Algérie.

Action catholique et Indigènes

L'heure du catholicisme social

La doctrine sociale de l'Église était apparue en 1891 avec l'encyclique *Rerum novarum* du pape Léon XIII. Dépassant les condamnations morales, le Vatican y affirmait pour la première fois la légitimité de l'intervention de l'Église dans les questions sociales. Quelques années auparavant, Albert de Mun avait fondé en 1886 l'Association catholique de jeunesse française (A.C.J.F.) assurant aux jeunes pratiquants une formation religieuse et une présence dans le monde en lien avec la « question sociale », devenue centrale depuis la Révolution industrielle¹⁶⁰. Les militants catholiques formés au sein de l'A.C.J.F. formaient une nouvelle génération de croyants dont la devise était d'être « sociaux parce que catholiques » (Henri Bazire¹⁶¹).

Après la Première Guerre mondiale, la déchristianisation parmi les milieux paysans et plus encore ouvriers, rapportée par les aumôniers qui les avaient fréquentés, et la crainte du communisme, justifiaient un renouvellement des méthodes apostoliques. Sous le pontificat de Pie XI (1922-1939), le renouveau apostolique, résumé par la formule ambitieuse *instaurare omnia in Christo*, s'affirma avec l'Action catholique, qui désignait la participation du laïcat à l'apostolat sous l'autorité de la hiérarchie ecclésiastique. Dans les années 1930 l'heure n'était donc plus au « politique d'abord » prôné par l'Action française, mise à l'index en 1926, mais à la mission intérieure dans les diocèses. Ainsi l'Église faisait-elle de la rechristianisation des milieux populaires le cœur de sa doctrine et de l'apostolat du semblable par le semblable sa méthode privilégiée. Le clergé se raréfiant, l'apostolat sacerdotal ne suffisait plus, en effet, dans la société moderne :

¹⁶⁰ Yves-Marie Hilaire, « L'association catholique de la jeunesse française : les étapes d'une histoire (1886-1956) », *Revue du Nord*, n°261-262, avril-septembre 1984, p.903-916.

¹⁶¹ Henri Bazire fut président de l'A.C.J.F. de 1899 à 1904.

« L'Action catholique est donc un appel aux catholiques de bonne volonté, aux catholiques, non seulement pratiquants, mais militants, qui tout en restant dans le monde et au sein de leurs familles (...) veulent mettre à la disposition du clergé toute leur autorité professionnelle et sociale, comme toute leur activité religieuse, pour le triomphe du règne de Jésus-Christ dans les individus, dans la famille et dans la société... urgente nécessité de cette œuvre supplétive du laïcat s'intégrant dans l'apostolat hiérarchique de l'Eglise (...). »¹⁶²

La spécialisation de l'Action catholique misait essentiellement sur la jeunesse¹⁶³. Apparue en Belgique en 1924 sous l'impulsion de l'abbé Cardijn, la Jeunesse ouvrière chrétienne (J.O.C.) avait pour ambition d'opérer une reconquête chrétienne du milieu ouvrier par un mouvement issu du milieu et s'implanta en France en 1927. Sur son modèle, d'autres associations étudiantes furent créées, comme la Jeunesse agricole chrétienne (J.A.C.) et la Jeunesse étudiante chrétienne (J.E.C.), en 1929. Avec l'encyclique *Quadragesimo anno*, la papauté officialisait en 1931 son soutien à l'Action catholique spécialisée : « Les premiers apôtres, les apôtres immédiats des ouvriers, seront des ouvriers, les apôtres du monde industriel et commerçant seront des industriels et commerçants ». Si l'Action catholique ne supprimait pas la dépendance des fidèles à l'épiscopat, chargé de confier un mandat au laïcat organisé, elle comportait plusieurs aspects novateurs, comme l'utilisation de la jeunesse pour la rechristianisation et l'enquête ponctuelle résumée par la devise « voir, juger, agir ». Rencontrant un succès important dans les années 1930, les associations de jeunesse devinrent des mouvements de masse, telle la J.O.C. française totalisant 50 000 adhérents en 1939, même si la rechristianisation s'avérait plus difficile qu'espérée.

L'Action catholique s'implanta dès le début des années 1930 en Algérie : en 1929 sous la forme de la J.O.C. et en 1934 sous la forme de la J.A.C. et de la J.E.C.¹⁶⁴. L'archevêque Mgr Leynaud, avec l'aide de son vicaire général Mgr Dauzon qui avait fondé le Secrétariat social en 1929¹⁶⁵, saisit rapidement le potentiel de ces mouvements et encouragea leur développement. Les ruraux isolés dans le bled constituèrent progressivement des sections jacistes, rassemblées à partir de 1934 au sein d'une fédération, sous la présidence de Léon Maitre, avec le dominicain Le Tilly comme aumônier. Malgré une première section fondée en 1929 par leur aumônier

¹⁶² *L'Effort algérien*, 28 février 1931.

¹⁶³ Gérard Cholvy, *Histoires des organisations et mouvements chrétiens de jeunesse en France*, Paris, Le Cerf, 1999.

¹⁶⁴ Oïssila Saaïdia, *L'Algérie catholique*, op.cit., p.225.

¹⁶⁵ Le Secrétariat social était chargé de réaliser des études sociales. À la recherche d'études sociales datant des années 1930 pour l'Algérie, je signale pour le moment certaines études parues dans les années 1950 : « La lutte des Algériens contre la faim » (1955), « La cohabitation en Algérie » (1956), « L'Algérie surpeuplée » (1958), « Le sous-développement en Algérie » (1959).

l'abbé Repeticci, curé à Maison-Carrée, les jocistes constituèrent seulement une fédération en 1936, peut-être parce que l'Algérie était un pays peu industrialisé. La création de préjacistes et de préjocistes devait donner aux enfants, plus qu'un simple patronage, « le sentiment de leur responsabilité » et les « préparer au travail »¹⁶⁶. Les effectifs de l'Action catholique semblaient encore modestes au milieu des années 1930¹⁶⁷ mais ils augmentèrent à mesure que les différentes sections s'enracinaient dans leur paroisse. Difficilement mesurable, l'influence de l'Action catholique était sans doute limitée au-delà des cercles catholiques. En leur sein, elle bénéficiait d'une couverture régulière par la presse catholique et de l'attention du clergé diocésain.

Avec l'avènement du catholicisme social, limité à la question ouvrière en métropole, une réflexion sur les conditions de vie de la population indigène fut entamée dans le diocèse d'Alger. Cet élargissement de la réflexion de l'Action catholique aux Indigènes semblait inévitable en Algérie, où des grèves avaient réunis les ouvriers européens et musulmans en juin 1936¹⁶⁸. Loin d'être délaissée, la question algérienne était débattue par les catholiques algériens à l'occasion d'événements comme les semaines sociales¹⁶⁹, les journées d'études jocistes et les journées d'amitié agricoles. Une des questions centrales posées à l'Action catholique était la forme que pouvait prendre auprès de musulmans un apostolat originellement conçu pour les Européens déchristianisés.

La semaine sociale de France à Alger (19-23 avril 1933)

Les semaines sociales de France (fondées en 1904) furent organisées pour la première fois en Afrique du Nord à Alger du 19 au 23 avril 1933¹⁷⁰. Dix-neuf orateurs (six pour l'Afrique du Nord, treize pour la France) étaient conviés à s'exprimer sur le thème « Colonisation et pensée chrétienne : problèmes algériens ». Dix leçons doctrinales furent présentées devant 1 500 spectateurs en moyenne, suivies de leçons documentaires. La semaine sociale s'ouvrit le mercredi 19 avril sur une messe célébrée à la cathédrale d'Alger, où Mgr Leynaud prit la parole

¹⁶⁶ AAAA/83.

¹⁶⁷ AAA/83. Par exemple une quarantaine de jacistes participèrent à une journée d'étude organisée le 25 octobre 1936 à la paroisse Saint-Anne de la Redoute. De nouvelles recherches devraient me permettre d'arriver à une évaluation plus précise.

¹⁶⁸ Charles-Robert Ageron, *Histoire de l'Algérie contemporaine*, *op.cit.*, p.440.

¹⁶⁹ Contrairement aux deux autres événements, les semaines sociales n'appartenaient pas à proprement parler à l'Action catholique mais se rattachaient à la pensée chrétienne sociale en vogue dans les années 1930.

¹⁷⁰ AAA/101.

pour annoncer qu'elle devait apporter « des enseignements concrets et pratiques » afin d'assurer à la population algérienne « le plus de bonheur possible, aussi bien matériel que moral ». Le jeudi 20 avril, des leçons doctrinales furent données sur « la pensée des Semaines sociales de France ». Le vendredi 21 avril, les leçons doctrinales portèrent sur « la colonisation et la pensée chrétienne » avant une veillée religieuse à l'église Saint-Charles de l'Agha. Le samedi 22 avril, les thèmes de la famille indigène, du cultivateur indigène et de la cité indigène furent débattus à l'aune de la doctrine du catholicisme social. Le dimanche 23 avril, une messe pontificale clôtura la semaine sociale.

Pour l'Église, la question sociale appliquée aux Indigènes était indissociable de la mission civilisatrice apportée par la colonisation. Dans le cours doctrinal *L'expansion coloniale est-elle légitime ?*, le droit de coloniser était ainsi défendu à certaines conditions :

« Nul peuple ne peut permettre, sous prétexte qu'il est le premier occupant (...) se fermer aux concours extérieurs qui s'offrent pour activer l'exploitation bienfaisante des ressources naturelles. [Ce] principe n'oriente nullement vers l'éviction d'un peuple par un autre, mais vers la collaboration. (...) Ainsi se dégagent les traits de la colonisation légitime (...) la collaboration qu'elle établit contient en germe un devoir d'éducation. (...) La colonisation est une œuvre de solidarité obligatoire envers les populations de culture inférieure »¹⁷¹

Peut-être influencé par l'échec de la mission des pères blancs en Kabylie, et par l'expérience du Père Foucauld parmi les Touaregs¹⁷², le respect des institutions indigènes était un autre thème de l'Église dans les années 1930 :

« Nous revenons peu à peu de cette incompréhension foncière, de cette ignorance, de ce manque de pénétration psychologique, dont nous nous sommes rendus si longtemps coupables à l'égard des peuples primitifs, et les explorateurs, les ethnologues, les missionnaires, nous font comprendre progressivement la véritable signification, la portée sociale et morale insoupçonnée, l'inspiration souvent très pure des institutions qui tout d'abord nous étonnent, nous heurtent, ou même choquent notre sentiment moral. (...) Il n'y a pas seulement inhumanité à briser ces cadres, à détruire ce support social de la vie familiale et de la vie religieuse : ce serait une atteinte à la justice. »¹⁷³

¹⁷¹ AAA/101.

¹⁷² Installé parmi les Touaregs et leur venant en aide matériellement, Charles de Foucauld étudia leur culture pendant douze années et traduisit l'Évangile en Berbère avant d'être assassiné en 1916.

¹⁷³ AAA/101.

Cet intérêt porté aux Indigènes se retrouvait dans les cours documentaires, construits à partir d'enquêtes ponctuelles menées auprès d'eux. *L'organisation de la profession agricole en Algérie et l'évolution du cultivateur indigène* dressait un tableau des institutions professionnelles agricoles¹⁷⁴, relevant notamment le cas de caisses locales uniquement composées de sociétaires indigènes dans la région de Tlemcen et de Mascara et le rôle positif du syndicat agricole d'El-Affroun sur les œuvres¹⁷⁵. Même si certains commentaires étaient caricaturaux, telle l'attribution de l'endettement des Indigènes à leur insouciance, cette semaine sociale témoigne d'une certaine connaissance et d'une considération pour les problèmes auxquels les musulmans étaient confrontés dans leur quotidien familial et professionnel.

La semaine d'étude de la J.O.C. à Alger (25, 26, 27 septembre 1936)

La première semaine d'étude de la J.O.C. organisée en Afrique du Nord consacra sa deuxième leçon doctrinale à l'attitude que les ouvriers jocistes devaient adopter vis-à-vis des ouvriers indigènes :

« Après avoir souligné qu'en Afrique du Nord la population indigène est douze fois plus nombreuse que l'élément européen, le R.P. Py, nouveau supérieur de la résidence d'Alger, déclare qu'en tant que chrétiens nous ne saurions nous désintéresser de leur sort. Mais pas d'action possible sans connaissance du milieu : aussi étudie-t-il d'abord l'âme musulmane. (...) Tout jociste doit se convaincre pratiquement que l'ouvrier musulman est leur frère, créé par le même Dieu, devant éviter l'enfer et gagner le ciel, tout comme lui. Et puisque, surtout en ce pays, seul l'exemple entraîne, il lui faut manifester sa foi au grand jour. Ainsi pourquoi ne pas entrer dans chaque église rencontrée. Le maréchal Lyautey n'agissait pas autrement qui, au Maroc, tenait à assister en grande pompe à la messe, alors qu'il n'était pas encore revenu à des sentiments religieux. Que le jociste en soit persuadé, ses camarades indigènes l'examinent de très près, car ils n'ont aucune confiance en ceux qui n'ont ou ne pratiquent aucune religion. Quant à la JOC en tant qu'organisme, elle s'intéressera au relèvement de la classe ouvrière musulmane de l'Afrique du Nord, puisque son but est le relèvement de *toute* la classe ouvrière »¹⁷⁶.

Tout en poursuivant la même visée, un « relèvement de *toute* la classe ouvrière », la J.A.C. algérienne s'éloignait ainsi du modèle européen de l'Action catholique, puisqu'elle invitait ses

¹⁷⁴ Le Crédit agricole mutuel, comptant en Algérie 28 caisses régionales groupant dans 340 caisses locales 34 000 sociétaires européens et indigènes, les Assurances mutuelles contre les grands risques agricoles (incendie, grêle, mortalité du bétail, accidents du travail), et les syndicats agricoles.

¹⁷⁵ Dont un hôpital auxiliaire où elles prodiguaient gratuitement des soins à environ 30 000 indigènes pour l'année 1932, et un village d'une cinquantaine de logements mis à la disposition des ouvriers agricoles indigènes.

¹⁷⁶ *L'Effort algérien*, 2 octobre 1936.

militants à mener un double apostolat auprès des Européens et auprès des Indigènes. Celui-ci requérait des méthodes différentes, éloignées de l’apostolat du semblable par le semblable, puisqu’il n’était pas question de ramener à la foi les Indigènes mais de les convertir. L’Action catholique se développa donc sur un modèle singulier en Algérie coloniale, où la mission intérieure auprès des Européens s’accompagnait d’une mission auprès des Indigènes menée sur le modèle de l’« apostolat muet » du général Lyautey au Maroc¹⁷⁷.

Si le clergé algérois, dont la charge était traditionnellement limitée aux Européens, s’intéressa plus directement aux Indigènes grâce à l’Action catholique, cette « mission » des jocistes auprès des Indigènes relevait très certainement de la chimère¹⁷⁸, d’une part parce que la répartition des populations était très déséquilibrée¹⁷⁹, d’autre part parce que les contacts à l’époque coloniale n’étaient pas forcément synonymes de compréhension mutuelle, à plus forte raison quand il s’agissait de religion¹⁸⁰.



Les militants jocistes de toute l’Afrique du Nord photographiés dans le cloître du Grand Séminaire d’Alger, pendant la Semaine d’étude jociste (*La Croix*).

¹⁷⁷ Pierre Vermeren, *La France en terre d’islam, op.cit.*, p.388.

¹⁷⁸ Voir annexe 12. Il me semble que tous les militants catholiques sur cette photographie ne sont pas Européens, sans certitude.

¹⁷⁹ En 1954, 88% des Européens étaient urbains contre 24% des Indigènes, dans Kamel Kateb, *Européens, « indigènes » et juifs en Algérie (1830-1962). Représentations et réalités des populations*, Paris, INED, 2001.

¹⁸⁰ Emmanuel Blanchard, Sylvie Thénault, « Quel monde de contact ? Pour une histoire sociale de l’Algérie pendant la période coloniale », *Le mouvement social*, n°236, 2011, pp.3-7.

La quatrième journée d'amitié rurale de la J.A.C. algérienne (19 juin 1937)

Les journées d'amitié rurales clôturaient l'année de travail de la J.A.C. en réunissant les différentes sections jacistes algériennes autour d'un thème sur lequel chaque section avait préalablement enquêté. Le 19 juin 1937 la quatrième journée d'amitié rurale¹⁸¹, organisée à l'Arba, fut consacrée à l'enquête « Colons et indigènes »¹⁸². Elle réunissait les sections jacistes de Novi, Cherchell et Gouraya¹⁸³ ; d'Aïn Taya¹⁸⁴ ; de Mouzaïaville, El Affroun et Blida¹⁸⁵ ; de l'Alma¹⁸⁶ ; du Camp-du-Maréchal¹⁸⁷ ; de l'Arba¹⁸⁸, rattachées à des paroisses se situant toutes dans la Mitidja, à l'exception de Camp-du-Maréchal (en Kabylie). L'archevêque d'Alger Mgr Leynaud y assista, ainsi que le président de la fédération jaciste algérienne, Léon Maître. La présence d'Adolphe Couderc, notable et maire de l'Arba, témoignait d'une certaine adhésion du village à l'événement. Dans ses souhaits de bienvenue, le président de la section jaciste de l'Arba exprima ses « sentiments fraternels (...) aux quelques indigènes qui [y] assistent ». Les jacistes portaient un regard favorable sur les relations entre Européens et Indigènes, qui mériterait néanmoins d'être mis en perspective¹⁸⁹ :

« Les rapports entre colons et Indigènes sont généralement cordiaux et confiants surtout avec les colons pratiquants car chacun de nous suivant ses capacités accomplit ses devoirs de justice envers eux. »¹⁹⁰

« Les Européens vivant au contact des Indigènes, surtout dans les fermes, entretiennent des relations cordiales avec ceux-ci. Dans la mesure où les colons sont justes et bons (...), les Indigènes s'attachent à eux et sont reconnaissants à leur manière. Les colons catholiques (...) jouissent d'une plus grande considération des Indigènes qui respectent les hommes croyant un Dieu et reconnaissant sa souveraineté. »¹⁹¹

¹⁸¹ La première journée d'amitié rurale avait été organisée en juin 1934 à Cherchell-Novî.

¹⁸² Les thèmes des autres années étaient : « Le rayonnement de la foi dans les centres ruraux » pour la deuxième journée d'amitié rurale à Rivet (actuel Meftah) en 1935 ; « La constitution et l'évolution de la famille rurale en Algérie » pour la troisième journée d'amitié rurale à l'Alma en 1936 ; « Les jeunes ruraux algériens devant la vie » pour la cinquième journée d'amitié rurale à Mouzaïaville en 1938.

¹⁸³ Après l'indépendance, Sidi Ghiles, Cherchell et Gouraya dans la wilaya de Tipaza.

¹⁸⁴ Après l'indépendance : Aïn Taya, dans la wilaya d'Alger.

¹⁸⁵ Après l'indépendance : Mouzaïa, El Affroun et Blida, dans la wilaya de Blida.

¹⁸⁶ Après l'indépendance : Boudouaou, dans la wilaya de Boumerdès.

¹⁸⁷ Après l'indépendance : Tadmait, dans la wilaya de Tizi Ouzou.

¹⁸⁸ Après l'indépendance : Larbaâ, dans la wilaya de Blida.

¹⁸⁹ Le point de vue des Indigènes (pour beaucoup illettrés) manque, mais aussi celui des ouvriers agricoles européens. Le thème de l'enquête introduisait un biais en focalisant l'attention sur les colons, sans mentionner les rapports des Indigènes avec les ouvriers agricoles européens.

Le Père Henry m'ayant indiqué que les archives diocésaines comportent plusieurs exemples de vivre en commun, cela devra faire l'objet de recherches lors de mon deuxième voyage à Alger.

¹⁹⁰ Discours de la section de l'Alma, quatrième journée d'amitié rurale, 19 juin 1937, dans AAA/83.

¹⁹¹ Discours de la section de Mouzaïaville – El-Affroun – Blida, quatrième journée d'amitié rurale, 19 juin 1937, dans AAA/83.

Les jacistes reconnaissaient néanmoins que, malgré leur proximité avec les Indigènes, leur compréhension réciproque demeurait limitée :

« (...) Nous vivons tout près des Indigènes toute notre vie, en réalité un fossé très large nous en sépare (...) D'autre part en tant qu'Européens nous comprenons difficilement la mentalité arabe ce qui n'est pas fait pour faciliter les choses. »¹⁹²

« Le colon ne s'intéresse pas à la famille indigène, à ses besoins, à ses joies, à ses distractions. »¹⁹³

Les jacistes souhaitaient mieux comprendre les Indigènes pour améliorer leur condition. Avec l'Action catholique, la question indigène n'était plus abordée par le seul biais des condamnations morales, bien qu'elles persistassent, et intégrait une dimension sociale et économique. La domaine politique étant interdit aux jacistes, ils se refusaient en revanche à prendre position dans le débat sur la citoyenneté des Indigènes. Dans son discours d'ouverture, Léon Maître rappelait que :

« (...) Quelle que soit la solution adoptée [sur la citoyenneté des Indigènes], le vrai problème, le problème réel et profond posé par le fait même de notre installation en Algérie [est] essentiellement d'ordre social et économique, c'est lui qui intéresse vraiment les masses indigènes de nos bleds et c'est celui auquel les colons doivent apporter leur attention. »¹⁹⁴

Plaçant les questions économiques et sociales au cœur de leurs préoccupations, les jacistes algériens intégraient dans la question sociale la question indigène, élargissant les ambitions de *Rerum novarum*, ou plutôt, les adaptant au contexte colonial. Les thèmes abordés lors de la quatrième journée d'amitié rurale : le travail, la famille, l'habitat, l'hygiène, la santé et la mentalité des indigènes, témoignaient ainsi d'une réflexion entremêlant des préoccupations sociales, économiques, morales et hygiénistes. Les rapports rappelaient que les Indigènes étaient faiblement rémunérés (neuf à dix francs pour les ouvriers sédentaires, sept à huit francs pour les ouvriers saisonniers). En effet les colons les avaient fait venir dans la Mitidja parce qu'ils constituaient une main-d'œuvre moins chère que les Espagnols. Les descriptions pittoresques de leur habitat et de leur hygiène traduisaient eux une attention aux aspects concrets de l'existence, même si elle n'était pas dénuée de condescendance :

¹⁹² Discours de la section de l'Arba, quatrième journée d'amitié rurale, 19 juin 1937, dans AAA/83.

¹⁹³ Discours de la section de l'Alma, quatrième journée d'amitié rurale, 19 juin 1937, dans AAA/83.

¹⁹⁴ Discours d'ouverture de la quatrième journée d'amitié rurale, 19 juin 1937, dans AAA/83.

« Mais dans ces gourbis que nous souhaitons voir bientôt remplacés par des maisonnettes recouvertes de tuiles, comment vit l'Indigène ? En règle générale, dans une promiscuité repoussante. Il n'est pas rare de voir le soir couchés sous le même toit, poules, chèvres, chats, voire même un âne, et par-dessus le tout, sur pilotis, le maître de céans et sa famille : parents et enfants, garçons et filles, et ma foi tous les actes de la vie, de la naissance du petit frère à la mort des parents, se passent sous les yeux fort peu étonnés des mioches. En de telles conditions, on conçoit sans peine que l'hygiène n'existe là que sous forme de rudiments. La malpropreté des abords du logis découle sans contredit du manque de "tout à l'égout" !! L'hygiène corporelle aussi laisse à désirer (...) Pourtant, il nous faut remarquer, dans les vêtements, un souci de propreté qui va en s'affirmant de plus en plus. »¹⁹⁵

Souvent les descriptions n'échappaient pas aux jugements moraux péjoratifs. Les sections jacistes attribuaient presque unanimement la misère des Indigènes à leur « déplorable négligence » qui les empêchait d'épargner et déploraient leur « nonchalance »¹⁹⁶, à l'exception d'une section jaciste qui insista particulièrement sur la responsabilité des Européens¹⁹⁷ :

« Dans les conditions actuelles d'existence de l'indigène, son salaire peut à la rigueur lui suffire à lui et à sa famille, surtout que la plupart ont un lopin de terre, mais si ce salaire suffit pour vivre il semble insuffisant pour l'amélioration de son état actuel tant pour la nourriture que pour le vêtement. (...) De l'assistance médicale et sociale il est à peu près vain de parler. Il y a bien une visite médicale par semaine à la mairie mais tout cela ne représente que fort peu de choses. Les raisons en sont complexes et tiennent à l'attitude de l'Européen autant peut-être qu'à l'attitude de l'Indigène. En résumé (...) à part le salaire que nous lui donnons et qui lui permet de vivre nous n'avons fait que peu ou pas pour l'amélioration de l'indigène. »

La section de l'Arba, où se déroulait la journée, fit le rapport le plus long et le plus détaillé et fut la seule à constater que les relations entre Indigènes et colons étaient de plus en plus imprégnées de méfiance :

« Quant à l'état d'esprit des Indigènes, il a beaucoup évolué. Il y a 40 ou 50 ans existaient des domaines déjà anciens où le propriétaire habitait depuis toujours et avait avec ses ouvriers des relations confiantes et cordiales. Cela pouvait se comparer au système féodal avec toutes les obligations dues par le seigneur. A l'heure qu'il est, même parmi les bons ouvriers, souffle un esprit nouveau. La propagande communiste ne s'est pas faite en vain et l'évolution que nous constatons en France se poursuit ici. On peut dire que même vis-à-vis d'un bon patron les ouvriers sont en méfiance, les plus intelligents surtout. Il faut en tenir compte et ne pas se leurrer d'illusions. »¹⁹⁸

¹⁹⁵ Discours de la section de l'Alma, quatrième journée d'amitié rurale, 19 juin 1937, dans AAA/83.

¹⁹⁶ Ibid.

¹⁹⁷ Discours de la section du Camp-du-Maréchal, quatrième journée d'amitié rurale, 19 juin 1937, dans AAA/83.

¹⁹⁸ Discours de la section de l'Arba, IVe journée d'amitié rurale, 19 juin 1937, dans AAA/83.

Les solutions proposées par la section de l'Arba étaient les plus innovantes. En matière familiale, elle proposa d'organiser une école du soir ou du dimanche avec lectures, un cinéma, des promenades des parties de chasse, des sports collectifs et individuelles, sur un modèle proche de la pastorale, mais manifestement sans visée explicitement prosélytiste. La section jaciste de l'Arba avait par ailleurs formé avec le Syndicat chrétien d'Alger un Syndicat des colons du canton de l'Arba en vue de l'amélioration du sort des Indigènes : fixation d'un salaire minimum vital (assez modeste, de huit à quatorze francs), réglementation d'arrêts de repos, dérogation pour le Ramadan, création d'une caisse de compensation alimentée par les cotisations et destinée à donner des allocations familiales aux Indigènes, et prime à l'ancienneté. Cependant la conclusion générale de la quatrième journée d'amitié agricole, quoique charitable, restreignait son champ à des propositions plus conservatrices :

« (...) Nous pouvons affirmer que, dans nos régions, la très grande majorité des cas, les Indigènes (...) touchent des salaires en rapport avec l'importance de leurs besoins. On a paru confondre, dans certains milieux, l'état de misère indéniable d'une partie de la population indigène et la question des salaires. (...) D'aucuns ont dit, élevons d'abord les salaires, l'éducation, le changement des conditions d'existence suivront. Nous pensons, au contraire, que cela favoriserait, dans l'état actuel de la mentalité des indigènes, comme nous l'avons maintes fois constaté, l'oisiveté et la paresse, sans aucune amélioration sérieuse de leurs conditions de vie, sans profit pour l'activité économique en général. (...) Les salaires agricoles doivent donc se fixer à un taux représentant le minimum vital qui permette au colon employeur un maximum de main d'œuvre (...). »

Les seules idées retenues n'entraînaient aucun changement dans les relations professionnelles, imprégnées de paternalisme, et suggéraient d'impliquer davantage les Indigènes dans l'Action catholique, ce qui était irréaliste et en-deçà des enjeux en 1937 :

« (...) Nous retiendrons la pratique des sports en équipes mixtes pour éviter les rivalités de race et la distraction éducative du cinéma. Dans ce domaine, tout est à entreprendre puisque rien n'a jamais été tenté, mais à notre avis, il est préférable de porter d'abord nos efforts vers les œuvres de jeunesse de nos paroisses rurales qui ne semblent pas être soutenues avec assez de dévouement par les colons catholiques. (...) L'Indigène a la réputation d'être malpropre (...) Là, la paresse et la nonchalance lui font aimablement laisser au soleil le soin de sécher la boue, à la pluie et au vent celui de laver et d'emporter les ordures, à ses chiens une tâche qui pourrait être utilement remplacée par l'établissement de certains édifices. Le rôle du colon en la circonstance est de faire preuve d'autorité et d'exiger la propreté aux abords des logements. »

Même soucieux de relever le sort des Indigènes, les catholiques algériens partageaient donc les préjugés de leur époque à leur égard.

Un regard orientaliste

Portrait du colonisé

Parfois désignés comme « Algériens musulmans », les Indigènes étaient encore régulièrement appelés par leur qualificatif juridique. Qu'il fût perçu comme neutre par ceux qui l'employaient n'enlevait rien à son caractère péjoratif. Aux yeux des catholiques algériens, « l'Indigène algérien est un grand enfant, sympathique mais imprévoyant, et qu'on doit traiter comme tel »¹⁹⁹. Il leur fallait donc non recevoir des droits politiques mais bénéficier des œuvres (alimentaire et éducative). Autre signe d'infériorité, les Indigènes étaient rarement désignés individuellement. Il était souvent fait allusion à la « masse » qu'ils constituaient, traduisant peut-être de la part des Européens une forme d'inquiétude devant leur supériorité démographique. Enfin il était reproché aux Indigènes d'être désorganisés et ignorants, déplaçant la responsabilité de leur dénuement sur eux-mêmes :

« L'employeur prétend, avec raison (...) que le travail de l'Indigène est d'un rendement inférieur à celui de son camarade européen (...) De cela, les salaires se ressentent (...) Il est sûr que le jour où l'Indigène comprendra qu'à mieux faire on le paiera mieux, un résultat décisif sera obtenu. Cette éducation n'est pas facile mais (...) ne nous répétons pas qu'avec lui il n'y a rien à faire pour le changer. »²⁰⁰

Tout en justifiant la mission civilisatrice de l'Occident, cette éducation n'était ni facile ni sans risques. Pour *Jeunesse catholique*, l'instruction, quoique nécessaire, donnait à l'Indigène accès aux « pages égalitaires » et accroître son désir d'indépendance, « oubliant qu'il n'est, sur cette terre d'Afrique encore imprégnée du souvenir romain, qu'un envahisseur qui la dévasta »²⁰¹. Comme insister sur leurs défauts, assimiler les Indigènes à des « envahisseurs » arabes, oubliant que les Romains étaient eux-mêmes des envahisseurs, s'inscrivait dans une rhétorique de légitimation de l'œuvre coloniale à laquelle l'Église prenait part dans les années 1930.

¹⁹⁹ *L'Effort algérien*, 22 mars 1935.

²⁰⁰ *L'Effort algérien*, 20 octobre 1933.

²⁰¹ *La jeunesse catholique*, février 1933.

Le fanatisme musulman

Pour l'Église, le retard des Indigènes n'était pas dû à leur race mais à leur religion, accusée de favoriser « la paresse d'esprit et du corps » et de provoquer une « stagnation désolante dans tous les domaines »²⁰², justifiant qu'elle prenne part à l'œuvre civilisatrice de l'Occident dont elle constituait « le versant religieux »²⁰³.

Alors que le Vatican s'ouvrait timidement à l'islamologie, l'Église d'Algérie réfléchissait à une nouvelle attitude vis-à-vis de l'islam pour se rapprocher des musulmans. Jugeant le prosélytisme dépassé, les Pères Blancs²⁰⁴ avaient pris acte de l'échec de la mission lors des conférences de Bou Nouh (Kabylie) en juillet 1937 et se tournaient vers une foi de témoignage²⁰⁵. Si le clergé diocésain s'intéressait à l'islam, c'était cependant pour se rapprocher des musulmans et montrer la supériorité du christianisme. La presse catholique algérienne rappelait ainsi la place de l'aumône dans le Coran²⁰⁶ ou les similitudes entre le carême et le ramadan, tout en rappelant que le jeûne et la prière étaient inspirés de la doctrine chrétienne²⁰⁷.

Malgré les vœux de rapprochement, il était donc encore prématuré de parler de « dialogue interreligieux » chez les catholiques algériens, dont la connaissance de l'islam demeurait essentiellement livresque. L'impossibilité de convertir les musulmans constituait à elle seule une preuve de leur « fanatisme ». Si des entreprises intellectuelles étaient menées à l'époque pour mieux connaître l'islam, comme la fondation de l'Institut des belles lettres arabes, sa perception populaire demeurait donc biaisée :

« À l'heure actuelle l'islam oppose 240 millions d'âmes, imbuës du Coran à l'évangélisation chrétienne. (...) Le Révérend Père Foucauld tant aimé et vénéré qu'il ait été, n'a pas fait de conversions, ou n'en a fait que d'individuelles, d'ailleurs bien fragiles. Les musulmans, dit-on, sont inconvertibles. Il faut dire qu'ils sont inabordables. Leur fanatisme est tel qu'ils ne tolèrent aucune idée, aucune tentative de prosélytisme chrétien. Ils en ont, au contraire, une sorte de phobie, pour ainsi dire congénitale. Ainsi le problème est-il, pour les missionnaires, non de les convertir, mais de les évangéliser, de pouvoir les évangéliser. »²⁰⁸

²⁰² *L'Effort algérien*, 22 mars 1935.

²⁰³ Oissila Saaïdia, *L'Algérie catholique*, *op.cit.*, p.211.

²⁰⁴ Voir Francis Nolan, *Les Pères Blancs entre les deux guerres mondiales. Histoire des missionnaires d'Afrique (1919-1939)*, Paris, Karthala, 2015.

²⁰⁵ Pierre Vermeren, *La France en terre d'islam*, *op.cit.*, p.392.

²⁰⁶ *L'Effort algérien*, 12 janvier 1934.

²⁰⁷ *L'Étudiant catholique algérien*, n°3, février 1931.

²⁰⁸ *L'Effort algérien*, 1^{er} juin 1934.

Alors même qu'elle n'envisageait plus sérieusement des conversions massives, l'Église continuait de prôner l'évangélisation des musulmans²⁰⁹. L'apostolat auprès des Indigènes était devenu un mythe, non au sens du mythe kabyle qui avait suscité, à la fin du dix-neuvième siècle, les espoirs des pères blancs, convaincus qu'ils pourraient réveiller le fond de chrétienté des berbères, mais au sens d'une fiction, non moins indispensable à l'épiscopat, qui donnait à l'enracinement de l'Église sur cette terre d'islam une légitimité propre. Sans chercher directement à convertir les musulmans, le salut de leur âme restait un objectif pour l'Église dont l'œuvre caritative perpétuait d'une certaine façon l'apostolat « muet ».

Super omnia caritas

Face aux événements politiques qui agitaient l'Algérie au milieu des années 1930, *L'Effort algérien* fit paraître en première page une série de trois articles consacrés au « malaise algérien » en mars 1935 : « I. Faut-il donner aux Indigènes les droits civils et politiques ? », « II. La France a-t-elle intérêt à incorporer les musulmans évolués ? », « III. Comment nous devons aimer les Indigènes »²¹⁰. Confrontée à la montée du nationalisme musulman, l'Église percevait le danger que représentait pour elle la montée des contestations :

« Il est incontestable que puisque nous avons, à tort ou à raison, envoyé dans nos écoles l'élite de la jeunesse musulmane pour y apprendre les droits de l'homme et du citoyen, si nous voulons être logiques avec notre propre enseignement, il faut progressivement, et suivant les règles d'une sage prudence, faire bénéficier cette élite de ces droits. Si nous ne le faisons pas aujourd'hui alors que le mouvement jeune-musulman n'est encore qu'à ses débuts, nous risquons d'être obligés de le faire dans quelques années dans des conditions redoutables pour nous. Il est regrettable que l'administration ne comprenne pas cette loi d'évolution quasi historique. (...) Il ne faut pas attendre que cette élite forme une armée de révolutionnaires et d'aigris pour l'intégrer progressivement dans la patrie française. »

Dans les articles de la presse catholique algérienne la politique coloniale était souvent critiquée à demi-mot. Sans remettre en question l'impérialisme, *L'Effort algérien* se montrait critique d'une colonisation égoïste qui délaissait l'œuvre civilisatrice :

« Qu'est-ce que la question coloniale ? Elle peut se définir : l'ensemble des théories et des moyens d'action adoptés par les nations pour régir les peuples de couleur dont elles ont fait la conquête. Deux partis ou deux

²⁰⁹ Voir les discours officiels lors du Congrès eucharistique national au chapitre II.

²¹⁰ *L'Effort algérien*, 9, 15 et 22 mars 1935.

écoles apportent des solutions, préconisent des théories et des moyens d'action. Il y a les colonialistes et les indigénistes. (...) Le colonialiste refuse à la race noire ou jaune le "droit de disposer d'elle-même". La conquête est sans révision. (...) Le colonialiste estime que la colonisation est avant tout une affaire qui doit profiter à la nation colonisatrice, et les Indigènes sont les instruments nécessaires au succès de l'affaire. (...) C'est contre le colonialisme que se révoltent les peuples qui prennent conscience de leur personnalité et ne veulent pas être esclaves. (...) Pour les indigénistes, l'action coloniale est une œuvre d'éducation totale de l'indigène, dans le but de le relever à ses propres yeux, d'ouvrir devant lui de larges horizons, de perfectionnement intégral, pour enrichir l'humanité. (...) Le centre de cette nouvelle école coloniale est à Genève, à la Société des nations et au Bureau international du travail. (...) Et l'Église catholique ? Quelle est sa position ? Maintenant, comme il y a 400 ans, l'Église catholique est indigéniste (...) Elle continue avec une vigueur accrue sa mission de justice et de charité, proclame l'égalité fondamentale de tous les hommes, de toutes les races, s'incline avec piété et amour vers les dégénérés pour les régénérer. L'Église demande aux nations colonisatrices de se considérer comme les mandataires de Dieu pour hâter par leur action la réalisation du programme divin : le salut éternel de toutes les créatures humaines, en coordonnant les progrès matériels avec les exigences du progrès des âmes dans la justice, et la vérité éternelle. »²¹¹

En vertu de principes chrétiens, l'évangélisation des Indigènes était considérée comme un devoir. En enjoignant les États à « se faire mandataires de Dieu », suggérant que ce n'était pas encore le cas, *L'Effort* critiquait implicitement l'administration coloniale. Que l'évangélisation fût impraticable et que l'Église le sût n'importait guère, l'essentiel étant que face aux contestations, l'Église se rattachait à ce qui constituait le cœur de sa doctrine, l'évangélisation et la charité :

« Tous suivent vaillamment le mot d'ordre lancé par Votre Excellence "Super omnia caritas" la charité au-dessus de tout. »²¹²

²¹¹ *L'Effort algérien*, 26 février 1931.

²¹² Vœux du bureau de l'Action catholique à Mgr Leynaud en janvier 1933 présentés par le président de la conférence de saint Augustin d'Alger dans « Action catholique. Diocèse d'Alger. Rapport présenté à S.E. Mgr l'Archevêque : année 1932 » dans AAA/83.

Une œuvre : l'Assistance morale aux Indigènes nord-africains (A.M.I.N.A.)

Indissociable d'un sentiment de supériorité vis-à-vis des Indigènes, la charité était le mot d'ordre de l'Église face à la question algérienne. Fondée par le Père Joyeux, l'Assistance morale aux Indigènes nord-africains (A.M.I.N.A.) était une œuvre de charité comptant environ quatre cents membres, qui répondaient aux sollicitations que leur était adressées une dizaine d'Indigènes quotidiennement et dispensaient des cours pour les illettrés. Un foyer nord-africain fut installé dans l'ancien pensionnat des Dames trinitaires (boulevard Gambetta, près de la Casbah), abritant les Indigènes (une quarantaine) venus à Alger suivre des cours d'apprentissage, ainsi qu'un centre de soupe populaire procurant à environ neuf cents Indigènes un repas quotidien. Pour *L'Effort algérien*, l'A.M.I.N.A. représentait « Une façon chrétienne et française d'envisager les problèmes algériens » :

« [Un] programme s'adressant à tous les Français qui comprennent leurs responsabilités de chrétiens et de civilisateurs. C'est un vaste mouvement né en fin d'année du Centenaire ; sa nécessité s'imposait en ces temps où l'Indigène évolue rapidement et accède à notre vie sociale, où il a besoin d'être aidé afin que cette évolution se fasse avec nous et non contre nous. (...) Dès huit heures la partie de la rue Médée que borde l'immeuble est envahie par des hommes et des femmes qui attendent la distribution (...) en plus des chômeurs officiels, s'ajoutent les malheureux que protège l'A.M.I.N.A. [Un] Père (...) fait l'hommage d'un billet qu'il reçoit à la douzaine, en un charabia impossible. (...) Il est question pour le "Cher Père" de secourir une pauvre femme avec son "enfant féminin". (...) Les Indigènes connaissent [avec l'A.M.I.N.A.] le seul visage de la France qu'ils auraient dû voir, celui de notre chère et vieille France chrétienne, celle des saints et des héros. Puisse ce vrai visage effacer chez eux, le masque déformé et menteur, qu'ils rencontrent trop souvent. »²¹³

Cependant *El-Ouma*, un journal musulman fondé par le président de l'Étoile nord-africaine Messali Hadj, voyait plutôt l'A.M.I.N.A. comme « une association de pères blancs, au service de l'archevêque d'Alger pour la christianisation des musulmans ». Malgré sa vocation à incarner le visage d'une « autre France », l'A.M.I.N.A. était subventionnée par la municipalité (de 200 000 francs selon *El-Ouma*). Tout en venant en aide aux Indigènes, cette œuvre de charité justifiait aux yeux des réformistes musulmans la dénonciation d'une collision entre l'Église et le système colonial et la suspicion d'un dessein d'évangélisation chez l'administration alors que cette conception de la colonisation était propre aux catholiques.

²¹³ *L'Effort algérien*, 17 janvier 1936.

Une Église en miroir de son époque

La mission de l'homme blanc

Pour les catholiques algériens, religion et patrie devaient être associés pour que l'Algérie devînt « la petite fille de l'Église et la Fille aînée de la France »²¹⁴. Persuadés des bienfaits apportés par l'Empire aux Indigènes, jugés inférieur, l'état de violence que représentait le statut colonial leur échappait encore largement. Les aspirations de la presse catholique algérienne, aussi charitables fussent-elles, ne pouvaient ainsi que s'écarter superficiellement de la politique coloniale. Non seulement la pérennité de l'Église, minoritaire en terre d'islam, dépendait de la puissance coloniale, mais ses fidèles adhéraient à l'idée de colonisation, pourvu qu'elle fût accompagnée d'une visée civilisatrice. Dans un éditorial nommé « La mission de l'homme blanc », le rédacteur en chef de *L'Effort algérien*, Paul Rimbault, reprenait ainsi le mythe du fardeau de l'homme blanc de Rudyard Kipling :

« On ne peut nier que tous les peuples du monde ne sont pas arrivés au même stade de perfectionnement. (...) Il est dans la destinée de l'homme blanc, et notamment de l'homme européen – et c'est aussi son honneur – d'être l'apôtre dans le monde de ce progrès sans limite. Depuis l'avènement du christianisme, cet apostolat s'est décuplé à l'infini (...) Certes, il serait à désirer que cet apostolat moral, politique, économique se fit uniquement dans la paix par l'intermédiaire des seuls représentants de l'esprit, notamment des missionnaires, et nous devons tendre à cet idéal. Mais il ne faut pas oublier que les peuples primitifs ou arriérés ne sont pas de l'argile que l'on peut modeler doucement et à sa guise. C'est un métal dur qui a besoin d'être assoupli par l'enclume avant de recevoir les souples empreintes de la charité. Et, c'est sans doute pour cela que Dieu a voulu que dans tous les pays et dans tous les siècles le soldat précédât le missionnaire, l'un occupant le terrain et le défrichant avec sa rude bêche de guerrier, et l'autre jetant par la prédication et la prière, les semences qui font les moissons. (...) La colonisation est nécessaire à l'œuvre de l'homme comme aux desseins de Dieu. Si l'on s'était rappelé cet axiome de l'expérience divine et humaine, on n'écrit pas aujourd'hui tant de sottises sur le conflit italo-éthiopien. Et l'on ne verrait pas des Civilisés voler au secours des Barbares ! »²¹⁵

Les différents arguments de cet éditorial étaient des thèmes galvaudés dans la presse, reflétant les convictions partagées par la plupart des catholiques algériens : la supériorité européenne, la

²¹⁴ Vœux du bureau de l'Action catholique à Mgr Leynaud en janvier 1933 présentés par le président de la conférence de saint Augustin d'Alger dans « Action catholique. Diocèse d'Alger. Rapport présenté à S.E. Mgr l'Archevêque : année 1932 » dans AAA/83.

²¹⁵ *L'Effort algérien*, 27 septembre 1935.

mission civilisatrice, l'évangélisation. Pour *L'Effort*, il fallait donc répondre « non » aux trois premières questions soulevées par la question algérienne :

« 1° Doit-on accorder en bloc aux Indigènes la naturalisation française comme on l'a donnée aux israélites ? »

2° Dans le cas où cette naturalisation serait accordée, les Indigènes auraient-ils le droit de garder leur statut personnel, notamment en matière successorale et matrimoniale ?

3° A cette naturalisation en bloc ajouterait-on l'octroi de tous les droits politiques ?

4° Dans l'hypothèse où cette naturalisation et droits politiques seraient refusés à l'ensemble de la population indigène, doit-on en faire bénéficier les élites musulmanes, et dans l'affirmative, à quelles élites et sous quelle forme ? »²¹⁶

Même pour les catholiques algériens les plus libéraux, il était encore impensable d'accorder la citoyenneté à cinq millions d'Indigènes. Pour eux seule une élite devait pouvoir y accéder, à condition qu'elle renonçât à son statut, ce que permettait déjà à peu près la législation en vigueur. La condition de l'abandon du statut coranique était en effet essentielle aux yeux des catholiques algériens, son maintien étant perçu comme une offense à la civilisation chrétienne et une violation injustifiable de la législation française.

L'opposition au projet Blum-Viollette

Le projet de loi déposé par Maurice Viollette en décembre 1936 fut au cœur de la politique algérienne pendant deux années jusqu'à son abandon final. Parlementaire, maire de Dreux, membre de la Franc-maçonnerie et de la Ligue des droits de l'homme, Maurice Viollette avait été Gouverneur général de l'Algérie entre 1925 et 1927. Devenu ministre d'État sous le Front Populaire entre 1936 et 1938, il tenta de mettre en œuvre une politique d'assimilation généreuse, convaincu qu'il en allait de l'avenir de la France en Algérie. Son projet de loi visait à accorder la citoyenneté française à 25 000 musulmans sans renoncer au bénéfice du statut coranique. Soutenu par quelques partis politiques (socialistes et communistes), le projet Blum-Viollette rencontra l'hostilité unanime des élus algériens, plus de trois cents maires agitant la menace de leur démission. Ils craignaient en effet que l'élargissement du corps électoral mît en minorité les élus des communes rurales où les Européens étaient peu nombreux. Alors qu'une partie de la presse métropolitaine encensait le projet, dont *La Croix*, la presse y était très hostile.

²¹⁶ *L'Effort algérien*, 8 mars 1935.

Dans l'affaire Blum-Viollette comme il en allait de la colonisation, l'Église fut suiveuse de ses fidèles et d'un pouvoir politique dont il apparaissait, avec l'échec du projet Blum-Viollette, qu'il se situait non à Paris mais en Algérie. Hostile au Front populaire, *L'Effort* considérait que les réformes politiques envisagées donneraient seulement satisfaction à une élite minoritaire en laissant les masses indifférentes :

« Si le Gouvernement de M. Blum, sur le plan économique, observe vis-à-vis des Algériens une indifférence qui confine à l'oubli, par contre vis-à-vis des Indigènes algériens il témoigne d'une sollicitude qui se traduit par la promulgation de nombreux textes législatifs. De toute évidence la présence de M Viollette au sein du ministère n'est pas étrangère à cet état des choses. (...) La réforme électorale (...) est l'objet essentielle des revendications, non pas des Indigènes algériens qui dans leur immense majorité se soucient peu du droit de vote, mais d'une minorité d'intellectuels et d'agitateurs dont l'action s'exerce de façon particulièrement pressante depuis l'avènement du Gouvernement du Front Populaire. Que la sécurité soit établie, la mortalité diminuée l'usure combattante, les famines et leurs tristes cortèges de misères à jamais suspendues, que les écoles, les hôpitaux, les œuvres d'assistance se développent, que les organisations professionnelles de mutualité étendent leurs bienfaits aux agriculteurs indigènes, c'est à chose reconnue mais secondaire. (...) Il est facile de déceler à travers ces revendications le désir d'une élite, sortie de nos grandes écoles et de nos facultés, d'être la bénéficiaire exclusive et immédiate d'une représentation qui offrirait à ses membres la perspective des délices de la vie parlementaire. (...) La question soulève, dès lors, un problème d'une gravité telle qu'elle dépasse singulièrement le cadre algérien. En l'état actuel des textes, l'accès aux droits politiques et, partant, au Parlement, est permis aux Indigènes algériens, à la condition qu'ils optent pour la nationalité française et acceptent, avec la naturalisation, toutes les obligations civiles et militaires auxquelles se soumettent les citoyens français. L'élite indigène, dont nous avons assuré le développement intellectuel, loin de témoigner sa reconnaissance à la France en s'intégrant totalement dans la famille française, se montre particulièrement réfractaire à la naturalisation, dont les formalités ont été cependant réduites au minimum. La cadence annuelle des naturalisations dépasse tout juste la centaine pour une population indigène de plus de 6 millions d'âmes. C'est là un pourcentage bien réduit. »

Les catholiques algériens s'opposèrent ainsi au projet Blum-Viollette parce qu'ils partageaient avec le reste de la population la crainte d'être mal représenté, crainte particulièrement vive dans les milieux ruraux, et parce que le statut coranique heurtait leurs convictions :

« La proposition de M Viollette répond à la préoccupation de cette élite indigène de participer à notre vie publique, sans abandonner son statut personnel. (...) Il n'est pas inutile de préciser tout d'abord qu'en 1870, les israélites algériens ont renoncé à leur statut hébraïque pour se placer définitivement sous le statut français. (...) N'est-il pas choquant d'admettre comme citoyen français des hommes soumis à un statut qui leur réserve le droit de pratiquer la polygamie, le mariage des impubères, la contrainte matrimoniale, la répudiation de l'épouse, l'exhérédation des filles, l'interdiction de donner une fille en mariage à un non

musulman – à un Français d’origine par exemple – l’exclusion d’une succession de toute personne non musulmane telle que la veuve française d’origine ? (...) »

Enfin, argument quelque peu fantasmagorique, mais qui semblait peut-être concret à des catholiques pratiquant leur foi au milieu de musulmans en situation de minorité, la perspective d’une « submersion » était agitée :

« Le jour où la France d’outre-mer, peuplée de 60 millions d’hommes, réclamera un régime identique (et elle sera légitimement en droit de l’obtenir car, en démocratie, c’est la loi du nombre qui l’emporte) il en sera fait de la souveraineté nationale. (...) Si l’on considère la disproportion numérique des deux groupes : français et Indigènes, il est facile de prévoir l’avenir. La collaboration de ces deux groupes – avec maintien et respect de l’autorité française – est cependant la condition de la pérennité de notre œuvre civilisatrice en Afrique du Nord. Ce n’est pas la réforme politique qui est envisagée qui la favorisera. »²¹⁷

L’assimilation avant la naturalisation

S’ils s’opposaient à l’octroi de la citoyenneté aux Indigènes, de nombreux catholiques algériens étaient convaincus que leur attitude vis-à-vis des Indigènes devait évoluer. Pour *L’Effort*, le peuple indigène ne réclamait pas des droits politiques mais « des écoles et du pain »²¹⁸, même si ses propositions pour secourir les fellahs – par exemple, prolonger les échéances des prêts et abaisser leur taux ²¹⁹ – restaient timorées. *L’Effort* encourageait également un changement d’attitude des Européens à l’égard des Indigènes :

« Et tout d’abord nous devons mieux traiter les Indigènes que nous le faisons. Il faut bien reconnaître que nous, Européens ultra-civilisés, nous avons une tendance naturelle à nous croire très supérieurs aux autres races. Pour beaucoup d’entre nous, l’arabe c’est « le bicot » que l’on peut tutoyer impunément, traiter par-dessus la jambe et payer au ralenti. Or ceci est inadmissible, c’est absurde et antichrétien. Les Indigènes sont nos frères : ils ont leurs qualités et leurs défauts comme nous, nous avons les nôtres. Pourquoi donc les considérer comme des êtres inférieurs alors que sur certains points ils sont, moralement parlant, supérieurs à beaucoup d’entre nous ? (...) La politesse est un des chapitres de la charité. »²²⁰

Relevant avec justesse l’importance des humiliations subies dans la montée du sentiment antifrançais, *L’Effort* se montrait soucieux du vivre ensemble, à l’image de l’Église qui traitait

²¹⁷ *L’Effort algérien*, 6 novembre 1936.

²¹⁸ *L’Effort algérien*, 8 mars 1935.

²¹⁹ *L’Effort algérien*, 15 mars 1935.

²²⁰ *L’Effort algérien*, 22 mars 1935.

la question indigène comme elle traitait la question sociale : conservatrice quand il s'agissait de discuter de l'ordre social et politique, mais porteuse d'idéaux charitables pour tout le peuple algérien :

« Ceux pour lesquels nous devons faire un effort de compréhension et de philanthropie c'est cette masse de braves gens et de petits yaouleds qui ne portent ni veston, ni cravate, qui sont restés fidèles à leur gandoura, mais qui n'en aiment pas moins la France, qui même l'aiment mieux que tous les beaux messieurs "évolués" à chéchia. »²²¹

Pour faire aimer la France, l'Église plaçait sa confiance en ses œuvres. Consciente que l'on ne saurait contraindre les Indigènes ni à devenir chrétiens ni à devenir Français, ce qui revenait à peu près au même pour l'Église, elle avait compris que l'heure n'était plus « au sabre et au goupillon » mais à un apostolat de témoignage et à la charité. La position de l'Église sur la question algérienne pouvait donc se résumer ainsi : l'assimilation avant la naturalisation. Pour les catholiques algériens les deux devaient être clairement différenciés :

« La naturalisation ne saurait se confondre avec l'assimilation, ni être le moyen de l'assimilation, elle n'en est ou ne devrait en être que la consécration. Les naturalisés d'aujourd'hui, pour la plupart, ne sont pas des assimilés et n'ont cédé, en recherchant la qualité de citoyen français, qu'à des motifs d'intérêt personnel. »²²²

L'assimilation des musulmans, « dont la véritable patrie » était « l'islam », devait s'entendre dans un sens chrétien *puis* moral :

« (...) Il n'est pas question de leur imposer une transformation de leurs coutumes, de leurs habitudes matérielles ou même de leur caractère. (...) Si donc l'assimilation doit se concevoir surtout (...) dans les domaines spirituel et moral, il est facile d'apercevoir que la conversion des musulmans nord-africains (...) serait un résultat décisif. Ce résultat se trouve d'autant plus important que toute la vie spirituelle et morale, chez nos sujets indigènes, se trouve dominée et en quelque sorte absorbée par la religion. Leur vie politique elle-même est à base religieuse et ne connaît d'autre guide que le Coran. Ils n'ont point, à proprement parler d'idéal national distinct de leur idéal religieux, et leur seule véritable patrie, c'est l'islam. Si nous les détachons de cet islam, si nous les supposons convertis à notre foi catholique, la voie est ouverte pour nous, désormais presque sans obstacle, à toutes les conquêtes morales. Il ne serait nullement possible de faire de ces chrétiens des Français, c'est-à-dire non pas de leur donner les habitudes matérielles de vie des Français de la métropole, mais de leur donner le sentiment profond qu'ils appartiennent à la grande communauté

²²¹ *Ibid.*

²²² *La jeunesse catholique*, novembre 1923.

spirituelle française. (...) L'assimilation serait alors complète et n'aurait qu'à être consacrée légalement par la naturalisation. (...) »²²³

Pour les catholiques algériens, l'évangélisation, pour eux synonyme d'assimilation, restait un idéal. Position idéaliste, ce qu'ils n'ignoraient manifestement pas, repoussant l'assimilation promise vers un horizon lointain, presque irréel...

« L'assimilation se fera par le cœur et non par le bulletin de vote. (...) L'assimilation d'un peuple tel que le peuple indigène doit être une longue patience, une longue persévérance. »²²⁴

*
* *

L'Église n'ignorait pas la montée du nationalisme musulman dans les années trente et entama une réflexion sur la « question algérienne » à l'aune des principes chrétiens. L'activité de l'Action catholique témoignait d'une aspiration à améliorer le sort des Indigènes mais les solutions esquissées, telle la multiplication des patronages, pouvaient sembler un peu chimériques et montraient que l'évangélisation des musulmans, malgré l'échec de la mission, restait un idéal invoqué par les catholiques algériens (prélats, militants de l'Action catholique, presse), parfois maladroitement, au risque d'être instrumentalisés par les réformistes musulmans.

Les catholiques algériens partageaient, comme la majorité des Européens, des préjugés sur l'infériorité des Indigènes qu'ils côtoyaient, ce qui leur rendaient préférables des mesures paternalistes et des œuvres de charité plutôt que des réformes politique ou sociales. D'autre part, la charité restait un idéal, à la fois ambigu car il pouvait être utilisé pour justifier le maintien d'un ordre social qui profitait aux Européens, et pas forcément représentatifs de l'attitude que tous les catholiques algériens adoptaient au quotidien vis-à-vis des Indigènes.

²²³ *La jeunesse catholique*, 4 novembre 1923.

²²⁴ *Ibid.*

Chapitre 3 :

Le Congrès eucharistique national d'Alger : la résurrection de l'Église d'Afrique ?

Le centenaire de la restauration de l'Église en Afrique

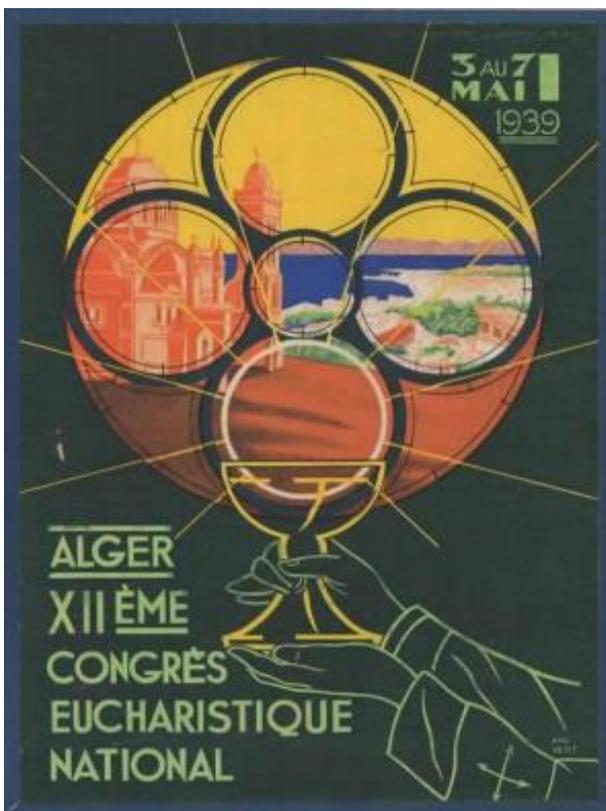
Neuf années après le Congrès eucharistique international de Carthage, le Congrès eucharistique national d'Alger survenait dans un contexte marqué par la montée du nationalisme musulman. En dépit des contestations du régime colonial, et des efforts entamés pour mieux comprendre les Indigènes, le Congrès eucharistique d'Alger fut similaire à celui de Carthage, glorifiant l'œuvre civilisatrice et l'évangélisation des musulmans.

Le programme (4-7 mai 1939)²²⁵

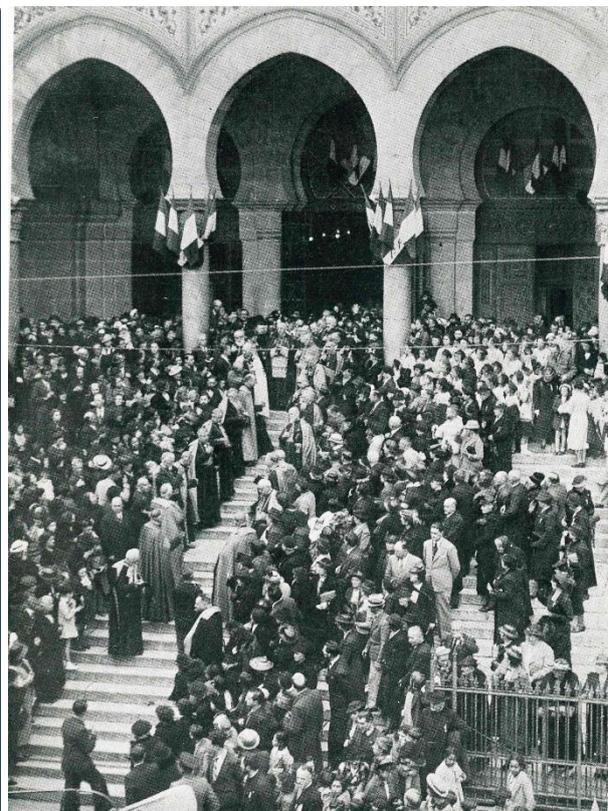
Tous les deux ans les congrès eucharistiques nationaux rassemblaient les pèlerins venus de tous les diocèses français pour rendre hommage à l'Eucharistie. Onze congrès eucharistiques nationaux s'étaient tenus successivement à Faverney, Ars, Paray-le-Monial, Paris, Rennes, Lyon, Bayonne, Lille, Angers, Strasbourg et Lisieux. L'archevêque d'Alger Mgr Leynaud proposa que le Congrès de 1939 se tînt à Alger, cette année marquant le centenaire du rétablissement de la hiérarchie catholique en Afrique du Nord. Cet événement était l'occasion de célébrer les réussites de l'Église dans l'« Autre-France ». Les plus hauts membres du clergé nord-africain firent le déplacement : Mgr Lemaître, archevêque de Carthage ; Mgr Durand,

²²⁵ Voir le programme précis des cérémonies en annexe 13.

évêque d'Oran ; Mgr Thiénard, évêque de Constantine ; Mgr Nouët, préfet apostolique de Ghardaïa ; Mgr Vielle, vicaire apostolique de Rabat ; Mgr Biraux, évêque d'Ombi et supérieur général des Pères Blancs. Mgr Leynaud obtint également du pape que l'archevêque de Paris, Mgr Verdier le représentât comme Légat pontifical. Il arriva le 3 mai à bord du Ville-d'Alger, accompagné par six cents congressistes, dont une cinquantaine de prêtres, arrivés le même jour à bord du El-Mansour et le 5 mai à bord du El-Djezair La plupart appartenait à des diocèses du sud de la France²²⁶. Preuve de la solidité du lien avec l'Église métropolitaine, une grande partie du clergé français avait ainsi entrepris le voyage malgré l'éloignement.



Affiche officielle du douzième Congrès eucharistique national



Le cardinal Verdier s'apprêtant à descendre les marches de la cathédrale entre une haie de prélats.

Le Congrès eucharistique d'Alger s'organisa autour de vingt-six séances d'études (douze le vendredi 5 mai, quatorze le samedi 6 mai) dont les rapports furent lus au public par le chanoine Répeticci, curé de Maison-Carrée, au cours des deux assemblées générales du

²²⁶ Il y avait notamment l'archevêque de Bordeaux, l'archevêque d'Albi, l'évêque de Perpignan, l'évêque auxiliaire de Toulouse, l'évêque de Mende, l'évêque de Montauban, l'évêque de Bayonne, l'évêque de Cahors, l'évêque de Carcassonne, l'évêque de Marseille, etc.

Congrès (le 5 mai au stade Saint-Eugène et le 6 mai au Majestic). Les thèmes des conférences et des débats portaient sur l'Église d'Afrique et sur l'Eucharistie.

Le Congrès eucharistique d'Alger fut également rythmé par des messes (messe de communion des enfants dans le stade Saint-Eugène le jeudi 4 mai, messe à Maison-Carrée et messe de minuit le vendredi 5 mai, messe à la chapelle militaire de l'hôpital Maillot le samedi 6 mai, messe au stade Saint-Eugène le dimanche 7 mai), et de grandes manifestations de foi populaire, comme les processions (procession des enfants le 4 mai, procession du Saint-Sacrement, aussi appelé Fête-Dieu, le 7 mai).

Le cortège historique (4 mai 1939) : de l'Église romaine à Mgr Lavigerie

La messe de communion des enfants célébrée par Mgr Leynaud puis la procession des enfants du 4 mai reflétaient la piété de l'époque dans ses formes les plus ostentatoires. Douze mille enfants issus des Scouts de France, des Guides, des maîtrises chorales, des patronages (Cœurs Vaillants, gymnastes) et de l'Action catholique (préjocistes) étaient rassemblés dans un stade de Saint Eugène²²⁷ comble totalisant 50 000 spectateurs et défilaient, formant un cortège historique évoquant les différentes époques de l'Église d'Afrique :

« Le défilé historique va maintenant commencer. Les groupes costumés arrivant au fond du stade, remontent lentement l'allée centrale, puis montent les escaliers du podium et vont se ranger à droite et à gauche de la tribune du légat. (...) Voici, en tête, les apôtres St-Pierre et St-Jean soutenant Marie, suivis des premiers évangélisés : un Arabe, un Égyptien, un Africain. Au deuxième tableau apparaissent les premiers martyrs d'Afrique ! St-Nymphario de Madaure et ses compagnons Miggin, Lucite et Samas. Puis peu après, voici St-Victor précédant les martyrs de l'amphithéâtre de Carthage, deux jeunes femmes, Perpétue et Félicité, l'une noble, l'autre esclave. Les tableaux se succèdent : deux petits enfants jumeaux apparaissent portant au cou une couronne de roses sanglantes et jouant avec une palme verte, ils symbolisent les martyrs de Constantine. Autre tableau, c'est toujours en Afrique. Voici le centurion St-Marcel, qui brisa son épée plutôt que de renier sa foi ; peu après, on salue les martyrs de Tipasa et de Cherchell : St-Marcienne, St-Salsa, etc.... Inlassablement, le cortège continue. Voici Miltiade accueillant Constantin, puis Saint Augustin, le grand docteur de l'Église latine. Délaissant l'Afrique romaine, nous arrivons maintenant aux persécutions des Vandales : c'est l'image de leur plus grand martyr, St-Fulgence que nous voyons en ce jeune croisé vêtu d'une pauvre tunique et suivi de vierges sacrées. Saint Gélase, le Pape africain, monte à son tour les escaliers du podium pour accueillir Clovis, roi des Francs. Nous en arrivons aux invasions barbaresques et les groupes symbolisent les Trinitaires pour la rédemption des captifs. Enfin, c'est l'ordre

²²⁷ Saint Eugène s'appelle aujourd'hui Bologhine.

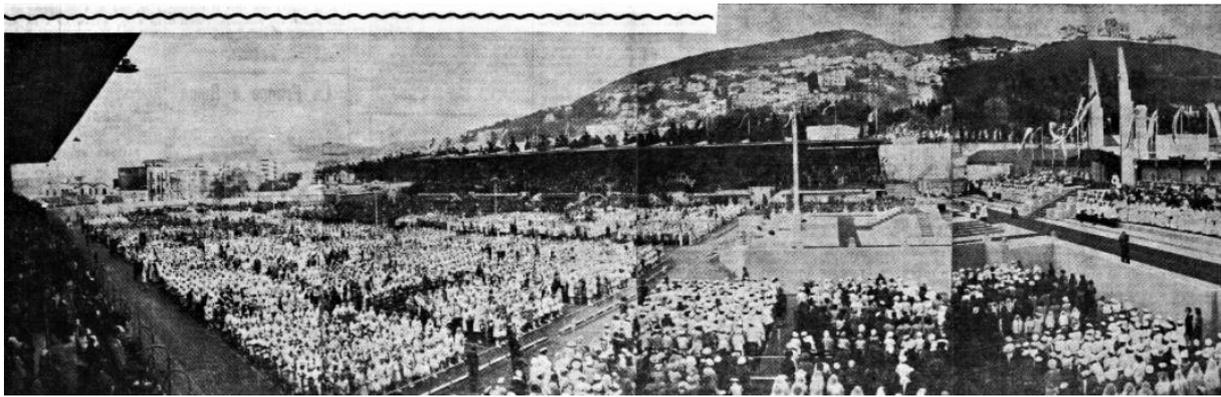
de N.D. de la Merci et ses preux chevaliers, puis l'Épopée Franciscaine en Afrique, et nous arrivons au XVe tableau symbolisant Saint-Louis, roi de France, chef de Croisade : il apparaît tenant la couronne d'épines et accompagné de ses trois fils ; le chœur des enfants l'acclame : "Vive Saint-Louis ! Vive le Roi Croisé !". Après la vision des captifs enchaînés chantant le rosaire avant de souffrir le martyr pour leur foi, nous assistons à la venue en Afrique des Jésuites avec le grand St-Ignace de Loyola, puis des Lazaristes avec St-Vincent de Paul, enfin voici venir Geronimo, le martyr d'Alger, entouré de ses geôliers. (...) Le Coryphée célèbre maintenant les grandes gloires de l'Épiscopat africain : Mgr Dupuch dont il rappelle la phrase célèbre : "Ô Alger ma patrie, où il me faudra tant aimer et souffrir." Passant maintenant au cardinal Lavigerie : - Quel est le plus grand des missionnaires, demande le Coryphée ? Tous les enfants, en chœur, répondent : Lavigerie, le grand cardinal, le grand Français. Les réponses se croisent avec un ensemble parfait. (...) Maintenant, lentement, un groupe plus symbolique encore traverse lentement le stade : en tête, vient le Père de Foucauld, suivi du général Laperrine, entouré d'officiers français et de Touaregs. »²²⁸

Ce défilé aux accents solennels montrait l'admiration des catholiques algériens pour l'Église d'Afrique et leur fierté d'en être les héritiers, quoique leur connaissance de cette histoire en partie mythifiée se limitât à une approche livresque. Les saints africains sont vénérés, comme saint Augustin d'Hippone, sainte Salsa de Tipasa et sainte Marcienne de Dellys. Les vestiges romains de l'église de Tipasa, de la basilique de Cresconius et de la basilique de sainte Salsa suscitaient alors un grand intérêt chez les catholiques algériens²²⁹. La continuité entre le défilé des martyrs chrétiens, des croisés et des prélats de la nouvelle Église, reflétait une vision téléologique de l'histoire à laquelle adhéraient les catholiques algériens. Une histoire millénaire, dont l'ancienneté conférait aux jeunes diocèses algérois, oranais et constantinois, une légitimité propre, indépendamment du pouvoir colonial qui avait permis leur développement. Ainsi le haut-clergé ne parla-t-il jamais du centenaire de l'Église en Algérie mais du centenaire de la « restauration » de l'épiscopat catholique d'Afrique. Au mot « restauration » était même souvent préféré le terme de « résurrection », en référence au Christ pour signifier son caractère providentiel :

« N'est-ce pas la fête de la résurrection, la vraie fête de Pâques ? Je n'ai pas à remettre sous vos yeux les événements qui avaient, comme mis au tombeau, les œuvres et les institutions qui avaient rendu si belle l'Église d'Afrique (...) Dieu s'est servi de la France pour y faire cette œuvre de résurrection. L'Église d'Afrique a retrouvé sa gloire. (...) Avec ce magnifique Congrès Mgr l'Archevêque d'Alger, auquel Rome et la France ont voulu être officiellement présentes, vous consacrez la définitive résurrection de l'Église africain et vous ouvrez devant elle, les plus radieuses espérances. »

²²⁸ *La Semaine religieuse d'Alger*, 12 mai 1939.

²²⁹ Voir annexe 15.



Douze mille enfants massés dans l'enceinte du stade Saint-Eugène le 4 mai 1939, avec Notre-Dame d'Afrique à l'arrière-plan.



Saint Augustin, sa mère sainte Monique et son fils Adéodat.



Les martyrs de Cherchell et de Tipasa (303) dont sainte Marcienne et sainte Salsa.



Les croisés de saint Louis.

La procession du Saint-Sacrement (7 mai 1939) : « la cité est une fête »

Partie de la cathédrale Saint-Philippe, la procession du Saint-Sacrement parcourut trois kilomètres avant de gagner le forum, à travers les boulevards et les rues pavoisées, ainsi décrites dans *La Croix* :

« De la cathédrale pavoisée de faisceaux aux couleurs du Saint-Siège et de drapeaux français, le cortège processionnel va passer pendant deux heures, sous une série d'arcs de tissus formant une voûte mouvante et colorée, entre des quintuples guirlandes de roses de papier jaune et blanc et de grappes de glycines, et des mâts où flottent les oriflammes du Vatican, les étendards français et autres faisceaux de drapeaux tricolores. (...) En face de la façade du Casino municipal tombent, en draperies peintes, de somptueux tapis du Djebel-Amour, rouge et bleu sombre (...) un itinéraire fleuri de 47 kilomètres de guirlandes de fleurs en papier, couvert de 4 000 mètres de banderoles de tissus, pavoisé de 3 000 drapeaux ou oriflammes. »²³⁰

Depuis le 3 mai, Alger était imprégné d'une atmosphère sonore et visuelle à la fois catholique, nationale et festive. L'itinéraire coloré du cortège menait au forum, au milieu duquel était juché un reposoir monumental – aussi appelé baldaquin – érigé entre les bureaux du Gouvernement et les immeubles du boulevard Laferrière, offrant une perspective sur la baie d'Alger et les montagnes de l'Atlas. Le reposoir était ainsi conçu : quatre grandes ailes stylisées s'élançaient sur vingt-cinq mètres de hauteur, supportant un dais monumental. Sous le dais, l'autel se dressait au sommet d'une plateforme, à laquelle on accédait par des escaliers latéraux. A mi-hauteur, sous des tentures or et argent, des sarcophages évoquant les martyrs africains sortaient des gradins de l'autel. Un tel faste ne manqua pas d'être tourné en dérision par le journal *Alger Républicain* :

« Même les plus indifférents aux choses de la religion ne peuvent (...) ignorer ce congrès. La décoration de la ville le leur signale assez. À cet égard, Alger avait rarement connu pareil faste. Il est même douteux que l'humilité chrétienne y trouve entièrement son compte, et nous sommes assez enclins à penser que les éminents prélats venus sur notre sol n'auront vu qu'avec un plaisir mitigé un tel luxe de décorations dans un pays où sévit malheureusement tant de misère. »²³¹

Malgré ces réserves, l'événement suscita un fort engouement populaire. *La Semaine religieuse d'Alger* décrit avec emphase le zèle religieux des Algérois, massés le long des boulevards pour assister à la procession du Saint-Sacrement :

²³⁰ *La Croix*, 9 mai 1939

²³¹ *Alger Républicain*, 4 mai 1939.

« Vision grandiose ! Spectacle inoubliable ! Aussi loin que l'on se transporte dans le passé, jamais – non jamais – on ne retrouve pareille foule, enthousiasme, ferveur aussi émouvante. Remontons par le boulevard Carnot et le boulevard de la République le parcours que doit suivre la procession solennelle. Il est 13h30 à peine, toute la population est massée dans les rues. Hommes, femmes, enfants, ont déjà retenu leur place : les escaliers qui longent le square Laferrière, sont noirs de monde ; ceux de la Poste n'offrent plus une place libre ; des femmes, vieilles et jeunes, certaines tenant leurs bébés par les bras, ont apporté des chaises pliantes ; des gens ont étendu leur mouchoir ou un journal, et se sont assis sur le bord du trottoir. (...) La cité est une fête. Remontons encore. Au carrefour Bab-Azoun, même vision ; la foule est aussi dense sur chaque trottoir ; aux balcons, les locataires se pressent en rang serrés ; aux fenêtres, on devine les visages superposés jusqu'au fond de la pièce ; aux arbres, des gamins, des hommes mêmes, sont suspendus par grappes. (...) Boulevard Carnot, la population s'amasse : des milliers et des milliers de gens, tous réunis pour l'offrande de leur foi sont arrivés bien avant l'heure. (...) Au mépris de l'équilibre, des Algérois se sont assis sur les rebords de pierre qui dominent la gare ; ils se sont agrippés aux grilles du boulevard de la République ; et la foule augmente sans cesse, s'amplifie (...) Vision sublime que cette véritable mer humaine disciplinée, qui attend, sans impatience, dans le recueillement et le silence. »²³²

L'organe officiel de l'archevêché avait l'hyperbole facile : il s'agissait de la célébration de son diocèse. La presse algérienne et catholique s'accordait toutefois sur le fait que l'événement avait été un succès. *L'Écho d'Alger* titra « L'apothéose du Congrès eucharistique d'Alger²³³. Cent mille fidèles ont participé à la procession triomphale ». *La Croix* reprit le chiffre de cent mille participants²³⁴. Les photographies de l'événement et le court-métrage confirment que la procession eut une affluence importante²³⁵.

Le cortège était composé successivement par les cinq paroisses de la banlieue d'Alger²³⁶, par les seize paroisses d'Alger²³⁷, par des congrégations masculines²³⁸, par les enfants de Marie, par les délégations des diocèses métropolitains (les pèlerins)²³⁹, par des

²³² *La Semaine religieuse d'Alger*, 26 mai 1939.

²³³ *L'Écho d'Alger*, 8 mai 1939.

²³⁴ *La Croix*, 9 mai 1939.

²³⁵ AAA/221.

²³⁶ Saint-Eugène, Maison-Carrée, Hussein-Dey, El-Biar, Kouba.

²³⁷ Saint-Paul, Sacré-Cœur, Sainte-Monique, Notre-Dame d'Afrique, Sainte-Marcienne du Télémy, Sainte-Anne, Saint-Pierre, Sainte-Marie, Saint-Charles de l'Agha, Saint-Joseph de Bab-el-Oued, Saint-Augustin, Saint-Bonaventure de Belcourt, Sainte-Marie de Mustapha Supérieur, Sainte-Croix de la Casbah, Saint-Philippe, Saint-Michel.

²³⁸ La congrégation de Saint-Michel et celle du Saint-Sacrement.

²³⁹ Agen, Ajaccio, Annecy, Aix-en-Provence, Auch, Autun, Avignon, Bayonne, Besançon, Bourg-en-Bresse, Bordeaux, les diocèses de Bretagne, Châlons-sur-Marne, Digne, Dijon, Fréjus-Toulon, Marseille, Mende, Monaco, Montauban, Montpellier, Moutiers-Tarentaise, Nice, Nîmes, Saint-Dié, Toulouse, Tarbes, Valence, Viviers, les groupes France-Paris et France-Est.

religieuses²⁴⁰, par les séminaristes, par les paroissiens d'Alger, par le clergé en habit de ville²⁴¹, par deux camériers, par vingt diacres et sous-diacres portant le dais sur lequel Mgr Leynaud tenait le Saint-Sacrement, suivi du cardinal Verdier, entouré par les chevaliers du Saint-Sépulcre, et enfin, par la municipalité d'Alger. À l'arrière du défilé, le dais roulant lentement, sur lequel l'archevêque d'Alger « rayonnant de piété fervente »²⁴² surplombait la foule des fidèles, offraient un spectacle qui se voulait grandiose par son caractère monumental, par le raffinement des matières et par la préciosité des habits arborés :

« Enfin, derrière les deux camériers de S.S. le Pape, c'est, porté par vingt diacres et sous-diacres en chasubles blancs brodés d'or, le pavois de satin blanc et crépines d'or, surmonté d'un dais de velours grenat brodé d'or, et sur lequel a pris place, agenouillé à un prie-Dieu de satin blanc, S.E. Mgr Leynaud, archevêque d'Alger et de Julio-Césarée, portant le Saint-Sacrement. »²⁴³

L'hostie était contenue dans un ostensor en vermeil d'environ un mètre. Cette pièce d'orfèvrerie avait été offerte par l'impératrice Eugénie à la paroisse de Notre-Dame des Victoires. Faisant une halte devant le monument des marins morts pour la France (boulevard Carnot), Mgr Leynaud, du haut du dais, bénit la mer et le port. Puis, arrivé au forum et aidé de sa suite, Mgr Leynaud porta le Saint-Sacrement jusqu'au centre de l'autel du reposoir. Revêtu d'une mitre d'or et d'une chappe d'officiant rouge vermeil, la capa magna, le Cardinal Verdier procéda à la bénédiction du Saint-Sacrement, devant la foule et les évêques priant à genoux. Cette piété ostentatoire, répandue à l'époque²⁴⁴, renvoyait l'image d'une Église triomphante²⁴⁵. Ne célébrait-elle pas son centenaire ?

²⁴⁰ Sœurs Blanches, Dominicaines, Sœurs de Saint-Vincent de Paul.

²⁴¹ Pères Blancs, ordres religieux, vicaires, professeurs, aumôniers, curés de paroisses, chanoines, délégués des évêques de la métropole, prélats, chapitres de la cathédrale d'Alger, protonotaires apostoliques, abbés, puis évêques archevêques (selon leur ordre de sacre).

²⁴² *S.R.A.*, 26 mai 1939.

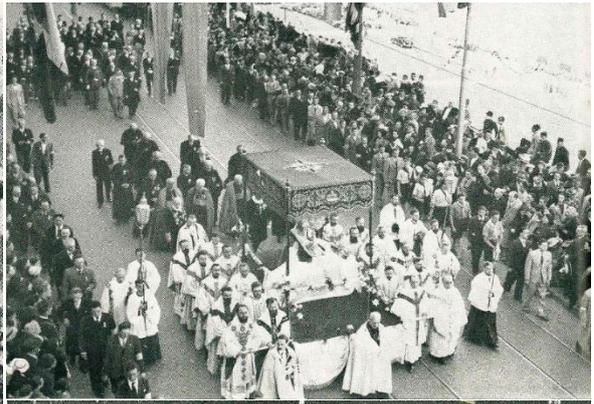
²⁴³ *L'Écho d'Alger*, 8 mai 1939.

²⁴⁴ Le concile de Vatican II recentra l'Eucharistie sur la messe et limita son culte en-dehors.

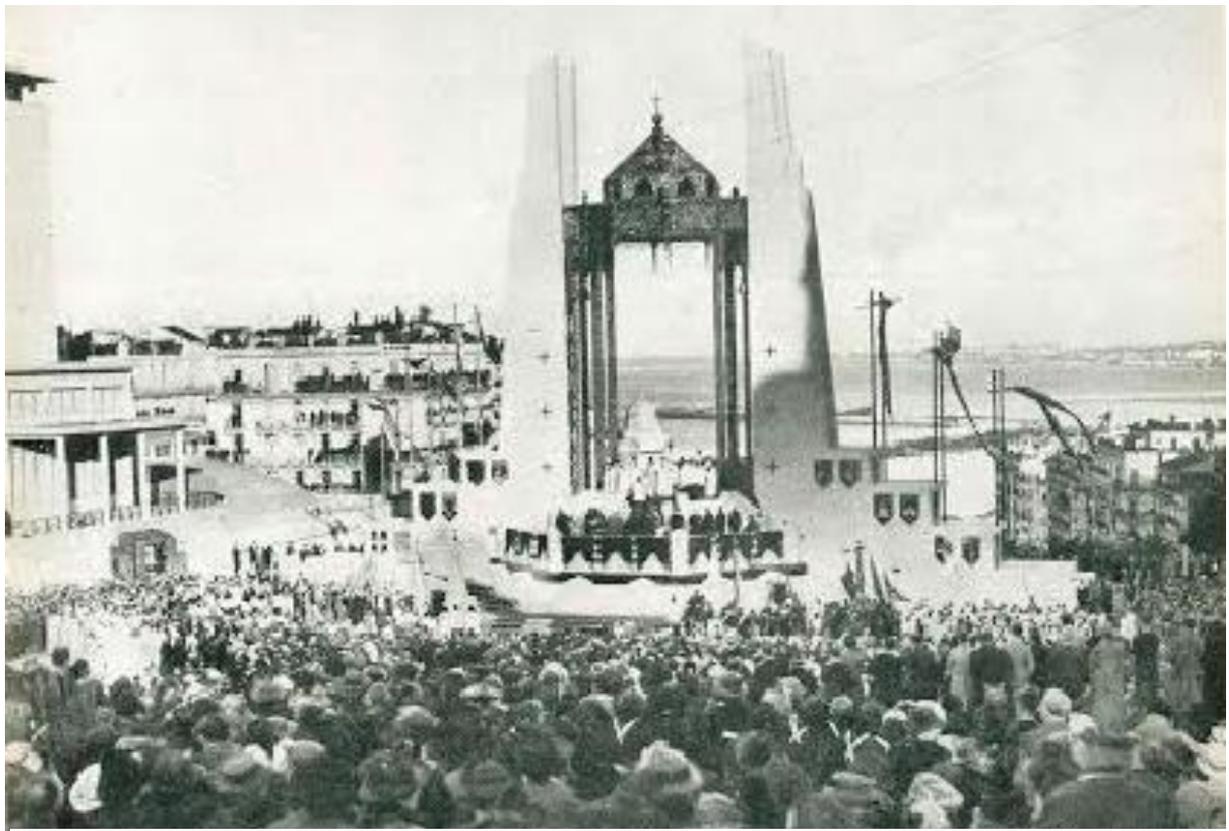
²⁴⁵ Voir d'autres photographies en annexe 14.



Défilé des enfants de Marie boulevard Carnot.



Le Saint-Sacrement porté par Mgr Leynaud sur le dais.



Le reposoir monumental du boulevard Laferrière pendant la bénédiction.

1939, une année symbolique

Le Congrès eucharistique d'Alger coïncidait avec le centenaire de la création du diocèse avec l'épiscopat de Mgr Dupuch. Loin d'être fortuite, cette lecture du Congrès s'imposait aux yeux de tous les prélats. Comme le rappela dans son discours d'ouverture le président du Congrès, Mgr Audellent²⁴⁶, en obtenant du pape Pie XI (1922-1939) que le congrès de 1939 se déroulât à Alger, Mgr Leynaud entendait commémorer le centenaire du rétablissement de la hiérarchie ecclésiastique en Algérie. L'idée que cet événement ne constituait pas un simple congrès eucharistique, mais la célébration du centenaire de la restauration de l'Église d'Afrique, était omniprésente dans les discours officiels, qu'il s'agît de ceux de l'archevêque d'Alger Mgr Leynaud ou du cardinal légat Mgr Verdier. Dans son message pontifical au Congrès eucharistique d'Alger, radiodiffusé sur Radio-Vatican le dimanche 7 mai 1939 à 11 heures, le Pape Pie XII (1939-1958) retenait lui-même cette lecture de l'événement :

« (...) Si vous êtes venus tenir ici vos assises eucharistiques, c'est surtout, Nous ne l'ignorons point, afin d'y célébrer le centenaire d'un événement à jamais mémorable pour l'Église et pour la France. Il y a un siècle, en effet, que le premier évêque d'Alger fut installé dans sa cathédrale. Ainsi renaissait, après huit cents ans de mort apparente, cette province ecclésiastique d'Afrique qui avait jadis compté quelque 800 évêques (...). Mais en 1839, Alger, la ville blanche, dressant ses terrasses sur la mer comme un défi au peuple chrétien, Alger, la cité des larmes et du sang, où avaient pleuré, prié, souffert et donné leur vie pour le Christ des milliers de captifs, ne comptait plus que quatre prêtres. Or, voici que sur un de ses minarets s'élève la croix du Christ et Alger devient soudain la porte lumineuse par où pénétrera chaque jour plus rapidement, jusqu'au cœur du continent noir, le flambeau de la révélation. Renaissance admirable, vie nouvelle débordant de sève surnaturelle ! Aujourd'hui, de nombreux évêques ou vicaires apostoliques, des centaines de prêtres venus de diverses nations chrétiennes ou issus de familles indigènes, plusieurs millions de fidèles attestent à travers l'Afrique l'éternelle jeunesse de l'Église, l'inépuisable fécondité de la grâce divine servie par l'effort humain (...) »²⁴⁷.

²⁴⁶ Empêché de venir, le discours du président du Congrès Mgr Audellent, évêque de Blois, fut lu par le vice-président du Congrès Mgr Flaus, supérieur de Montmartre.

²⁴⁷ S.R.A. 26 mai 1939.

Une union étroite entre Rome, la France et l'Algérie²⁴⁸

Le soutien des autorités françaises

L'envoi d'un légat pontifical par le Pape Pie XII imposait une réception officielle des autorités civiles françaises, qui eut lieu dès de la première journée du Congrès eucharistique. À son arrivée le mercredi 3 mai 1939, Mgr Verdier fut accueilli à la gare maritime par le gouverneur général d'Algérie Georges Le Beau, qui le salua au nom du Gouvernement français, accompagné du préfet d'Alger René Rivière et du maire d'Alger Augustin Rozis.



Sur les quais de la gare maritime, le cardinal Verdier (deuxième en partant de la gauche) et Mgr Leynaud (à droite du Cardinal Verdier) accompagnés par le gouverneur général Le Beau (à gauche du Cardinal Verdier), par le général Gouraud (à droite de Mgr Leynaud) et par le préfet Rivière (derrière le cardinal Verdier)²⁴⁹.

Le protocole diplomatique occupa une partie de la journée du 3 mai – hommage au monument aux morts, visite de Mgr Verdier et Mgr Leynaud au Gouvernorat général – avant l'ouverture officielle du Congrès eucharistique. Le samedi 6 mai, les membres du clergé furent reçus par la municipalité puis par le gouverneur général au Palais d'Été.

La présence des autorités civiles aux cérémonies religieuses allait moins de soi. En avril 1939, le ministre des Affaires étrangères Georges Bonnet avait écrit au gouverneur que le

²⁴⁸ Selon la formule d'un éditorialiste dans *L'Écho d'Alger*, 4 mai 1939.

²⁴⁹ *Alger républicain*, 4 mai 1939.

Gouvernement français n'avait pas y être représenté. Mais le ministre de l'Intérieur Albert Sarraut, dont relevait le règlement des autorités laïques et religieuses sur le territoire, avait tranché autrement, rappelant que le résident général de France avait assisté aux cérémonies religieuses lors du Congrès eucharistique de Tunis en 1930²⁵⁰. Les autorités françaises assistèrent donc aux cérémonies religieuses à Alger, témoignant par leur présence des relations cordiales que l'État entretenait avec l'Église. Dans un contexte international tendu, l'organisation d'un Congrès eucharistique à Alger avait d'ailleurs été favorablement reçue. Selon l'ambassadeur de France au Vatican François Charles-Roux :

« (...) la manifestation ainsi prévue à Alger (...) offrirait de l'intérêt pour l'Algérie, non seulement par l'influence des visiteurs qu'elle y attirerait, mais aussi par l'impression qu'elle produirait et par le retentissement qu'elle ne manquerait pas d'avoir. Dans les circonstances créées par les convoitises italiennes en Afrique du Nord, il ne serait pas indifférent de faire constater aux éléments catholiques de la population de cette région (Italiens et Espagnols entre autres), la bonne harmonie dans laquelle vivent l'Église et l'État français alors que le gouvernement fasciste s'est laissé aller à adopter servilement l'idéologie hitlérienne. Une telle démonstration vaudrait aussi pour l'extérieur. »²⁵¹

Une Église patriotique

Les catholiques algériens adhéraient, comme le reste de la population européenne en Algérie, aux certitudes coloniales, nul ne doutant que le diocèse d'Alger pût un jour être autre chose qu'un diocèse français. Dans les années 1930, il était plus facile d'être frappé, à l'instar de Mgr Audellent, par les avancées d'une Église qui avait réussi à s'implanter en Algérie après des siècles d'absence, que d'imaginer un destin indépendant de la France :

« Uni fraternellement aux diocèses voisins de Constantine et d'Oran, et prenant avec eux des résolutions communes, le diocèse d'Alger poursuit inlassablement son organisation méthodique. Ses séminaires, désormais bien constitués, au centre même du diocèse, son clergé accru, ses œuvres multiples, dont les congrès périodiques viennent constater les progrès, une élite catholique qui, dans toutes les classes sociales, suit avec ferveur les directions pontificales et fait bénéficier de son activité la vie publique elle-même, des congrégations religieuses nombreuses et dévouées, dont la renommée est universelle, tout cet ensemble classe le diocèse d'Alger parmi les premiers de France. »²⁵²

²⁵⁰ ANOM 81 F 828.

²⁵¹ Ibid.

²⁵² Ibid.

Les succès du diocèse d'Alger occupaient ainsi une place importante dans les discours officiels. Dépassant l'hommage de circonstance, les orateurs glorifiaient à travers le diocèse d'Alger non seulement la résurrection de l'Église d'Afrique mais aussi l'œuvre de la France en Afrique du Nord.

Conscient de la faiblesse du catholicisme en Algérie, le clergé avait tout intérêt à conserver de bonnes relations avec les autorités civiles, ce qui se traduisait par un patriotisme exubérant mais sans doute sincère. Comme dans chaque congrès eucharistique, la présence du légat imposa les drapeaux du Vatican et de la France ainsi que les hymnes respectifs. Les honneurs militaires furent rendus au légat, avec la présence du neuvième régiment des zouaves pour l'accueillir le 3 mai. L'Église s'associait volontiers aux commémorations militaires, le cardinal Verdier déposa le jour de son arrivée une gerbe tricolore devant le monument aux morts, en présence des délégations d'anciens combattants français – dont le général Gouraud, ovationné – et musulmans. Dans les discours ecclésiaux, les orateurs ne tarissaient pas d'éloges pour le pouvoir colonial. Pour Mgr Leynaud, l'Algérie était :

« [une] terre bien française, depuis que, par leur sang, par leur charité et par leurs magnifiques travaux, par des bienfaits de toute sorte, nos soldats héroïques, nos missionnaires, nos administrateurs et nos colons, ont rouvert la porte du christianisme, selon le mot du général Bourmont, et apporté la vraie civilisation. L'Algérie, avec la Tunisie et le Maroc, n'est-elle pas devenue le plus beau joyau de son immense Empire ? »²⁵³

Au stade Saint-Eugène le 4 mai, la reproduction de scènes bibliques par le défilé des enfants fut suivie par la parade de l'armée d'Afrique, faisant des militaires français des acteurs d'une histoire qui avait vu se succéder les martyrs canonisés. La *Semaine religieuse d'Alger* résumait cela assez justement : « Le défilé historique : de saint Augustin au maréchal Bugeaud ». Témoignant sa reconnaissance à la France pour avoir permis son retour en Afrique du Nord, l'Église donna un défilé mêlant ferveur religieuse et patriotique :

« C'est maintenant la grande parade de l'armée d'Afrique avec le maréchal de Bourmont et trois zouaves encadrant le drapeau tricolore. La foule du Stade acclame cette belle évocation : « Ecoutez 1830 » clame le Coryphée. C'est la France qui vient en Algérie, la France avec ses soldats, avec ses aumôniers, avec ses grands généraux chrétiens. Nommez-en quelques-uns : - Bourmont ! répond le chœur des enfants. - Après Bourmont, qui nommez-vous ? - Bugeaud, le maréchal légendaire, clament les milliers d'enfants »²⁵⁴.

²⁵³ *L'Écho d'Alger*, 4 mai 1939.

²⁵⁴ *S.R.A.*, 12 mai 1939.

Pour les catholiques algériens, le rétablissement de l'Église sur le sol africain était indissociable du pouvoir colonial. Pendant la messe des enfants, les « Vive la France ! », « Vive l'Algérie française ! », « Vive l'Empire français » du public se seraient mêlés aux « Vive le Christ ! », « Vive le Cardinal Verdier »²⁵⁵. En écho à la ferveur du peuple, un hommage appuyé était rendu à l'Empire français tout entier lors de la procession du Saint-Sacrement :

« De la place du Gouvernement, où les arcs alternés de banderoles sont bleus, blancs, rouges, il gagne le boulevard de la République, violet et mauve. Des cartouches, peints de distance en distance, évoquent les possessions de l'Empire français : Congo, Tonkin, Dahomey, Tchad, Djibouti, Mauritanie, Nouvelle Calédonie, Côte d'Ivoire, Cambodge... »²⁵⁶

Le Congrès eucharistique d'Alger était ainsi au moins autant une fête patriotique qu'une fête religieuse, célébrant ainsi aussi bien le catholicisme que la colonisation. Dans les mentalités des catholiques algériens de l'époque, patrie et religion se trouvaient liées dans le même élan enthousiaste. À cet égard, le Congrès eucharistique s'inscrivait indiscutablement dans la continuité des célébrations de 1930.

Une provocation envers l'islam ?

Un esprit d'union de façade

Avant l'ouverture du Congrès eucharistique, le légat pontifical Verdier reçut, le 3 mai 1939, dans le palais de l'archevêché, le grand muphti d'Alger, Si Hamoud Hamdane, accompagné d'imams²⁵⁷. Ils auraient eu un échange chaleureux, témoignant « de la concordance d'idéal entre l'islam et la chrétienté en tout ce qui touche à la charité, à la fraternité entre tous les hommes »²⁵⁸. Ensuite, Mgr Verdier reçut le grand rabbin Eisenbeth, et le président du consistoire Kanoui, et des membres des associations cultuelles et culturelles israélites.

²⁵⁵ *La Semaine religieuse d'Alger*, 12 mai 1939.

²⁵⁶ *La Croix*, 9 mai 1939.

²⁵⁷ Hadj Moussa, iman de la grande mosquée ibadite, Baba Amar, iman de la mosquée de la Pêcherie, représentant le muphti hanafite, Messekdji Mustapha, iman de la mosquée Djamaa Safir.

²⁵⁸ *L'Écho d'Alger*, 4 mai 1939.

Ces hommages, quoique convenus, montraient que l'épiscopat français entretenait des relations cordiales avec les autres représentants religieux, même si la supériorité du christianisme allait de soi à leurs yeux :

« Une France d'opinions religieuses dissidentes mais combien respectueuse de la bienfaisante influence de l'Église catholique comme le manifestent si hautement la belle adresse de la communauté israélite au cardinal légat et le salut de bienvenue d'une portée si relevée, sorti du cœur et des lèvres de monsieur le grand rabbin. (...) Une France indigène (...) qui (...) accueille avec sympathie et respect le représentant de la plus haute autorité religieuse qui soit sur terre. Le grand muphti, accompagné de ses imams, s'est fait l'écho de ces sentiments. »



Le cardinal Verdier recevant à l'Archevêché le grand muphti (à sa droite) et la grand rabbin (à sa gauche).

Les autorités civiles voyaient d'un bon œil cette rencontre avec les autres représentants religieux, en particulier avec ceux du culte musulman, non dénuée d'enjeux dans un pays dont l'écrasante majorité de la population était musulmane :

« (...) est à noter particulièrement la visite faite par le grand rabbin et le consistoire israélite ainsi que par les muphtis et imams au cardinal légat, à l'Archevêché, pour souligner l'esprit d'union et de concorde qui doit régner, à l'heure actuelle, chez les Algériens de toutes les confessions religieuses, sous l'égide du drapeau français. »²⁵⁹

²⁵⁹ Lettre de gouverneur général au ministre de l'Intérieur, dans ANOM 81 F 828.

La loi de 1905 n'avait jamais été complètement appliquée en Algérie, les notables musulmans étaient formés et subventionnés par les Français, afin d'exercer par leur truchement un contrôle sur la population musulmane. Cependant à mesure que les mouvements musulmans gagnaient en influence, ces notables perdaient en légitimité, incarnant un islam docile et décrédibilisé entre les mains du colonialisme. Influent dans les années 1930, l'Association des oulémas et le Parti du peuple algérien (P.P.A.) ne masquaient pas, eux, leur hostilité envers les catholiques algériens.

L'opposition des mouvements musulmans

Le faste des célébrations déployé pour le Congrès eucharistique d'Alger n'avait rien à envier aux célébrations du centenaire auxquelles l'Église avait pris part en 1930. Ce deuxième centenaire, célébré avec autant d'emphase, était celui d'une Église triomphale en terre d'islam, répandant la parole divine auprès des musulmans. Comme à Carthage en 1930, le Congrès eucharistique d'Alger fut mal reçu par les musulmans nord-africains et assimilé à une offensive française et catholique contre l'islam. Fondé par le président du P.P.A. Messali Hadj, partisan de l'indépendance, *El-Ouma* titrait en avril 1939 : « Un congrès eucharistique va se tenir dans Alger, ville de l'Islam (...) N'est-ce pas là une provocation ? »²⁶⁰. L'« organe national de défense des intérêts musulmans algériens, tunisiens et marocains » insista sur le traitement privilégié accordé au catholicisme, par contraste avec un islam oppressé :

« Le Conseil municipal d'Alger a voté pour cette manifestation impérialiste 80 000 francs alors que le maire Rozis, arabophobe, ne veut aucune dépense en faveur des musulmans, et pas même pour la construction d'écoles pour les enfants, qu'il préfère voir cirer les bottes des colons grognons que d'aller s'instruire. »

El-Ouma rappela que Mgr Leynaud avait été reçu par le président de la République, par les ministres des Affaires étrangères, de l'Intérieur et par la présidence du Conseil et ajouta que :

« Tout dernièrement encore, une photo publiée par la presse nous montrait que Mgr Lyautey et le gouverneur général Lebeau sortaient tous les deux d'un ministère, où ils venaient très probablement de mettre ensemble la dernière main aux grands préparatifs du congrès eucharistique. »

²⁶⁰ *El-Ouma*, avril 1939.

L'interversion entre « Mgr Leynaud » et le général Lyautey (1854-1934), résident général de la République française entre 1912 et 1925 est troublante : jeu de mot provocateur ou lapsus révélateur ? Elle montre en tout cas qu'aux yeux des musulmans nord-africains, l'Église et l'État colonial étaient indissociables.

« Comme vous le voyez, rien n'est négligé : il y a, à la base de cette manifestation, disons-le carrément impérialiste, à la fois le gouvernement, le clergé et la finance (...) Dans toute l'histoire de la colonisation, nous trouvons à l'avant-garde des troupes expéditionnaires, le missionnaire pour préparer l'armée des soldats apportant avec eux ce que l'on appelle sous un euphémisme hypocrite, la civilisation. »

Cette proximité entre l'État et l'Église était pleinement assumée : avec sa symbolique et ses discours magnifiant l'œuvre civilisatrice de la France, le Congrès n'apporta aucun démenti aux dénonciations véhémentes des mouvements musulmans un mois auparavant. En organisant une grande manifestation catholique en pays d'islam, avec des défilés d'enfants croisés, en glorifiant l'Empire et en prônant l'évangélisation des musulmans, l'Église témoignait du peu de cas qu'elle faisait des susceptibilités musulmanes. En se montrant si démonstrative, elle justifiait l'association du catholicisme à la colonisation, aggravant la dimension religieuse des tensions qui traversaient la société algérienne. Il était alors facile pour *El-Ouma* de montrer la collusion entre l'État et l'Église, faisant apparaître celle-ci sous son plus mauvais jour en rappelant par exemple, que 80 000 francs avaient été votés pour l'organisation du Congrès eucharistique alors que l'Algérie manquait d'écoles et d'hôpitaux, et en rappelant les mesures vexatoires prises à l'encontre de la religion musulmane :

« (...) la population musulmane d'Alger va voir se dérouler devant elle pendant 6 jours des cortèges, des manifestations, des discours, des défilés, alors qu'elle se trouve privée de toute liberté pour exprimer ses idées religieuses ou politiques. (...) Il est à la fois pénible et ahurissant de voir un Congrès eucharistique se tenir à Alger, alors que les mosquées de la ville sont interdites à nos chefs religieux pour prêcher librement la parole de Dieu et pour rappeler les fidèles à leur devoir (...) »

Dénonçant le traitement asymétrique réservé aux deux cultes, *El-Ouma* relevait que la République française, quoique laïque, continuait à s'immiscer dans les affaires islamiques « contre la volonté des populations, à leur détriment et au profit de la colonisation (...) en violation de la loi sur la séparation de l'Église et de l'État ». Dans l'entre-deux-guerres, l'application complète de la loi de 1905 à l'islam était devenue une revendication essentielle

des mouvements musulmans, à la différence du clergé algérien qui s'accommodait très bien de la situation²⁶¹.

Le Congrès eucharistique d'Alger fut ressenti de façon d'autant plus amère qu'un an auparavant selon *El-Ouma* un décret du 8 mars 1938 aurait « bâillonn[é] la langue arabe » :

« Ce qui est encore plus grave et ce qui nous permet logiquement de considérer le Congrès eucharistique comme une provocation au bon sens, et, partant, à l'islam, c'est qu'il y a un an passé, le gouvernement a signé le décret du 8 mars 1938 qui est un véritable bâillon à la langue arabe et une entrave totale à son enseignement. »

Face à l'influence jugée dangereuse de l'Association des Oulémas, ce décret, adopté sous la présidence du Conseil de Camille Chautemps, renforçait le contrôle des écoles musulmanes privées en Algérie, exigeant qu'une autorisation fût déposée pour chaque école sous peine d'amende et d'emprisonnement²⁶². Alors que l'immense majorité des enfants musulmans n'étaient pas scolarisés, cette mesure fut dénoncée dans la presse musulmane comme une injustice et une attaque dirigée contre la religion islamique et la langue arabe :

« Cet odieux décret a fait non seulement des victimes, mais encore il a été la cause de la fermeture de tous les cercles où se faisait l'enseignement privé de langue arabe. A Tlemcen, une école a été construite aux frais de la population ; aujourd'hui elle ne sert à rien et cela en vertu de l'infâme décret du 8 mars 1938. »

Le traitement réservé à l'islam révoltait donc d'autant plus les mouvements musulmans que l'Algérie « pullul[ait] » de Pères blancs, de Sœurs blanches et d'associations catholiques « travaillant au su et au vu de tout le monde à la christianisation des adeptes de l'islam ». L'évangélisation et la colonisation étaient ainsi indissociables aux yeux des mouvements musulmans :

« Il en est pareillement un peu partout en Algérie. D'un côté il y a tolérance et encouragement moral et matériel du gouvernement en gaveur des missionnaires et de toutes les associations catholiques ; de l'autre côté, il y a le décret du 8 mars et tout l'appareil répressif pour supprimer tout enseignement privé de langue arabe, et pour ordonner la fermeture des écoles que la population a construites à ses frais. Ainsi

²⁶¹ Robert Achi, « La laïcité à l'épreuve de la situation coloniale. Usages, politiques croisés du principe de séparation des Églises et de l'État en Algérie coloniale. Le cas de l'islam (1907-1954) » dans *La justice en Algérie 1830-1962*, La documentation française, Paris, 2005, pp.163-176, dans Oissila Saaïdia, *L'Algérie catholique*, *op.cit.*, p.201.

²⁶² Charlotte Courreye, « L'école musulmane algérienne de Ibn Badis dans les années 1930, de l'alphabétisation de tous comme enjeu politique », *Revue des mondes musulmans et de la Méditerranée*, n°136, novembre 2014.

l'impérialisme veut à tout prix détruire la langue, l'histoire d'un peuple, en abusant de sa force et de sa puissance, à un moment où lui-même crie contre les coups de force qui se répètent dans la vallée du Danube. »

Le journal de Messali Hadj, *El-Ouma*, n'était certes pas représentatif de l'ensemble des mouvements musulmans. Alors qu'en 1936 la charte du Congrès musulman algérien continuait de réclamer le rattachement à la France²⁶³, sa ligne nationaliste demeurait encore minoritaire. Son appel au peuple musulman à « protester énergiquement » contre le Congrès eucharistique d'Alger et à saisir cette occasion pour « s'unir » et « élaborer un plan commun d'action pour arracher nos libertés » resta sans suite. L'Association des oulémas, attachée à défendre la culture et la religion arabo-musulmane, aurait d'ailleurs selon *El-Ouma* garder le silence :

« (...) cette association qui d'après son programme, a été créée pour la régénérescence de la langue arabe et de l'islam a, par son silence, manqué à un de ses plus grands devoirs. »

Cependant les jeux de lutte interne entre les mouvements musulmans pourraient expliquer cette critique de la présumée inaction d'un mouvement rival. Ou alors, l'Association aurait protestée, non dès avril (mois de parution de l'article d'*El-Ouma*) mais pendant le Congrès eucharistique, comme le rapportait un télégramme diplomatique du gouverneur général adressée au ministre de l'Intérieur :

« (...) à l'affût de toutes les occasions susceptibles de jeter le trouble dans les esprits, l'Association des oulémas entend exploiter la venue du cardinal légat au Congrès eucharistique d'Alger pour faire connaître aux musulmans, par des tracts, par des articles de journaux, par des télégrammes de protestation qui seront envoyés au Gouvernement, que cette manifestation catholique sur le sol nord-africain est considérée par les musulmans comme un outrage à l'islam. (...) Cette tactique de l'Association des Oulémas se relie vraisemblablement à tout l'ensemble d'agitation qu'elle s'efforce de provoquer en Afrique du Nord (...). »²⁶⁴

*

* *

Le Congrès eucharistique national d'Alger fut pour l'Église l'occasion de célébrer « son » centenaire sur le sol algérien, ou plutôt celui de la « résurrection de l'Église d'Afrique »,

²⁶³ Voir chapitre III.

²⁶⁴ ANOM 81 F 828.

selon la terminologie religieuse employée par les prélats algériens, certains d'être les descendants d'une Église millénaire : l'antique Église d'Afrique de saint Augustin. Le faste et les réjouissances déployés au cours de cette « autocélébration » étaient la preuve que l'Église, bien qu'elle fût minoritaire en ce pays d'islam, avait réussi son enracinement grâce à la solidité de son lien avec les Européens catholiques et au soutien apporté par l'État dont elle célébrait l'œuvre civilisatrice et l'Empire. Fête religieuse, fête patriotique, le Congrès eucharistique attira massivement les Européens mais aussi quelques musulmans. En dépit des tensions et de la ségrégation, une fête populaire telle montrait que le Congrès eucharistique pouvait encore réunir les différentes populations.

Pourtant, le Congrès eucharistique d'Alger montrait qu'à la veille de la Deuxième guerre mondiale l'Église, pas plus que l'État, n'avait tiré les leçons de la colère engendrée chez les musulmans par les célébrations de 1930. Alors que le Vatican adoptait une attitude prudente par rapport à la colonisation, l'Église de France soutenait avec vigueur la colonisation en Algérie, même si elle ne faisait que refléter l'opinion de ses fidèles incapables d'entrevoir une Algérie autre que française et chrétienne. Ses maladresses ne pouvaient qu'attiser la colère des musulmans hostiles à l'évangélisation.

Le Congrès eucharistique d'Alger fut mal reçu par les musulmans, en particulier par les nationalistes du P.P.A. de Messali Hadj et par l'Association des oulémas de Ben Badis. Alors que la liberté religieuse des musulmans était étroitement contrôlée, ils ne pouvaient voir en ce Congrès, avec son cortège et ses réjouissances, qu'une provocation envers l'islam. Le Congrès eucharistique d'Alger n'eut pas pour autant des répercussions politiques aussi importantes que le Congrès eucharistique international de Carthage en 1930 qui avait suscité un réflexe identitaire. Après une décennie de troubles, le Congrès eucharistique d'Alger n'engendrait plus le même effet de surprise et constituait seulement aux yeux des musulmans une provocation supplémentaire, dont la portée fut d'autant moins importante qu'il intervenait quelques mois avant l'éclatement de la Deuxième guerre mondiale.

Conclusion

L'Algérie restait une « Autre-France », où l'Église reproduisait les mêmes congrès eucharistiques qu'en métropole, les mêmes fêtes du Saint-Sacrement avec leurs processions monumentales, et la même Action catholique spécialisée. Pourtant ces phénomènes religieux, représentatifs du catholicisme de l'entre-deux-guerres, quoique peu étudiés dans le cas de l'Algérie, n'étaient pas tout à fait les mêmes en terre d'islam. Au terme de ce mémoire, plusieurs thèmes propres à l'Église algérienne peuvent être dégagés.

Les certitudes coloniales partagées par l'ensemble des catholiques. Non seulement l'indépendance était alors impensable, mais aussi bien le clergé que les fidèles soutenaient avec ferveur la colonisation. L'union entre les prélats et les autorités civiles et militaires se manifesta en plusieurs occasions, exceptionnelles comme les fêtes du centenaire et le Congrès eucharistique national d'Alger, ou plus anecdotique, lors des tournées pastorales de l'archevêque. Patrie, religion, Empire allaient ainsi de pair pour les catholiques algériens de cette époque. Le Père Joyeux, fondateur de l'A.M.I.N.A., écrivait même dans *L'Effort* :

« Il y a (...) encore une question algérienne (...) Il ne s'agit pas de savoir si l'Algérie restera française, mais comment elle deviendra de plus en plus française. »²⁶⁵

La résurrection de l'Église d'Afrique, dont le clergé algérien se considérait comme l'héritier. Les prélats revendiquaient une double filiation, à la fois à l'Église de France et à l'Église d'Afrique. Ce thème, très médiatisé à l'occasion du Congrès eucharistique national d'Alger, véritable prétexte pour célébrer le centenaire de la restauration de l'Église en Afrique, était central pour les catholiques algériens et se traduisait par un attachement particulier aux saints locaux (saint Augustin, sainte Salsa, sainte Marcienne, etc.) et à la mémoire des martyrs chrétiens. L'idée d'un héritage remontant à l'Empire romain visait, en même temps, à légitimer la présence catholique en Afrique du Nord, antérieure à l'islam. Cette idée s'inscrivait dans une

²⁶⁵ *L'Effort algérien*, 5 avril 1935.

rhétorique qu'on pourrait qualifier d'identitaire, en ce qu'elle insistait sur l'opposition millénaire entre catholiques et musulmans, en la doublant d'une dimension ethnico-nationale, les catholiques étant les héritiers des Romains et des Francs, tandis que les musulmans étaient réduits au rang d'« envahisseurs » arabes. Rien n'atteste mieux de ce catholicisme « identitaire » que le défilé historique du Congrès eucharistique d'Alger, en particulier celui des « petits croisés ».

L'assimilation des Indigènes était une idée chère aux catholiques algériens. Si les autorités civiles et militaires partageaient dans une certaine mesure cette visée, elles étaient avant tout soucieuses de maintenir le régime colonial et de préserver les intérêts de la France dans son Empire. Fidèle à l'encyclique *Maximum illud* (1919), une partie des catholiques algériens entendaient incarner une colonisation uniquement préoccupée par la mission civilisatrice et la charité auprès des Indigènes grâce aux œuvres (comme l'A.M.I.N.A.), et détachée des intérêts coloniaux. Cette vision était largement illusoire au regard des moyens limités de l'Église, de sa dépendance vis-à-vis de l'administration coloniale et des différences religieuses et culturelles des Européens avec les musulmans. Ainsi lorsqu'il fut question d'élargir l'accès à la citoyenneté des Indigènes, les catholiques algériens s'y opposèrent massivement par rejet du statut coranique. Le thème de l'assimilation était d'autant moins susceptible d'être bien reçu par les musulmans qu'il était indissociable aux yeux des catholiques de leur évangélisation, violemment rejetée par ces-derniers, comme le montrèrent les réactions hostiles suscitées par les deux congrès eucharistiques qui eurent lieu dans les années trente sur le sol nord-africain.

Être catholique dans le diocèse d'Alger recouvrait donc des réalités spécifiques, qu'on ne retrouvait pas en métropole. Sur le plan spirituel, il y avait la nostalgie pour l'Église d'Afrique, la mémoire des martyrs opprimés par les Arabes, les saints patrons africains, ou encore l'importance du culte marial. Sur le plan temporel, les catholiques algériens vivaient dans les années trente l'essor de la contestation du régime colonial par plusieurs mouvements politiques musulmans. Même si *La Semaine religieuse d'Alger* renvoyait la curieuse impression d'un diocèse uniquement habité par des chrétiens, des journaux catholiques comme *L'Effort algérien* et *La jeunesse catholique* abordaient les problèmes temporels liés à la colonisation.

Quant à l'Action catholique, phénomène majeur de l'entre-deux-guerres, elle avait été conçue pour rechristianiser une société européenne sécularisée, ce qui explique qu'elle n'ait jamais été étudiée (à ma connaissance) en Algérie, où elle exista pourtant. Dans l'Algérois, elle s'adapta à la fréquentation entre travailleurs européens et indigènes en développant l'idée d'un « apostolat muet » auprès des musulmans, dont il fallait réformer non le manque de religiosité mais la religion. La dynamique qu'enclencha l'Action catholique dans le diocèse d'Alger, en organisant des enquêtes et des journées d'études, fut l'occasion de débattre du sort des Indigènes et de la « question algérienne », qui n'étaient ni ignorés ni délaissés au moins par une partie des catholiques algériens.

L'Action catholique en vogue dans les années trente eut donc des répercussions dans le diocèse d'Alger, où les préoccupations des associations de jeunesse ne pouvaient se limiter aux Européens. L'influence du catholicisme social conduisit à chercher à améliorer les conditions de vie des musulmans, non sans une certaine confusion avec la mission civilisatrice. La charité et le paternalisme que l'Église favorisait en métropole dans l'entre-deux-guerres (par exemple avec la création des allocations familiales), se trouvaient pour ainsi dire exportés outre-mer, moyennant certaines adaptations liées au contexte colonial et à la présumée infériorité des Indigènes.

Au regard de ces évolutions, qui attestent d'une certaine lucidité sur le cours des événements en Algérie, il peut sembler quelque peu déconcertant de constater qu'en 1939 lors du Congrès eucharistique d'Alger un discours identique à celui du centenaire de 1930 fut tenu. Comment expliquer que l'Église célébrât avec un tel triomphalisme la colonisation et l'évangélisation, alors que le Vatican encourageait plutôt à la prudence et que le clergé algérien n'ignorait pas le rejet que suscitait la colonisation auprès des musulmans ? Quant à l'évangélisation, à l'heure de la conférence de Bou Nouh, le mythe kabyle semblait révolu : pas plus que les pères blancs, le clergé séculier et les fidèles, informés de la mission grâce à *La Semaine religieuse*, ne pouvaient encore sérieusement envisager des conversions massives.

Pourquoi, alors, persister dans un discours qui suscitait la colère des musulmans, accréditant les dénonciations d'une collusion de l'Église avec l'administration coloniale ? Vraisemblablement, parce que l'Église était *suiveuse*, du moins sur un plan politique, à plus forte raison en contexte colonial, où elle dépendait de l'État. Or, le thème de l'évangélisation

était resté populaire, non parce qu'on pensait pouvoir convertir les musulmans prochainement, mais parce que c'était un thème mobilisateur, et dont le principe était cher aux catholiques algériens, pour qui colonisation et évangélisation étaient indissociables. C'était à eux, à cette minorité d'Européens qui constituait l'Église, que le clergé s'adressait quand il parlait d'évangélisation. Si aucun clerc ne jugeait bon de ménager les susceptibilités musulmanes, c'est qu'il était encore impensable qu'une autre voix que celle de la France et des Européens comptât en Algérie. Oissila Saaïdia rappelle ainsi que lorsque l'Église parlait d'évangélisation, « l'objectif n'[était] pas tant de sanctifier les populations autochtones que de sanctifier cette terre anciennement chrétienne par le retour des chrétiens et une domination politique non musulmane »²⁶⁶.

Dans les années trente, le diocèse d'Alger connut ainsi un *fragile apogée*. Un *apogée*, parce que la structuration du catholicisme en Algérie était arrivée à maturité, et parce que les célébrations qui marquèrent cette décennie donnaient l'impression d'une présence irréversible de la France en Afrique du Nord et d'une restauration réussie de l'Église d'Afrique. Cet apogée était néanmoins *fragile*, dans la mesure où l'Église restait dépendante d'une administration coloniale confrontée à l'essor du nationalisme algérien. Malgré les débats entamés sous l'influence du catholicisme social, les catholiques algériens ne différaient pas du reste de la population dans leur soutien apporté à la colonisation, en sorte que dans les années trente, rien ne préparait encore l'Église au tournant pris sous l'épiscopat de Mgr Duval, au début de la guerre d'indépendance.

²⁶⁶ Oissila Saaïdia, *L'Algérie catholique, op.cit.*, pp.211-212.

Sources

Sources manuscrites

AAA – Archives de l’archevêché d’Alger, Alger

AAA/83 : Mgr Leynaud – Action catholique, Œuvres, Syndicalisme chrétien.

AAA/85 : Mgr Leynaud – Action catholique.

AAA/101 : Mgr Leynaud – Semaine sociale d’Alger.

AAA/125 : Mgr Leynaud – Centenaire de 1930, Congrès de croisade eucharistique.

AAA/138-140 : Journal de Mgr Leynaud .

AAA/221 : Congrès eucharistique d’Alger.

AAA/390 : Revue *L’Algérie catholique*.

AAA/430 : Paroisse de Fouka.

ANOM – Archives nationales d’outre-mer, Aix-en-Provence

81 F 828 : Culte catholique, Congrès eucharistique d’Alger.

81 F 829 : Séparation des cultes et de l’État, prorogation du décret du 27 septembre 1907 sur les indemnités aux ministres de cultes, révision des pensions de retraite des ministres de culte.

Sources imprimées

Bulletin diocésain

La semaine religieuse d’Alger, 1930-1939.

Presse catholique

L’Effort algérien, 1930-1939.

L’Algérie catholique, 1936-1939.

La Croix, 1930-1939.

Presse laïque

L’Écho d’Alger, 1930-1939.

Ouvrages

COMBALUZIER F., « L’Algérie catholique 1830-1930, cent ans d’histoire religieuse dans l’Algérie française », dans LESOURD P. (dir.) *L’année missionnaire 1931*, Paris, Desclée de Brouwer, 1931, pp. 375-395.

PONS A., *La nouvelle église d’Afrique ou le catholicisme en Algérie, en Tunisie et au Maroc depuis 1830*, Tunis, Librairie Lois Namura, 1930.

RÉPÉTICCI P., *L’Algérie chrétienne, esquisse historique 1830-1930*, Alger, Librairie À Notre-Dame, 1930.

Source audiovisuelle

VAILLANT Emmanuel, « Le Congrès eucharistique d'Alger », court-métrage muet en noir et blanc, 25 minutes, Cinémathèque de Bretagne, <https://www.cinematheque-bretagne.bzh/Exploration-970-18473-0-0.html>.

Bibliographie

Outils de travail

DELUMEAU, Jean, *Dictionnaire de l'histoire du christianisme*, Paris, Albin Michel, coll. « Encyclopædia Universalis », 2000, 1173 p.

ELIADE, Mircea, *Dictionnaire des religions*, Paris, Presses Pocket, 2000, 362 p.

GERARD, André-Marie, *Dictionnaire de la Bible*, Paris, Robert Laffont, coll. « Bouquins », 1990, 1494 p.

VERDES-LEROUX, Jeannine, *L'Algérie et la France*, Paris, Robert Laffont, coll. « Bouquins », 2009, 992 p.

Ouvrages généraux

AGERON, Charles-Robert, *Histoire de l'Algérie contemporaine, II, De l'insurrection de 1871 au déclenchement de la guerre de libération (1954)*, Paris, PUF, 1979, 643 p.

BALANDIER, Georges, « La situation coloniale : approche théorique », *Cahiers internationaux de sociologie*, n°110, 2001, pp.9-29.

ABDERRAHMANE, Bouchène, PEYROULOU, Jean-Pierre, OUANASSA, Siari Tengour, THÉNAULT, Sylvie (dir.), *Histoire de l'Algérie à la période coloniale (1830-1962)*, Alger-Paris, Barzakh-La Découverte, 2012, 720 p.

CHOLVY, Gérard, HILAIRE, Yves-Marie, *Histoire religieuse de la France contemporaine, III*, Privat, 1988, 569 p.

COMBY, Jean,

- *L'histoire de l'Eglise des origines au XXIe siècle*, Paris, Cerf, Pour lire, 2003, 445 p.
- *Deux milles ans d'évangélisation*, Paris, Desclée, 1995, 327 p.

CORBIN, Alain, *Histoire du christianisme*, Paris, Seuil, 2007, 480 p.

CUCHET, Guillaume,

- *Faire de l'histoire religieuse dans une société sortie de la religion*, Paris, Publications de la Sorbonne, Itinéraires, 2013, 298 p.
- *Comment notre monde a cessé d'être chrétien*, Paris, Seuil, 2018, 288 p.

DELUMEAU, Jean, « Le prescrit et le vécu », leçon inaugurale au Collège de France, dans *Le christianisme va-t-il mourir ?*, Paris, Hachette, 1977, pp.177-211.

DUPRONT, Alphonse, « La religion populaire dans l'histoire de l'Europe occidentale », *Revue d'Histoire de l'Eglise de France*, n°173, juillet-décembre 1978, Turnhout, Brepols, 1978, pp.185-202.

JULIEN, Charles-André, *Histoire de l'Afrique du Nord : Tunisie, Algérie, Maroc*, Paris, Payot, 1931, 867 p.

GAUCHET, Marcel, *Le désenchantement du monde : une histoire politique de la religion*, Paris, Gallimard, 1985, 480 p.

HEYBERGER, Bernard, *Les chrétiens au Proche-Orient. De la compassion à la compréhension*, Paris, 2013, 152 p.

LAGRÉE, Michel, *Religion et modernité : France, XIXe-XXe siècles*, Rennes, PUR, 2003, 314 p.

LEBRUN, François (dir.), *Histoire des catholiques en France*, 2^{ème} édition, Paris, Privat, 1980, 578 p.

Lieux saints partagés, catalogue de l'exposition Lieux saints partagés (MuCEM, 21 avril-31 août 2015), Arles, Actes sud, 2015, 200 p.

MAYEUR, Jean-Marie,

- MAYEUR, Jean-Marie, CHOLVY Gérard, *Histoire religieuse de la France, XIXème-XXème. Problèmes et méthodes*, Paris, Beauchesne, 1975, 290 p.
- MAYEUR, Jean-Marie (dir.), *Histoire du christianisme*, XII, *Guerres mondiales et totalitarismes (1914-1958)*, Paris, Desclée-Fayard, 2000, 1149 p.

MCDUGALL, James, *A history of Algeria*, Cambridge, Cambridge University Press, 2017, 448 p.

MEMMI, Albert, *Portrait du colonisé, précédé du portrait du colonisateur (1957)*, Paris, Gallimard, coll. « Folio », 2002, 161 p.

NOUSCHI, André, *L'Algérie amère (1914-1994)*, Paris, Editions de la Maison des Sciences de l'Homme, coll. « Méditerranée-sud », 1995, 350 p.

PERVILLÉ, Guy, « La production de l'histoire de l'Algérie, en Algérie et en France, après la décolonisation », dans Sophie Dulucq et Colette Zytnicki, *Décoloniser l'histoire ? De l'« histoire coloniale » aux histoires nationales en Amérique latine et en Afrique (XIXe-XXe siècles)*, Actes de la journée d'études du 27 mars 2001 à l'université Toulouse-Le Mirail, Paris, Publications de la Société française d'histoire d'outre-mer (SFHIOM), 2003, 176 p.

PRUDHOMME, Claude, *Missions chrétiennes et colonisations. XVIe-XXe siècles*, Paris, Cerf, 2004, 172 p.

REMOND, René, LE GOFF, Jacques, *Histoire de la France religieuse, Société sécularisée et renouveau religieux*, IV, Paris, Seuil, 1992, 476 p.

RIVET, Daniel, *Le Maghreb à l'épreuve de la colonisation*, Paris, Fayard, coll. « Pluriel », 2010, 464 p.

STORA, Benjamin, *Histoire de l'Algérie coloniale* (1991), Paris, La Découverte, coll. « Repères », 2004, 128 p.

VERMEREN, Hugo, MARYNOWER, Claire, LACROIX, Annick, « Retour sur les archives algériennes », *Vingtième Siècle. Revue d'histoire*, n°110, 2011, pp.147-149.

Ouvrages spécialisés

ACHI, Robert, « La laïcité à l'épreuve de la situation coloniale. Usages, politiques croisés du principe de séparation des Églises et de l'État en Algérie coloniale. Le cas de l'islam (1907-1954) » dans *La Justice en Algérie 1830-1962*, La Documentation française, Paris, 2005, pp.163-176.

BERTRAND, Romain, « Les sciences coloniales et le “moment colonial” : de la problématique de la domination coloniale à celle de l'hégémonie impériale », *Questions de Recherche*, n°18, 2006, p.1-41.

BOUDON, Jacques-Olivier, « L'histoire religieuse en France depuis le milieu des années 1970 », *Histoire, économie et société*, Paris, Armand Colin, 2012/2, 2012, pp.71-86.

CABANEL, Patrick, et DURAND, Jean-Dominique (dir.), *Le Grand exil des congrégations religieuses françaises (1901-1914)*, Paris, Cerf, 2005, 489 p.

CHOLVY, Gérard,

- Gérard Cholvy, *Histoires des organisations et mouvements chrétiens de jeunesse en France*, Paris, Le Cerf, 1999, 420 p.
- « La religiosité populaire dans la France méridionale. Jalons pour une sociologie historique », dans *L'Année sociologique*, n°38, Paris, Presse universitaire de France, 1988, pp.169-192.

COURREYE, Charlotte,

- *L'Algérie des oulémas. Une histoire de l'Algérie contemporaine (1931-1991)*, Paris, Publications de la Sorbonne, 2020, 536 p.
- « Réformer la famille. Discours et pratique des oulémas algériens au XXe siècle », *Le Mouvement social*, n°267, 2019, pp.81-97.
- « L'école musulmane algérienne de Ibn Badis dans les années 1930, de l'alphabétisation de tous comme enjeu politique », *Revue des mondes musulmans et de la Méditerranée*, n°136, novembre 2014.

DIRÈCHE-SLIMANI, Karima,

- « Convertir les Kabyles : quelles réalités ? », dans *Religions et colonisation* (coll.), Paris, 2009, pp.153-165.
- « Dolorisme religieux et reconstructions identitaires. Les conversions néo-évangéliques dans l'Algérie contemporaine », *Annales. Histoire, Sciences sociales*, 2019/5, pp.1137-1162.

« Femmes et religion », Clio numéro 2, Marseille, PUM, 1995.

FOUILLOUX, Étienne,

- *Au cœur du XXe siècle religieux*, Paris, Les Éditions ouvrières, 1993, 317 p.
- FOUILLOUX, Étienne, BÉDARIA, François, *La guerre d'Algérie et les chrétiens*, Cahiers de l'Institut d'histoire du temps présent, n°9, octobre 1988, pp.39-45.

FREDJ, Claire, « Une mission impossible ? L'Eglise d'Afrique et la conversion des "indigènes" (1830-années 1920) » dans VERDEIL Chantal (dir.), *Missions chrétiennes en terre d'islam (XVIIème-XXème siècle)*, Paris, Brepolis, 2013, 407 p.

GRIMAUD, Gérard, *Les catholiques d'Algérie et leur église. Histoire et tragédie (1830-1954)*, Paris, L'Harmattan, 2012, 372 p.

HENRY, Jean-Robert, MOUSSAOUI, Abderrahmane, *Église et les Chrétiens dans l'Algérie indépendante. Études et Témoignages*, Paris, Karthala, 2020, 490 p.

HILAIRE, Yves-Marie,

- *Une chrétienté au XIXème siècle. La vie religieuse des populations du diocèse d'Arras, 1840-1914*, thèse soutenue à l'Université Lille III, 1976, 1019 p.
- « L'association catholique de la jeunesse française : les étapes d'une histoire (1886-1956) », *Revue du Nord*, n°261-262, avril-septembre 1984, pp.903-916.

HUGON, Anne (dir.), *Histoire des femmes en situation coloniale*, Paris, Karthala, 2004, 240 p.

HUREAU, Joëlle, *La mémoire des pieds-noirs* (2004), Paris, Tempus, 384 p.

KATEB, Kated, *Européens, « indigènes » et juifs en Algérie (1830-1962). Représentations et réalités des populations*, Paris, INED, 2001, 420 p.

KUDO, Akihito, BADER, Raed, GUIGNARD, Didier, « Des lieux pour la recherche en Algérie », *Bulletin de l'Institut d'histoire du temps présent*, n°83, 2004, pp.158-168.

LAGRÉE, Michel, *Mentalités, religion et histoire en Haute-Bretagne au XIXe siècle Le diocèse de Rennes 1815-1848*, Paris, Klincksieck, 1977, 492 p.

LANGLOIS, Claude,

- *Le Diocèse de Vannes au XIXe siècle, 1800-1830*, Paris, Klincksieck, 1974, 619 p.
- « Des études d'histoire ecclésiastique locale à la sociologie religieuse historique. Réflexions sur un siècle d'histoire de la production historiographique », *Revue d'histoire de l'Église de France*, vol.62, 1976.

LEFEUVRE, Daniel, *Chère Algérie. La France et sa colonie (1930-1962)*, 2^e édition, Paris, Flammarion, 2005, 512 p.

MEYNIER, Gilbert, *L'Algérie révélée. La guerre de 1914-1918 et le premier quart du XXème siècle*, Genève-Paris, Droz-Minard-Champion, 1981, 793 p.

MYCINSKI, Cyprien, « Une chrétienté après l'épreuve. La vie religieuse des Européens de confession catholique du diocèse d'Oran au sortir de la Grande Guerre d'après *La Semaine Religieuse* (1918-1924) », Mémoire de Master II, sous la direction de Oissila Saaïdia, Université Lyon 2/ENS de Lyon, 2014.

NOLAN, Francis, *Les Pères Blancs entre les deux guerres mondiales. Histoire des Missionnaires d'Afrique (1919-1939)*, traduit de l'anglais par Raphaël Deillon, Paris, Editions Karthala, 2015, 432 p.

NORA, Pierre, *Les Français d'Algérie* (1961), Christian Bourgeois, Paris, 2012, 340 p.

NOZIÈRE, André, *Algérie. Les chrétiens dans la guerre*, Paris, Cana, 1979, 327 p.

PREVOTAT, Jacques, *Être chrétien en France au XXe siècle, de 1914 à nos jours*, Paris, Seuil, 1998, 281 p.

RAHAL, Malika, « La place des réformistes dans le mouvement national algérien », *Vingtième siècle. Revue d'histoire*, n°83, 2004, pp.161-171.

RENÉ, Rémond,

- *Les catholiques dans la France des années 1930* (1960 : *Les catholiques, le communisme et les crises*), Paris, Editions Cana, 1979, 273 p.
- « Le christianisme et ses idéologies au XXème siècle », dans CORBIN, Alain (dir.), *Histoire du christianisme*, Paris, Seuil, 2007, pp.419-422.

REY-GOLDZEIGUER, Annie, *Aux origines de la guerre d'Algérie, 1940-1945 : de Mers-el-Kébir aux massacres du Nord-Constantinois*, Paris, La Découverte, 2002, 403 p.

RICHÉ, Pierre, *C'était un autre millénaire. Souvenirs d'un professeur de la communale à Nanterre*, Paris, Tallandier, 2008, 344 p.

ROBIN, Annie, *La Méditerranée traverse mon cœur*, Nantes, Amalthée, 2020, 552 p.

RYCX, Jean-François, « Règles islamiques et droit positif en matière de successions : présentation générale » dans Gast (éd.), *Hériter en pays musulman, habus, lait vivant, manyahuli*, Paris, CNRS, 1987, pp.19-41.

SAAÏDIA, Oissila,

- *Clercs catholiques et oulémas sunnites dans la première moitié du XXe siècle. Discours croisés*, Paris, Greuthner, 2004, 462 p.
- *Algérie coloniale. Musulmans et chrétiens : le contrôle de l'État (1830-1914)*, Paris, CNRS Édition, 2015, 408 p.
- SAAÏDIA, Oissila, ZERBINI, Laurick (dir.), *La construction du discours colonial : L'empire français aux XIXe et XXe siècles*, Paris, Karthala, 2009, 252 p.
- SAAÏDIA, Oissila, ZERBINI, Laurick (dir.), *L'Afrique et la mission. Terrains anciens, questions nouvelles avec Claude Prudhomme*, Paris, Karthala, 2015, 348 p.
- *L'Algérie catholique. XIXe-XXIe siècles*, Paris, CNRS Éditions, 2018, 320 p.
- « Le cas algérien, entre continuité historique et changement », dans Philippe Delisle, Marc Spindler (dir.) *Les relations Eglises-Etat en situation post-coloniale. Amérique, Afrique, Asie, Océanie. XIX-XXe siècles*, Paris, Karthala, 2003, 419 p.

- « L'anticléricalisme, "article d'exportation" ? Le cas de l'Algérie avant la Première Guerre mondiale », dans *Vingtième siècle*, numéro 87, juillet-septembre 2005, Paris, Presses de Sciences Po, 2005, pp.101-112.
- « L'Algérie catholique », dans *Matériaux pour l'histoire religieuse du peuple français (XIXème-XXème siècles)*, IV, Lyon, LARHA, 2011, pp.130-137.
- « Algérie » in *Matériaux pour l'histoire religieuse du peuple français : XIXème-XXème siècles, Bourgogne, Franche-Comté et Lyonnais, Savoie et Dauphine, Grand Midi et Algérie*, Lyon, LARHA, 2011, pp.130-137.

TEISSIER, Henri (dir.), *Histoire des chrétiens d'Afrique du Nord*, Paris, Desclée, 1991, 313 p.

THÉNAULT, Sylvie, BLANCHARD, Emmanuel, « Quel "monde du contact" ? Pour une histoire sociale de l'Algérie pendant la période coloniale », *Le mouvement social*, n°236, 2013, pp.3-7.

VERDÈS-LEROUX, Jeannine, *Les Français d'Algérie de 1830 à aujourd'hui : une page d'histoire déchirée* (2001), Paris, Fayard, coll. « Pluriel », 2015, 512 p.

VERMEREN, Pierre,

- *La France en terre d'islam. Empire colonial et religions (XIXe-XXe siècles)*, Paris, Belin, 2016, 431 p.
- *Misère de l'historiographie du Maghreb post-colonial : 1962-2012*, Publications de la Sorbonne, 2012, 288 p.
- « L'historiographie des deux côtés de la Méditerranée », *Histoire@Politique. Politique, Culture, Société*, n°15, septembre-décembre 2011, pp.147-166.

YACONO, Xavier, *Un siècle de franc-maçonnerie algérienne (1785-1884)*, Paris, Maisonneuve et Larose, 1969, 320 p.

Annexes

Annexe 1 : Tableau de la présence catholique

| | 1957 | 1982 | 2016 |
|------------------------|---------|--------|-------|
| Diocèse d'Alger | 350 000 | 35 000 | 1 500 |
| Algérie | 923 900 | 57 500 | 6000 |

Sources : *Informations catholiques internationales*, n°171, janvier 1957 ; *Annuario Pontificio* 1982 et 2016, dans Oissila Saâïdia, *L'Algérie catholique, op.cit.*, pp.281-282.

Annexe 2 : Tableau des effectifs des prêtres

| | Prêtres diocésains | | | Prêtres religieux | | |
|------------------------|--------------------|------|------|-------------------|------|------|
| | 1957 | 1982 | 2016 | 1957 | 1982 | 2016 |
| Diocèse d'Alger | 165 | 51 | 6 | 169 | 54 | 30 |
| Algérie | 388 | 86 | 23 | 341 | 118 | 71 |

Sources : *ibid.*

Annexe 3 : Liste des évêques et des archevêques d'Alger

Évêques d'Alger (le diocèse regroupe alors tout le territoire)

DUPUCH Antoine (1838-1846)

PAVY Auguste (1846-1866)

Archevêques d'Alger

LAVIGERIE Charles (1866-1892)

DUSSERRE Prosper (1892-1897)

OURY Frédéric-Henri (1898-1908)

COMBES Barthélémy (1908-1917)

LEYNAUD Augustin (1917-1953)

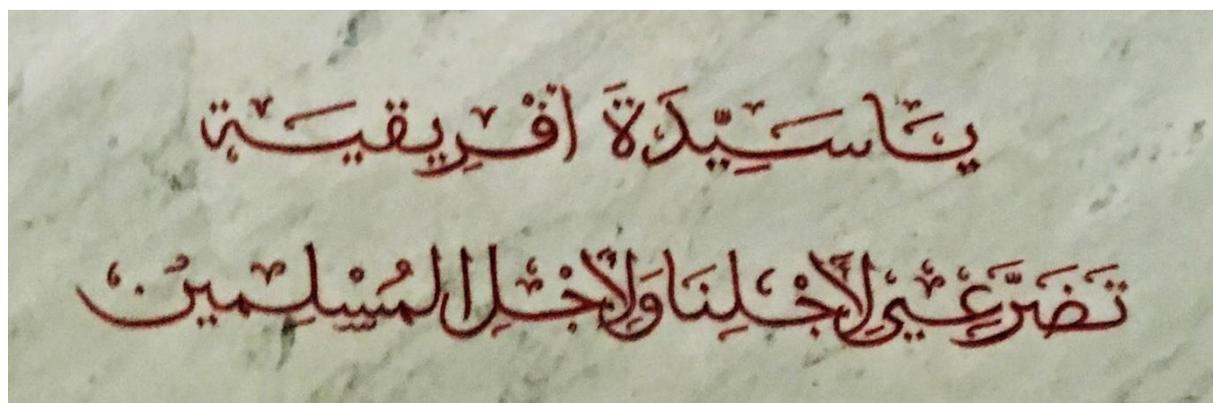
DUVAL Léon-Étienne (1954-1988)

TEISSIER Henri (1988-2008)

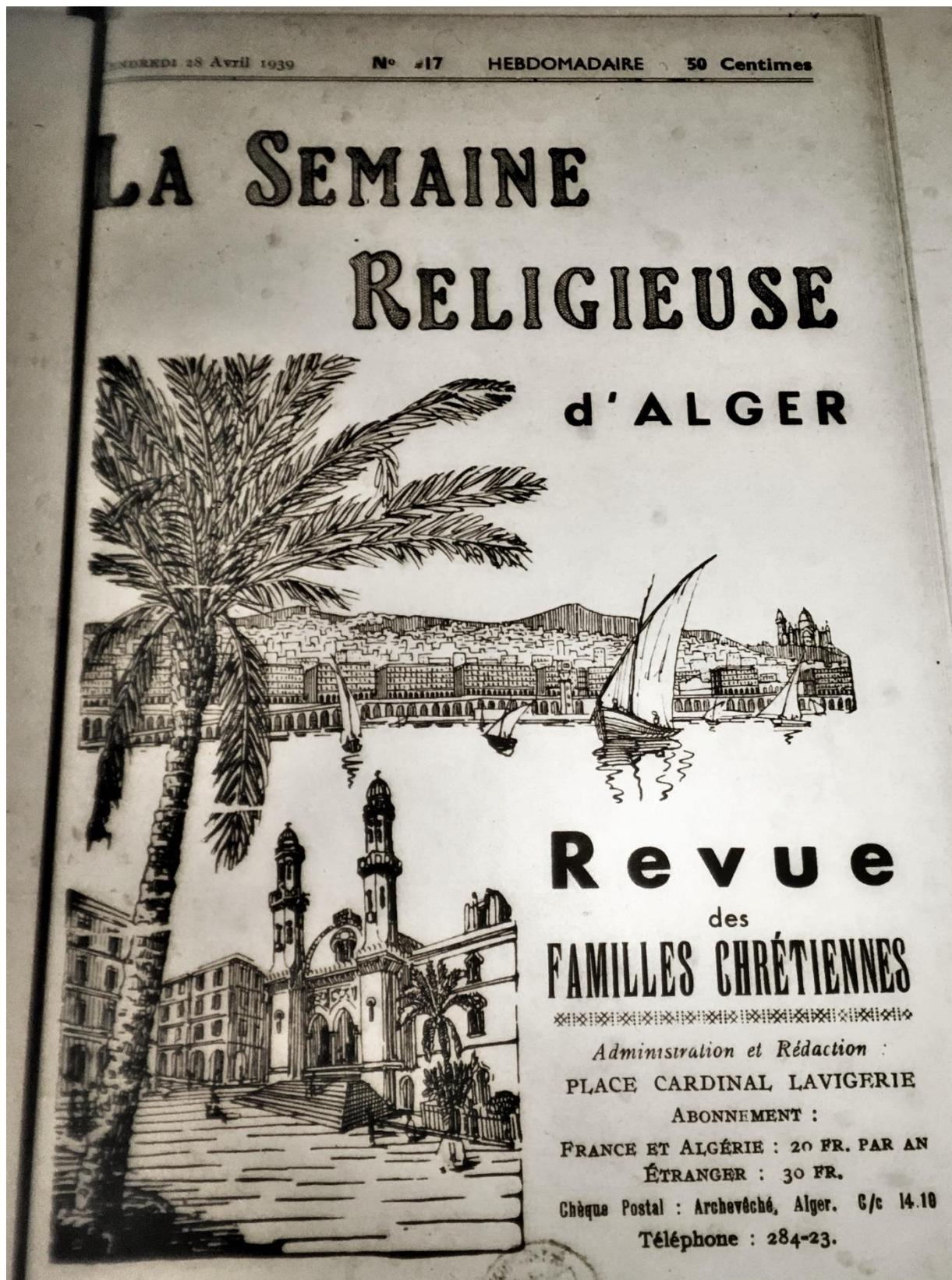
BADER Ghaleb (2008-2015)

DESFARGES Paul (2016-...)

Annexe 4 : La basilique Notre-Dame d'Afrique



Annexe 5 : *La Semaine religieuse d'Alger*



Annexe 6 : *L'Étudiant catholique algérien*

L'ÉTUDIANT CATHOLIQUE
— ALGÉRIEN —



1^{re} Année

N° 3

Février 1931

Annexe 8 : *L'Algérie catholique*

N° 5 — Quatrième Année

Mai 1939

L'Algérie Catholique

Revue Mensuelle Illustrée

Direction et Administration: 2, Rue Ballay — ALGER

Téléphone : 364.53

Directeur : Georges FONTANA

Compte Chèques Postaux 212.19 Alger

ABONNEMENTS : Algérie, un an, 32 fr. — France, 40 fr. — Etranger, 50 fr.



S. Exc. Monseigneur Leynaud, archevêque d'Alger
Promoteur du XII^e Congrès Eucharistique National d'Alger

Annexe 9 : Décret du 28 septembre 1932

Soixante-quatrième année. — N° 227.

Le Numéro : 60 centimes.

Mercredi 28 Septembre 1932.

JOURNAL OFFICIEL

DE LA RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

LOIS ET DÉCRETS

ARRÊTÉS, CIRCULAIRES, AVIS, COMMUNICATIONS, INFORMATIONS ET ANNONCES

| ABONNEMENTS | LOIS ET DÉCRETS | | | DÉBATS PARLEMENTAIRES | ÉDITION COMPLÈTE | | |
|---|-----------------|----------|------------|-----------------------|------------------|----------|------------|
| | UN AN | SIX MOIS | TROIS MOIS | UN AN | UN AN | SIX MOIS | TROIS MOIS |
| — COMPTE CHÈQUE POSTAL : 10.097, Paris. — | | | | | | | |
| France, Colonies et pays de protectorat français | 150 fr. | 80 fr. | 45 fr. | 30 fr. | 240 fr. | 125 fr. | 65 fr. |
| Étranger .. { Pays accordant 50 % sur les tarifs postaux .. | 260 » | 135 » | 75 » | 90 » | 450 » | 230 » | 120 » |
| { Autres pays | 365 » | 185 » | 100 » | 145 » | 645 » | 325 » | 170 » |

L'Édition des « LOIS ET DÉCRETS » comprend la partie officielle (lois, décrets, arrêtés, circulaires) et la partie non officielle (avis, communications, informations et annonces).

L'Édition des « DÉBATS PARLEMENTAIRES » comprend le compte rendu *in extenso* des séances du Sénat et de la Chambre des députés ainsi que les questions écrites et les réponses des ministres à ces questions.

L'ÉDITION COMPLÈTE comprend : 1° L'Édition des « LOIS ET DÉCRETS » ; — 2° L'Édition des « DÉBATS PARLEMENTAIRES » ; — 3° tous les Documents parlementaires et administratifs publiés en annexes ; — 4° les Tables annuelles délivrées gratuitement aux abonnés d'un an.

JOINDRE LA DERNIÈRE BANDE aux renouvellements et réclamations

DIRECTION, RÉDACTION ET ADMINISTRATION
QUAI VOLTAIRE, N° 31, PARIS 7°

POUR LES CHANGEMENTS D'ADRESSE AJOUTER 1 FR. 50

SOMMAIRE

PARTIE OFFICIELLE

Ministère de la justice.

- Décrets portant nominations dans la magistrature (p. 10522).
Décret portant admission de juges de paix à la retraite et conférant l'honorariat (p. 10523).
Décrets portant désignation des présidents des tribunaux militaires permanents (p. 10523).

Ministère de l'intérieur.

- Décrets portant dissolution de conseils municipaux (p. 10524).
Décret prorogeant les dispositions du paragraphe 6 de l'article 11 du décret du 27 septembre 1907 portant règlement d'administration publique pour l'application en Algérie de la loi du 9 décembre 1903 sur la séparation des églises et de l'Etat (p. 10524).
Décret fixant le taux des indemnités temporaires accordées aux ministres des différents cultes en Algérie (p. 10525).

Ministère des finances.

- Décret fixant la remise allouée aux entrepreneurs pour la livraison des allumettes dans les anciennes zones franches du pays de Gex et de la Haute-Savoie (p. 10525).
Nominations dans le personnel des services du Trésor (p. 10525).

Ministère de l'éducation nationale.

- Décret portant nomination à l'office national des pupilles de la nation (p. 10525).

Ministère des travaux publics.

- Décret autorisant l'amodiation de concessions minières (p. 10525).
(1 1.)

Arrêté agréant des appareils destinés à être employés dans les mines grisouteuses (rectificatif) (page 10526).

Nomination dans le personnel des travaux publics (p. 10526).

Ministère de la marine marchande.

- Arrêté relatif à l'importation des poissons de mer (p. 10526).
Arrêté fixant le nombre des places mises au concours pour l'emploi de commis de l'inscription maritime (p. 10526).
Nominations et mutations dans le personnel de la marine marchande (p. 10526).

Ministère du commerce et de l'industrie.

- Arrêté portant nominations au cabinet du ministre (p. 10527).
Décrets autorisant des emprunts de chambres de commerce (p. 10527).
Décret relevant le taux des péages perçus au port de Rouen sur la jauge des navires au profit de la chambre de commerce de cette ville (p. 10527).

Ministère de l'agriculture.

- Décret fixant le taux d'extraction des farines panifiables destinées à la consommation indigène (p. 10527).
Décret portant modification des droits de douane sur les beurres (p. 10528).
Arrêté nommant des élèves ingénieurs à l'école supérieure du génie rural (p. 10528).

Ministère du travail et de la prévoyance sociale.

- Décret modifiant le décret du 26 novembre 1930 sur la comptabilité de la caisse générale de garantie (p. 10528).

Ministère de la santé publique.

- Arrêtés approuvant les statuts de sociétés d'habitations à bon marché (p. 10528).

Ministère de la guerre.

- Décrets et décisions portant promotions, nominations, mutations, affectations ;
Etat-major (p. 10528).
Artillerie (p. 10528).
Génie (p. 10528).
Troupes coloniales (p. 10529).

Listes des candidats au brevet de préparation militaire supérieure ayant obtenu une moyenne suffisante pour permettre leur admission dans un peloton d'élevés sous-officiers de réserve (infanterie et chars de combat) (p. 10530).

Listes des candidats au brevet de préparation militaire supérieure ayant obtenu une moyenne suffisante pour justifier leur nomination au grade de caporal-chef (infanterie et chars de combat) (p. 10530).

Ministère de la marine.

- Décret portant affectation de terrains (p. 10530).
Décret et décision portant promotions et affectations (commissariat de la marine) (p. 10530).
Circulaire relative à la fixation du taux des primes d'engagement, de rengagement et de maintien au service (p. 10530).

Pensions. — Concession de pensions civiles (p. 10530).

Nominations à des emplois réservés (p. 10541).

PARTIE NON OFFICIELLE

AVIS, COMMUNICATIONS ET INFORMATIONS

MINISTÈRE DES AFFAIRES ÉTRANGÈRES

Relève des produits vinicoles d'origine provenance tunisiennes importés en France et en Algérie du 11 au 20 septembre 1932 (p. 10542).

Annexe 10 : Extrait du programme des manifestations du centenaire dans L'Écho d'Alger

LES MANIFESTATIONS DU CENTENAIRE

L'ARRIVÉE DU PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE EN ALGÉRIE

Programme officiel du séjour annulant ceux qui ont pu paraître avant

PREMIERE JOURNEE

Dimanche 4 mai (matinée) Alger

10 heures : Débarquement du président à l'amirauté ; le gouverneur général, accompagné du secrétaire général du gouvernement, se rend à bord du « Duquesne » à 9 h. 45 ; cortège officiel avec escorte.

10 h. 30 : Arrivée à la préfecture ; réception officielle.

10 h. 45 : Départ de la préfecture pour le monument aux morts.

10 h. 55 : Arrivée au monument aux morts ; dépôt d'une gerbe de fleurs ; descendent seuls de voiture M. le Président de la République et les personnalités qui l'accompagnent dans sa voiture.

11 h. 05 : Départ du monument aux morts pour le Palais d'Été.

11 h. 30 : Arrivée au Palais d'Été ; présentation des grands chefs indigènes.

12 h. 20 : Déjeuner intime au Palais d'Été.

Dimanche 4 mai (après-midi) Alger

15 heures : Départ du Palais d'Été pour le nouveau Palais des beaux-arts et le Jardin d'Essai ; cortège automobile sans escorte.

15 h. 15 : Arrêt de quelques minutes au nouveau Palais des beaux-arts ; présentation du personnel de l'Institut supérieur et du centre de santé ; visite au Jardin d'Essai.

15 h. 45 : Départ du Jardin d'Essai pour l'hippodrome du Caroubier.

16 heures : Arrivée à l'hippodrome du Caroubier ; grands tête indigène militaire et civile.

17 heures : Départ de l'hippodrome du Caroubier pour l'inauguration de la statue Viviani (boulevard Laterrrière).

17 h. 30 : Inauguration de la statue Viviani.

18 heures : Départ pour l'hôtel de ville.

18 h. 05 : Réception par le Conseil municipal à l'hôtel de ville.

18 h. 15 : Départ de l'hôtel de ville pour le Palais d'Été.

18 h. 40 : Arrivée au Palais d'Été.

20 h. 15 : Dîner officiel au Palais d'Été.

DEUXIEME JOURNEE

Lundi 5 mai (matinée) Alger

8 heures : Départ du Palais d'Été pour Boufarik.

8 h. 40 : Arrivée à Boufarik ; inauguration du monument à la gloire du génie colonisateur de la France.

9 h. 10 : Réception à la Cooperative des tabacs.

9 h. 25 : Départ de Boufarik pour Sidi-Ferruch.

10 h. 10 : Arrivée à Sidi-Ferruch ; inauguration du monument commémoratif de Constantine.

QUATRIEME JOURNEE

Mercredi 7 mai (matinée) Constantine

8 h. 30 : M. le Président de la République reçoit sur le quai de la gare municipale du Kroums.

8 h. 36 : Départ du train présidentiel pour Constantine.

9 heures : Arrivée à Constantine.

9 h. 10 : Départ pour la préfecture ; cortège officiel avec escorte.

9 h. 25 : Arrêt au monument aux anciens combattants (place Nemours) ; descendent seuls de voiture M. le Président de la République et les personnalités qui l'accompagnent dans sa voiture.

9 h. 35 : Arrivée à la préfecture.

10 heures : Départ à pied de la préfecture pour l'hôtel de ville ; réception

10 h. 50 : Arrivée au stade Turpin.

11 heures : Arrivée au stade. M. le Président de la République fait le tour du stade où lui sont présentés les notables, élus, fonctionnaires et représentants des confessions religieuses indigènes.

11 h. 15 : Départ du stade pour la préfecture.

11 h. 30 : Arrivée à la préfecture.

12 h. 30 : Déjeuner intime.

Mercredi 7 mai (après-midi) Constantine

15 h. 30 : Départ de la préfecture pour le monument aux morts de la Grande Guerre.

16 h. 30 : Arrivée au monument aux morts.

17 heures : Départ du monument aux morts pour l'hôtel civil.

17 h. 05 : Arrivée à l'hôtel civil.

17 h. 20 : Départ de l'hôtel civil pour l'hôpital militaire.

17 h. 25 : Arrivée à l'hôpital militaire.

17 h. 35 : Départ de l'hôpital militaire pour la préfecture.

17 h. 45 : Arrivée à la préfecture.

19 h. 45 : Départ pour le Lycée de garçons où a lieu le banquet offert par le Conseil municipal, le Conseil général et la Chambre de commerce.

19 h. 55 : Arrivée au Lycée.

20 heures : Banquet.

22 heures : Départ du Lycée pour le Palais de la division.

23 heures : Arrivée au Palais de la division ; fête musicale au Pav. de Constantine.

23 h. 30 : Départ du Palais de la division pour la préfecture.

22 h. 40 : Arrivée à la préfecture.

CINQUIEME JOURNEE

Jendi 8 mai de Constantine à Bône

8 h. 40 : Départ de la préfecture pour la gare.

9 heures : Départ du train présidentiel pour Bône ; déjeuner dans le train. Le train officiel part de Constantine vingt minutes avant le train présidentiel, soit à 8 h. 49 et arrive à Bône à 15 h. 15.

Arrêts prévus pour le train présidentiel :

Qued-Zenati, 11 h. 05 - 11 h. 13.

Guelma, 12 h. 46 - 12 h. 50.

Courte présentation des autorités locales pendant chacun des arrêts ci-dessus.

Jendi 8 mai (après-midi) Bône

15 h. 30 : Arrivée à Bône (arrêt des trains au delà de la gare, près du Palais consulaire).

Les trains présidentiel et officiel restant garés en pleine ville, les personnes prenant part au voyage pourront disposer de leurs cabines pendant l'après-midi. Dépôt d'une gerbe de fleurs au monument aux morts.

9 h. 25 : Arrivée à l'hôpital Maillot pour l'hôpital civil.

10 heures : Arrivée à l'hôpital civil.

10 h. 15 : Départ de l'hôpital civil pour le Palais d'Été.

10 h. 25 : Arrivée au Palais d'Été.

Samedi 10 mai (après-midi) Alger

12 h. 15 : Départ du Palais d'Été pour le Casino municipal où a lieu le banquet officiel par le Conseil municipal, le Conseil général et la Chambre de commerce.

12 h. 30 : Banquet.

14 h. 30 : Départ de M. le Président de la République pour l'amirauté.

14 h. 45 : M. le Président de la République, MM. les Présidents des Chambres, les membres du gouvernement et leurs suites. M. le Gouverneur

République débarque du « Duquesne » pour se rendre au quai de l'amirauté ; départ pour le Palais d'Été ; cortège automobile sans escorte.

19 h. 30 : Dîner intime au Palais d'Été.

22 heures : Réception et bal au Palais d'Été.

HUITIEME JOURNEE

Dimanche 11 mai d'Alger à Oran

7 h. 45 : Départ de M. le Président de la République du Palais d'Été pour la gare centrale ; cortège officiel avec escorte.

8 h. 30 : Départ du train présidentiel pour Oran ; déjeuner dans le train.

Le train officiel part de la même gare vingt minutes avant le train présidentiel, soit à 8 h. 10, et arrive à Oran à 17 h. 08.

Arrêts prévus pour le train présidentiel :

Orléansville, 9 h. 34 - 9 h. 39.

Affreville (Miliana), 11 h. 10 - 11 h. 14.

Orléansville, 12 h. 58 - 13 h. 05.

Relizane, 14 h. 45 - 14 h. 49.

Perrégaux, 15 h. 44 - 15 h. 48.

Saint-Denis-du-Sig, 16 h. 18 - 16 heures 22.

Courte présentation des autorités locales pendant chacun des arrêts ci-dessus.

Dimanche 11 mai (après-midi) Oran

17 h. 30 : Arrivée à Oran (gare P.-L.-M.).

17 h. 35 : Départ de la gare pour le monument aux morts ; cortège officiel avec escorte ; arrêt au monument aux morts ; dépôt d'une gerbe de fleurs.

Descendent seuls de voiture M. le Président de la République et les personnalités qui l'accompagnent dans sa voiture.

18 h. 15 : Arrivée à la préfecture ; réception officielle.

19 h. 45 : Dîner intime à la préfecture.

NEUVIEME JOURNEE

Lundi 12 mai (matinée) Oran

8 h. 30 : Départ de la préfecture pour l'hôtel de ville.

9 heures : Arrivée à l'hôtel de ville.

9 h. 15 : Départ de l'hôtel de ville pour la Chambre de commerce.

9 h. 20 : Arrivée à la Chambre de commerce.

9 h. 30 : Départ de la Chambre de commerce pour l'hôpital civil.

9 h. 40 : Arrivée à l'hôpital civil.

Descendent seuls de voiture M. le Président de la République et les personnalités qui l'accompagnent dans sa voiture.

9 h. 55 : Départ de l'hôpital civil pour le belvédère du Syndicat d'initiative dans la forêt des Planteteurs.

10 h. 23 : Arrivée au belvédère.

10 h. 40 : Départ du belvédère pour l'hôpital militaire.

10 h. 55 : Arrivée à l'hôpital militaire.

Descendent seuls de voiture M. le Président de la République et les personnalités qui l'accompagnent dans sa voiture.

11 h. 10 : Départ de l'hôpital militaire pour la préfecture.

11 h. 15 : Arrivée à la préfecture.

12 h. 30 : Départ de la préfecture pour le banquet offert par le Conseil municipal, le Conseil général et la Chambre de commerce.

12 h. 45 : Arrivée à la préfecture.

13 heures : Arrivée à la préfecture.

13 h. 15 : Arrivée à la préfecture.

13 h. 30 : Arrivée à la préfecture.

13 h. 45 : Arrivée à la préfecture.

14 heures : Arrivée à la préfecture.

14 h. 15 : Arrivée à la préfecture.

14 h. 30 : Arrivée à la préfecture.

14 h. 45 : Arrivée à la préfecture.

15 heures : Arrivée à la préfecture.

15 h. 15 : Arrivée à la préfecture.

15 h. 30 : Arrivée à la préfecture.

15 h. 45 : Arrivée à la préfecture.

16 heures : Arrivée à la préfecture.

16 h. 15 : Arrivée à la préfecture.

16 h. 30 : Arrivée à la préfecture.

16 h. 45 : Arrivée à la préfecture.

17 heures : Arrivée à la préfecture.

17 h. 15 : Arrivée à la préfecture.

17 h. 30 : Arrivée à la préfecture.

17 h. 45 : Arrivée à la préfecture.

18 heures : Arrivée à la préfecture.

18 h. 15 : Arrivée à la préfecture.

18 h. 30 : Arrivée à la préfecture.

18 h. 45 : Arrivée à la préfecture.

19 heures : Arrivée à la préfecture.

19 h. 15 : Arrivée à la préfecture.

19 h. 30 : Arrivée à la préfecture.

19 h. 45 : Arrivée à la préfecture.

20 heures : Arrivée à la préfecture.

20 h. 15 : Arrivée à la préfecture.

20 h. 30 : Arrivée à la préfecture.

20 h. 45 : Arrivée à la préfecture.

21 heures : Arrivée à la préfecture.

21 h. 15 : Arrivée à la préfecture.

21 h. 30 : Arrivée à la préfecture.

21 h. 45 : Arrivée à la préfecture.

22 heures : Arrivée à la préfecture.

22 h. 15 : Arrivée à la préfecture.

22 h. 30 : Arrivée à la préfecture.

22 h. 45 : Arrivée à la préfecture.

23 heures : Arrivée à la préfecture.

23 h. 15 : Arrivée à la préfecture.

23 h. 30 : Arrivée à la préfecture.

23 h. 45 : Arrivée à la préfecture.

24 heures : Arrivée à la préfecture.

24 h. 15 : Arrivée à la préfecture.

24 h. 30 : Arrivée à la préfecture.

24 h. 45 : Arrivée à la préfecture.

25 heures : Arrivée à la préfecture.

25 h. 15 : Arrivée à la préfecture.

25 h. 30 : Arrivée à la préfecture.

25 h. 45 : Arrivée à la préfecture.

26 heures : Arrivée à la préfecture.

26 h. 15 : Arrivée à la préfecture.

26 h. 30 : Arrivée à la préfecture.

26 h. 45 : Arrivée à la préfecture.

27 heures : Arrivée à la préfecture.

27 h. 15 : Arrivée à la préfecture.

27 h. 30 : Arrivée à la préfecture.

27 h. 45 : Arrivée à la préfecture.

28 heures : Arrivée à la préfecture.

28 h. 15 : Arrivée à la préfecture.

28 h. 30 : Arrivée à la préfecture.

28 h. 45 : Arrivée à la préfecture.

29 heures : Arrivée à la préfecture.

29 h. 15 : Arrivée à la préfecture.

29 h. 30 : Arrivée à la préfecture.

29 h. 45 : Arrivée à la préfecture.

30 heures : Arrivée à la préfecture.

30 h. 15 : Arrivée à la préfecture.

30 h. 30 : Arrivée à la préfecture.

30 h. 45 : Arrivée à la préfecture.

31 heures : Arrivée à la préfecture.

31 h. 15 : Arrivée à la préfecture.

31 h. 30 : Arrivée à la préfecture.

31 h. 45 : Arrivée à la préfecture.

32 heures : Arrivée à la préfecture.

32 h. 15 : Arrivée à la préfecture.

32 h. 30 : Arrivée à la préfecture.

32 h. 45 : Arrivée à la préfecture.

33 heures : Arrivée à la préfecture.

33 h. 15 : Arrivée à la préfecture.

33 h. 30 : Arrivée à la préfecture.

33 h. 45 : Arrivée à la préfecture.

34 heures : Arrivée à la préfecture.

34 h. 15 : Arrivée à la préfecture.

34 h. 30 : Arrivée à la préfecture.

34 h. 45 : Arrivée à la préfecture.

35 heures : Arrivée à la préfecture.

35 h. 15 : Arrivée à la préfecture.

35 h. 30 : Arrivée à la préfecture.

35 h. 45 : Arrivée à la préfecture.

36 heures : Arrivée à la préfecture.

36 h. 15 : Arrivée à la préfecture.

36 h. 30 : Arrivée à la préfecture.

36 h. 45 : Arrivée à la préfecture.

37 heures : Arrivée à la préfecture.

37 h. 15 : Arrivée à la préfecture.

37 h. 30 : Arrivée à la préfecture.

37 h. 45 : Arrivée à la préfecture.

38 heures : Arrivée à la préfecture.

38 h. 15 : Arrivée à la préfecture.

38 h. 30 : Arrivée à la préfecture.

38 h. 45 : Arrivée à la préfecture.

39 heures : Arrivée à la préfecture.

39 h. 15 : Arrivée à la préfecture.

39 h. 30 : Arrivée à la préfecture.

39 h. 45 : Arrivée à la préfecture.

40 heures : Arrivée à la préfecture.

40 h. 15 : Arrivée à la préfecture.

40 h. 30 : Arrivée à la préfecture.

40 h. 45 : Arrivée à la préfecture.

41 heures : Arrivée à la préfecture.

41 h. 15 : Arrivée à la préfecture.

41 h. 30 : Arrivée à la préfecture.

41 h. 45 : Arrivée à la préfecture.

42 heures : Arrivée à la préfecture.

42 h. 15 : Arrivée à la préfecture.

42 h. 30 : Arrivée à la préfecture.

42 h. 45 : Arrivée à la préfecture.

43 heures : Arrivée à la préfecture.

43 h. 15 : Arrivée à la préfecture.

43 h. 30 : Arrivée à la préfecture.

43 h. 45 : Arrivée à la préfecture.

44 heures : Arrivée à la préfecture.

44 h. 15 : Arrivée à la préfecture.

44 h. 30 : Arrivée à la préfecture.

44 h. 45 : Arrivée à la préfecture.

45 heures : Arrivée à la préfecture.

45 h. 15 : Arrivée à la préfecture.

45 h. 30 : Arrivée à la préfecture.

45 h. 45 : Arrivée à la préfecture.

46 heures : Arrivée à la préfecture.

46 h. 15 : Arrivée à la préfecture.

46 h. 30 : Arrivée à la préfecture.

46 h. 45 : Arrivée à la préfecture.

47 heures : Arrivée à la préfecture.

47 h. 15 : Arrivée à la préfecture.

47 h. 30 : Arrivée à la préfecture.

47 h. 45 : Arrivée à la préfecture.

48 heures : Arrivée à la préfecture.

48 h. 15 : Arrivée à la préfecture.

48 h. 30 : Arrivée à la préfecture.

48 h. 45 : Arrivée à la préfecture.

49 heures : Arrivée à la préfecture.

49 h. 15 : Arrivée à la préfecture.

49 h. 30 : Arrivée à la préfecture.

49 h. 45 : Arrivée à la préfecture.

50 heures : Arrivée à la préfecture.

50 h. 15 : Arrivée à la préfecture.

50 h. 30 : Arrivée à la préfecture.

50 h. 45 : Arrivée à la préfecture.

51 heures : Arrivée à la préfecture.

51 h. 15 : Arrivée à la préfecture.

51 h. 30 : Arrivée à la préfecture.

51 h. 45 : Arrivée à la préfecture.

52 heures : Arrivée à la préfecture.

52 h. 15 : Arrivée à la préfecture.

52 h. 30 : Arrivée à la préfecture.

52 h. 45 : Arrivée à la préfecture.

53 heures : Arrivée à la préfecture.

53 h. 15 : Arrivée à la préfecture.

53 h. 30 : Arrivée à la préfecture.

53 h. 45 : Arrivée à la préfecture.

54 heures : Arrivée à la préfecture.

54 h. 15 : Arrivée à la préfecture.

54 h. 30 : Arrivée à la préfecture.

54 h. 45 : Arrivée à la préfecture.

55 heures : Arrivée à la préfecture.

55 h. 15 : Arrivée à la préfecture.

55 h. 30 : Arrivée à la préfecture.

55 h. 45 : Arrivée à la préfecture.

56 heures : Arrivée à la préfecture.

56 h. 15 : Arrivée à la préfecture.

56 h. 30 : Arrivée à la préfecture.

56 h. 45 : Arrivée à la préfecture.

57 heures : Arrivée à la préfecture.

57 h. 15 : Arrivée à la préfecture.

57 h. 30 : Arrivée à la préfecture.

57 h. 45 : Arrivée à la préfecture.

58 heures : Arrivée à la préfecture.

58 h. 15 : Arrivée à la préfecture.

58 h. 30 : Arrivée à la préfecture.

58 h. 45 : Arrivée à la préfecture.

59 heures : Arrivée à la préfecture.

59 h. 15 : Arrivée à la préfecture.

59 h. 30 : Arrivée à la préfecture.

59 h. 45 : Arrivée à la préfecture.

60 heures : Arrivée à la préfecture.

60 h. 15 : Arrivée à la préfecture.

60 h. 30 : Arrivée à la préfecture.

60 h. 45 : Arrivée à la préfecture.

61 heures : Arrivée à la préfecture.

61 h. 15 : Arrivée à la préfecture.

61 h. 30 : Arrivée à la préfecture.

61 h. 45 : Arrivée à la préfecture.

62 heures : Arrivée à la préfecture.

62 h. 15 : Arrivée à la préfecture.

62 h. 30 : Arrivée à la préfecture.

62 h. 45 : Arrivée à la préfecture.

63 heures : Arrivée à la préfecture.

63 h. 15 : Arrivée à la préfecture.

63 h. 30 : Arrivée à la préfecture.

63 h. 45 : Arrivée à la préfecture.

64 heures : Arrivée à la préfecture.

64 h. 15 : Arrivée à la préfecture.

64 h. 30 : Arrivée à la préfecture.

64 h. 45 : Arrivée à la préfecture.

65 heures : Arrivée à la préfecture.

65 h. 15 : Arrivée à la préfecture.

65 h. 30 : Arrivée à la préfecture.

65 h. 45 : Arrivée à la préfecture.

66 heures : Arrivée à la préfecture.

66 h. 15 : Arrivée à la préfecture.

66 h. 30 : Arrivée à la préfecture.

66 h. 45 : Arrivée à la préfecture.

67 heures : Arrivée à la préfecture.

67 h. 15 : Arrivée à la préfecture.

67 h. 30 : Arrivée à la préfecture.

67 h. 45 : Arrivée à la préfecture.

68 heures : Arrivée à la préfecture.

68 h. 15 : Arrivée à la préfecture.

68 h. 30 : Arrivée à la préfecture.

68 h. 45 : Arrivée à la préfecture.

69 heures : Arrivée à la préfecture.

69 h. 15 : Arrivée à la préfecture.

69 h. 30 : Arrivée à la préfecture.

69 h. 45 : Arrivée à la préfecture.

70 heures : Arrivée à la préfecture.

70 h. 15 : Arrivée à la préfecture.

70 h. 30 : Arrivée à la préfecture.

70 h. 45 : Arrivée à la préfecture.

71 heures : Arrivée à la préfecture.

71 h. 15 : Arrivée à la préfecture.

71 h. 30 : Arrivée à la préfecture.

71 h. 45 : Arrivée à la préfecture.

72 heures : Arrivée à la préfecture.

72 h. 15 : Arrivée à la préfecture.

72 h. 30 : Arrivée à la préfecture.

72 h. 45 : Arrivée à la préfecture.

73 heures : Arrivée à la préfecture.

73 h. 15 : Arrivée à la préfecture.

73 h. 30 : Arrivée à la préfecture.

73 h. 45 : Arrivée à la préfecture.

74 heures : Arrivée à la préfecture.

74 h. 15 : Arrivée à la préfecture.

74 h. 30 : Arrivée à la préfecture.

74 h. 45 : Arrivée à la préfecture.

75 heures : Arrivée à la préfecture.

75 h. 15 : Arrivée à la préfecture.

75 h. 30 : Arrivée à la préfecture.

75 h. 45 : Arrivée à la préfecture.

76 heures : Arrivée à la préfecture.

76 h. 15 : Arrivée à la préfecture.

76 h. 30 : Arrivée à la préfecture.

76 h. 45 : Arrivée à la préfecture.

77 heures : Arrivée à la préfecture.

77 h. 15 : Arrivée à la préfecture.

77 h. 30 : Arrivée à la préfecture.

77 h. 45 : Arrivée à la préfecture.

78 heures : Arrivée à la préfecture.

78 h. 15 : Arrivée à la préfecture.

78 h. 30 : Arrivée à la préfecture.

78 h. 45 : Arrivée à la préfecture.

79 heures : Arrivée à la préfecture.

79 h. 15 : Arrivée à la préfecture.

79 h. 30 : Arrivée à la préfecture.

79 h. 45 : Arrivée à la préfecture.

80 heures : Arrivée à la préfecture.

80 h. 15 : Arrivée à la préfecture.

80 h. 30 : Arrivée à la préfecture.

80 h. 45 : Arrivée à la préfecture.

81 heures : Arrivée à la préfecture.

81 h. 15 : Arrivée à la préfecture.

81 h. 30 : Arrivée à la préfecture.

81 h. 45 : Arrivée à la préfecture.

82 heures : Arrivée à la préfecture.

82 h. 15 : Arrivée à la préfecture.

82 h. 30 : Arrivée à la préfecture.

82 h. 45 : Arrivée à la préfecture.

83 heures : Arrivée à la préfecture.

83 h. 15 : Arrivée à la préfecture.

83 h. 30 : Arrivée à la préfecture.

83 h. 45 : Arrivée à la préfecture.

84 heures : Arrivée à la préfecture.

84 h. 15 : Arrivée à la préfecture.

84 h. 30 : Arrivée à la préfecture.

84 h. 45 : Arrivée à la préfecture.

85 heures : Arrivée à la préfecture.

85 h. 15 : Arrivée à la préfecture.

85 h. 30 : Arrivée à la préfecture.

85 h. 45 : Arrivée à la préfecture.

86 heures : Arrivée à la préfecture.

86 h. 15 : Arrivée à la préfecture.

86 h. 30 : Arrivée à la préfecture.

86 h. 45 : Arrivée à la préfecture.

87 heures : Arrivée à la préfecture.

87 h. 15 : Arrivée à la préfecture.

87 h. 30 : Arrivée à la préfecture.

87 h. 45 : Arrivée à la préfecture.

88 heures : Arrivée à la préfecture.

88 h. 15 : Arrivée à la préfecture.

88 h. 30 : Arrivée à la préfecture.

88 h. 45 : Arrivée à la préfecture.

89 heures : Arrivée à la préfecture.

89 h. 15 : Arrivée à la préfecture.

89 h. 30 : Arrivée à la préfecture.

89 h. 45 : Arrivée à la préfecture.

90 heures : Arrivée à la préfecture.

90 h. 15 : Arrivée à la préfecture.

90 h. 30 : Arrivée à la préfecture.

90 h. 45 : Arrivée à la préfecture.

91 heures : Arrivée à la préfecture.

91 h. 15 : Arrivée à la préfecture.

91 h. 30 : Arrivée à la préfecture.

91 h. 45 : Arrivée à la préfecture.

92 heures : Arrivée à la préfecture.

92 h. 15 : Arrivée à la préfecture.

92 h. 30 : Arrivée à la préfecture.

92 h. 45 : Arrivée à la préfecture.

93 heures : Arrivée à la préfecture.

93 h. 15 : Arrivée à la préfecture.

93 h. 30 : Arrivée à la préfecture.

93 h. 45 : Arrivée à la préfecture.

94 heures : Arrivée à la préfecture.

94 h. 15 : Arrivée à la préfecture.

94 h. 30 : Arrivée à la préfecture.

94 h. 45 : Arrivée à la préfecture.

95 heures : Arrivée à la préfecture.

95 h. 15 : Arrivée à la préfecture.

95 h. 30 : Arrivée à la préfecture.

95 h. 45 : Arrivée à la préfecture.

96 heures : Arrivée à la préfecture.

96 h. 15 : Arrivée à la préfecture.

96 h. 30 : Arrivée à la préfecture.

96 h. 45 : Arrivée à la préfecture.

97 heures : Arrivée à la préfecture.

97 h. 15 : Arrivée à la préfecture.

97 h. 30 : Arrivée à la préfecture.

97 h. 45 : Arrivée à la préfecture.

98 heures : Arrivée à la préfecture.

98 h. 15 : Arrivée à la préfecture.

98 h. 30 : Arrivée à la préfecture.

98 h. 45 : Arrivée à la préfecture.

99 heures : Arrivée à la préfecture.

99 h. 15 : Arrivée à la préfecture.

99 h. 30 : Arrivée à la préfecture.

99 h. 45 : Arrivée à la préfecture.

100 heures : Arrivée à la préfecture.

100 h. 15 : Arrivée à la préfecture.

100 h. 30 : Arrivée à la préfecture.

100 h. 45 : Arrivée à la préfecture.

Source : AAA/125.

Annexe 11 : Pèlerinage à Notre-Dame d'Afrique



Source : Coupure de presse, « Pèlerinage de la Ligue féminine d'Action catholique à Notre-Dame d'Afrique, année inconnue (pendant l'épiscopat de Mgr Leynaud), dans AAA/83.

Annexe 12 : Photo de la J.O.C./J.A.C./J.E.C., 1936



Source : Pas de précisions sur l'organisation précise ni l'année, dans AAA/83.

Annexe 13 : Programme des cérémonies du Congrès eucharistique national d'Alger

| LES CÉRÉMONIES DU CONGRÈS | |
|--|---------|
| CHAPITRE I | |
| I. — Impressions d'ensemble | 79 |
| Mercredi 3 Mai 1939. | |
| II. — Arrivée et Réception du Légat | 82-87 |
| III. — Ouverture du Congrès à la Cathédrale | 88 |
| Discours de Mgr Audollent, lu par Mgr Flaus..... | 90-96 |
| Discours de Mgr l'Archevêque d'Alger | 96-104 |
| Discours de Son Em. le Cardinal Verdier..... | 104-109 |
| CHAPITRE II | |
| Jeudi 4 Mai 1939. | |
| I. — La Sainte Messe | 110-113 |
| II. — Le cortège historique et la Cérémonie de l'offrande..... | 114 |
| III. — Allocution du Cardinal Légat | 119 |
| CHAPITRE III | |
| Vendredi 5 Mai 1939. | |
| I. — Messe Pontificale chez les Pères Blancs, à Maison-Carrée.. | 121 |
| Discours du R. P. Pineau, des Pères Blancs..... | 123-136 |
| II. — Au Stade de Saint-Eugène : La Veillée Sainte et la Messe de Communion | 138 |
| CHAPITRE IV | |
| Samedi 6 Mai 1939. | |
| Messe à la Basilique de N.-D. d'Afrique..... | 140 |
| CHAPITRE V | |
| Dimanche 7 Mai 1939. | |
| I. — La Messe Pontificale | 142 |
| Allocution du Cardinal Légat | 143 |
| Le Message de Sa Sainteté le Pape Pie XII..... | 146-148 |
| II. — La Procession triomphale | 149-154 |
| Allocution de Monseigneur l'Archevêque | 155-158 |

Annexe 14 : Photographies du Congrès eucharistique national d'Alger



Le cardinal Verdier, le général Poupinel et le maire d'Alger Rozis descendant les marches du monument aux morts, 3 mai 1939.



Notre-Dame d'Afrique peu après le départ de la procession, 4 mai 1939.



Le défilé historique dans le stade de saint Eugène, 4 mai 1939.



Le défilé historique : les martyrs de Tanger (298), le centurion saint Marcel et le greffier Cassien, 4 mai 1939.



L'assemblée générale pendant le discours du chanoine Bergey, 5 mai 1939.



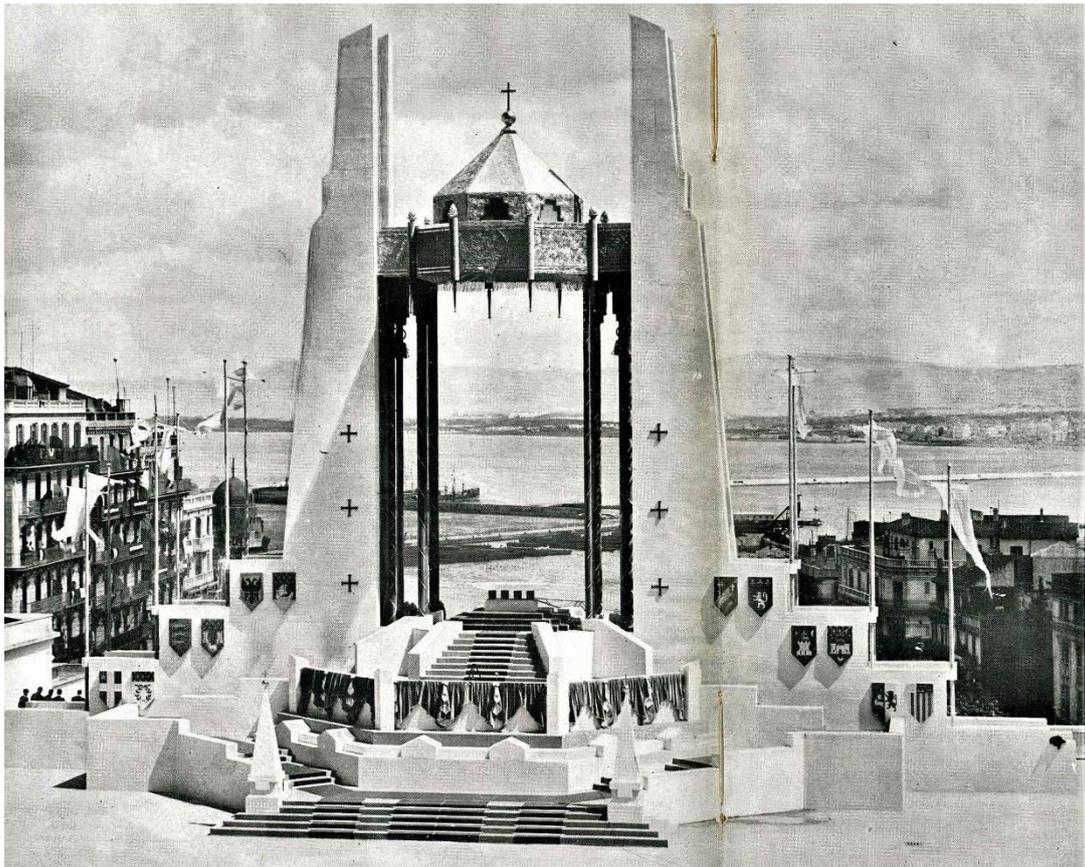
Allocution de Mgr Leynaud au stade de saint Eugène, 4 mai 1939.



La procession du Saint-Sacrement boulevard Carnot, 7 mai 1939.



Les congrégations religieuses, 7 mai 1939.



Le grand reposoir.



Le Saint-Sacrement arrivant au reposoir, 7 mai 1939.

Annexe 15 : Photographies des vestiges de la basilique de sainte Salsa (près de Tipasa) en 1939 et en 2020



Source : *L'Algérie catholique*, mai 1939 dans AAA/390 et Uriel Gadessaud, 2020.